les cahiers du GERME

groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants

trimestriel N° 22-23-24

2°- 3°- 4° trimestres 2002

20 décembre 2002

les objectifs du GERME :

"promouvoir la recherche sur les mouvements et organisations d'étudiants et de jeunes à l'époque contemporaine, en France, en Europe et dans le monde

Elle vise notamment à

- la collecte des documents, archives, et veille à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans les lieux et institutions adaptés

- établir un inventaire des sources et l'actualiser

- organiser, participer, aider des manifestations de tous ordres : colloques, expositions, rencontres, séminaires

- favoriser la publication des actes de colloques, catalogues, articles, ouvrages

- et utiliser tous moyens pour permettre l'accomplissement de son objet social."

QUELQUES DATES

Mercredi 26 février 2003 «Le mouvement étudiant de 1986 contre la loi Devaquet» (groupe de travail GERME-CHEVS). Invité: Alain Bauer, introduction: Robi Morder. **Mardi 18 mars.** «Mai 68 à Nantes» (séminaire GERME) avec Sylvain Coatleven. **Mercredi 9 avril** «L'Université Lyon III et l'extrême-droite» (groupe de travail GERME-CHEVS). Invité: Pierre-Jerôme Biscarat, introduction: Sophie Chamavel. **Mardi 13 mai** «Les syndicats étudiants en tant qu'instances de socialisation politique sexuées, étude de cas à Sciences-Po Paris», (séminaire GERME) avec Lucie Bargel.

Les séances se tiennent de 18 H à 20 h au CHEVS - 21, rue Jacob 75006 PARIS (M° St Germain des Prés - sonner à l'interphone CHEVS-FNSP)

Et l'agenda permanent sur notre site *www.germe.info* ainsi que dans la *lettre électronique*.

Ce N° : 8 E

Abonnement : 12 E par an

UNE NOUVELLE FORMULE DES CAHIERS

APPEL A CONTRIBUTIONS

"Institution universitaire & mouvements étudiants : entre intégration et rupture (XXème siècle)" Colloque 9° Rencontres du GERME co-organisé avec le CHEVS / FNSP.

INITIATIVES ET VIE DU GERME

colloques - séminaires - conférences...

ARCHIVES

" Les archives étudiantes : préservation, conservation, valorisation ", Louvain-la-Neuve 18 avril 2002.

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

François Borella.

CONTRIBUTIONS

Charles Soulié « La crise de 1986 à l'U.F.R de philosophie de Paris 1 » - Xavier Renou « Changer l'image d'Assas : la mobilisation étudiante contre l'extrême droite à Paris II. 1986-1998, le cas de PSA-Unef-Id ». -Jean-Louis Violeau « Les architectes et le mythe de Mai 68 » –Cécile Hochard « Les lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947 » -Robi Morder « Les comités d'action lycéens » -Valérie Becquet « Mise en place et fonctionnement des conseils de la vie lycéenne » (Note de présentation) -Tom Madden « Au secrétariat à Prague ».

DOCUMENTS

« L'apprentissage des étudiants sages : les jeunes gaullistes à la découverte de la condition étudiante. Marseille 16-17 avril 1948. Premières assises nationales du R.P.F » présenté par Philippe Péchoux

LECTURES

CODHOS, *Congres du monde ouvrier* – J.W. DEREYMEZ (Dir.) -, *Etre jeune en France, 1939-1945* - Gilles MOREAU (coordonné par), *Les patrons, l'Etat et la formation des jeunes* - Yohanna TALOPP, *Student representation : a study of student unions and the National Union of Students of the United Kingdom,* - Anne-Marie SOHN, *Age tendre et têtes de bois. Histoire des jeunes des années 1960*

Revue des revues

UNE NOUVELLE FORMULE DES "CAHIERS".

Lors de la première session de notre assemblée générale annuelle[1] qui s'est tenue le 7 décembre 2002, nous avons décidé de changer la formule des Cahiers du Germe trimestriels, en vue d'améliorer la diffusion de nos recherches et travaux et afin de rendre cohérent notre système de publications en articulant le site internet, la lettre électronique et les cahiers "papier".

En effet, si dans un premier temps, nous avons réussi le tour de force d'éditer trois, puis quatre cahiers d'une trentaine de pages chaque année, ceci mobilisait une grande part de nos efforts. Les difficultés de publication de l'année passée tiennent à la diversification de l'activité : groupe CHEVS-GERME, Archives, site internet et lettre électronique. La sortie des Cahiers se faisant dans l'urgence (et en retard) n'a pas permis non plus de mettre en place un véritable travail de relecture collectif tant en la forme qu'au fond. Enfin, une diffusion restreinte de par le coût des expéditions chaque trimestre ne valorisait pas suffisamment les contributions de plus en plus nombreuses et de qualité. Ce sont ces raisons qui nous font adopter un nouveau système.

Les Cahiers trimestriels seront ainsi allégés et prendront la forme de "lettre" de 4 ou 6 pages avec nos rubriques habituelles mais au contenu résumé, renvoyant au site du GERME pour avoir, par exemple, des versions plus développées des contributions, notes de lecture, descriptif de fonds d'archives, notices biographiques... Tout ceci est annoncé dans la « lettre électronique » que chacun peut recevoir[2].

En revanche, une fois par an, un numéro bien plus volumineux sera édité, comportant les contributions - aux séminaires ou d'autres, les descriptifs de fonds, des compte-rendu d'initiatives, colloques, congrès, des notices, des notes de lecture. Certaines seront déjà sur le site web, mais pourront être améliorées avant publication sur support papier par l'auteur, à l'initiative de l'équipe du GERME ou par les réactions des lecteurs. D'autres papiers seront inédits. Cette formule rend possible le travail d'un Comité de lecture.

En vente toute l'année, ce volume permettra ainsi de mieux faire connaître les travaux qui y sont publiés par une diffusion plus large. Nous pourrons soit l'éditer nous-mêmes, soit - c'est le vœu que nous émettons - passer un accord avec une maison d'éditions pour qu'il prenne la forme d'un livre, et soit présent dans des librairies. Ce présent numéro tient des formules passées et à venir.

Dans tous les cas, le soutien matériel, moral, intellectuel des lecteurs et abonnés est indispensable. Soutien matériel, pour garantir l'existence - et l'indépendance - de nos publications; soutien moral et intellectuel, par vos critiques, contributions et collaborations en tant que lecteurs, témoins, acteurs d'hier et aujourd'hui, archivistes, bibliothécaires, chercheurs.

Robi MORDER

---

[1] Comme l'année passée, l'ordre du jour n'ayant pas été épuisé ce jour là, une "deuxième session" s'est déroulée le 17 janvier pour "boucler" le budget et mettre en place le Conseil d'administration.

[2] Il suffit de s'y abonner (gratuitement) par l'intermédiaire du site germe.info.

Appel à contributions

"INSTITUTION UNIVERSITAIRE & MOUVEMENTS ETUDIANTS : ENTRE INTEGRATION ET RUPTURE (XXEME SIECLE)"

Colloque/ 9° Rencontres du GERME co-organisé avec le CHEVS / FNSP. (février 2004)

Les recherches sur l'institution universitaire et celles sur les mouvements étudiants se croisent rarement. On doit encore constater généralement une double absence, des acteurs étudiants dans l'étude du système universitaire, et de l'institution dans les recherches sur le monde et les mouvements étudiants. Prolongeant et approfondissant 3 années de travail du groupe créé par le Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (GERME) et le Centre d'histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (CHEVS/ FNSP) sur ce thème, entretenant un échange permanent entre chercheurs et acteurs, anciens et actuels, le GERME se propose d'y consacrer son 9 ° colloque.
Ce colloque, co-organisé avec le CHEVS, se veut une première confrontation de recherches en cours. Confrontation de celles-ci entre elles, confrontations de ces recherches -sur des domaines encore en friche- aux spécialistes de domaines limitrophes déjà explorés.
Préparé par cet appel à contributions et leur échange préalable, ce colloque sera organisé autour de séances permettant l'exposé des différents points de vues, puis un débat avec des "discutants ".

Comité scientifique d'organisation : Sophie Charnavel, Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, Jean-Louis Violeau. **Comité de parrainage** (en cours de constitution).
Echéancier : Date limite pour la proposition de communications (résumés) : 30 mai 2003.
Date de la première notification aux auteurs : 31 juin 2003. Date limite des contributions (textes définitifs) : 15 septembre 2003. Date du colloque : février 2004.

***

Lorsqu'il est question du rapport qu'entretiennent institution universitaire et mouvements étudiants, deux pôles ont spontanément tendance à se dessiner, l'un autour de la notion de "participation", tirant du côté de l'institution, l'autre attirant les mouvements étudiants du côté du refus et de la violence au sens large, verbale et langagière ou physique à l'extrême. Sous cette vision un peu convenue, sinon manichéenne, qui régit traditionnellement la perception commune des moments de tension qui agitent plus ou moins régulièrement la vie des établissements d'enseignement supérieur, transparaît insensiblement et presque "naturellement", pourrait-on dire, l'idée d' "instrumentalisation" et de "récupération". Car enfin, que reste-t-il (superficiellement) au soir d'un mouvement finissant dans l'esprit de ses acteurs, quels qu'ils soient, sauf cette sempiternelle question : qui a instrumentalisé qui et à qui a profité le "crime" ? Bref, qui récupère qui ? Mais, à bien y regarder, cette vision spontanée est bien entendu trompeuse, partielle et partiale (et d'ailleurs souvent portée par les médias ces dernières années). Le réel est comme il se doit bien plus complexe. Et c'est précisément à ce réel, complexe sinon contradictoire, que nous souhaitons nous confronter à l'occasion de ce colloque, en bénéficiant du luxe du recul du temps et du temps d'en débattre.
Nous proposons, de manière non-exhaustive, plusieurs angles d'attaque pour commencer à tirer au clair cette articulation complexe…

Le jeu des acteurs.
Au sein de l'université, diverses catégories d'acteurs se trouvent rassemblées : étudiants, enseignants, administration, autorités universitaires. Au nom des intérêts généraux, chacune de ces composantes de la "communauté universitaire" est amenée à défendre des intérêts particuliers

certes, mais en mobilisant les ressources dont elle dispose. Dans ce cadre, les institutions de l'Institution deviennent ainsi un enjeu : du dehors ou du dedans (et parfois dehors et dedans) la pression est (de) mise pour en obtenir des décisions favorables, en freinant certaines mesures ou en permettant l'accélération d'autres.
Les étudiants, par exemple - et cela les distingue des autres catégories (enseignants, ATOSS), pèsent du poids du nombre, du moins durant la période de cours. En revanche, l'administration universitaire dispose de l'autorité de l'Institution, de ses moyens matériels et humains, d'une permanence et d'une continuité certaines.
Si certaines règles du jeu sont clairement énoncées et inscrites dans le droit (loi Faure, loi Savary, etc.), en réalité d'autres logiques sont mises en œuvre.
Aussi, le poids du nombre permet-il à des mouvements étudiants de refuser les règles du jeu (boycott des conseils) au nom d'une légitimité alternative (assemblées, commissions, comités, coordinations), et, à d'autres moments, de rentrer dans le jeu, soit pour en transformer les règles de l'intérieur ("participation critique"), soit en s'y conformant purement et simplement.
De même, le corps enseignant et/ ou les autorités universitaires peuvent, en certaines occasions, se cambrer sur leurs logiques de position, ou encore connaître des divisions et/ ou dégager une certaine convergence d'intérêts avec d'autres membres de la " communauté universitaire ".

Les jeux entre acteurs.

Par-delà le jeu de chacun des acteurs sur la scène universitaire, il s'agirait de commencer à brosser un panorama des combinaisons possibles entre ces acteurs : quels scénarios possibles ? quelles stratégies dans ce théâtre des opérations ?
Sans exclusive, certaines configurations pourraient apparaître comme " idéal-typiques " : intégration/ participation, exclusion/ répression/ violence, négociation/ revendication. Mais, chacune est à ré interroger.
La participation étudiante est à analyser dans la variété des séquences historiques et des terrains institutionnels, géographiques et culturels. On sera notamment attentif aux études des expérimentations périphériques et/ ou avortées, avec les Décrets Capitant, les œuvres et cités universitaires et la mutualité étudiante ainsi qu'aux premiers pas de la généralisation du modèle participatif avec la loi Faure et à son évolution contemporaine. Et tout cela ne pourra qu'être enrichi par d'autres études de cas prenant pour cadres d'autres pays et cultures universitaires.
Lorsque la violence, notamment physique, collective, voire institutionnelle, émerge dans le champ universitaire, elle apparaît comme l'anti-thèse ou plutôt la somme restante et non réglée (la " part maudite " ? !) de cette dialectique : refus de l'institution (universitaire ou autre), pour les mouvements étudiants, incapacité (ou impossibilité ?) à intégrer ces acteurs étudiants pour les responsables de l'Institution.
La configuration revendicative (allant d'une grève, d'une manifestation à une réunion publique ou à une intervention tribunitienne dans le cadre d'élections étudiantes ; souvent à l'occasion de " réformes ", Fouchet, premier et second cycles, Savary, Devaquet, rapport Laurent, etc...) est un moment privilégié de l'exacerbation des contradictions entre mouvements et Institution, révélant les stratégies de gestion des conflits mises en place par les instances de " gouvernement " des universités (présidences, ministères, mais aussi organismes tels que la CPU, cf. mouvement de novembre-décembre 1995) et les différentes stratégies revendicatives étudiantes (lutte comme détonateur/ révélateur, sacralisation de la revendication, syndicalisme de négociation).

Les registres d'énonciation des acteurs.

Le mode d'expression de ces positions et combinaisons d'acteurs sera une autre piste de travail.
La typologie des discours des responsables de l'Institution sera à disséquer, de la tradition académique à une adaptation universitaire du modèle gestionnaire managérial.
Les revendications estudiantines, qui naissent et s'expriment dans l'enceinte universitaire et donc interpellent de fait cette institution, portent en elles une certaine vision du système universitaire (fonctionnement, missions, pédagogie, moyens, préparation à la vie active...).
Ces tentatives d'objectivation font ou non appel à des références intellectuelles et politiques plus larges, aux acquis des recherches en sciences humaines lorsqu'ils existent, aux différentes expertises disponibles sur un marché du savoir, ou au contraire, sont le fruit du " mouvement " lui-même,

fécondant les savoirs et faisant émerger des experts (et dans quelles conditions), et sont ainsi susceptibles d'influencer, au-delà de leurs revendications spécifiques, des courants de recherche ou de pensée.

Le rapport des mouvements étudiants aux "professions", à l'institution.

Au-delà de la simple proclamation idéologique qui a pu par exemple poser l'identité de conditions et de combats entre étudiants et ouvriers, il s'agirait plutôt d'aller voir plus sérieusement ce que ces visions idéologiques des acteurs supposent et disent d'une condition, au-delà de la littéralité des identités proclamées (et probablement rêvées et fantasmées, mais là n'est pas tout à fait la question). Il s'agirait en fait de prendre au sérieux ces proclamations (parfois fantaisistes), sur le fond et sur la forme, pour mieux voir ce qu'elles peuvent dire par exemple d'une perspective du déclassement, d'un rapport plus général à un destin "professionnel" potentiel, des trajectoires empruntées par les aînés directs, des inégalités latentes de condition...

Ce faisant, il serait également intéressant de mieux comprendre comment ces revendications et ces mots d'ordre mêlent à la fois une perception spontanée du devenir "professionnel" et des trajectoires, et des tentatives embryonnaires et partielles d'objectivation d'une situation professionnelle potentielle.

On pourrait aussi se demander quelle est la force, quelle est la vigueur d'un mouvement étudiant s'il ne porte pas avec lui un projet de réforme et de refonte du monde professionnel qu'il précède et auquel il prépare. Il pourrait alors être par exemple question d'adhésion ou de refus à un corps et à l'"esprit" au sens large qui le caractérise. La lecture de ces projets réformistes ou révolutionnaires, c'est selon, sera probablement plus aisée à mener dans le cas des "grandes écoles" ou des cursus à divers titres "professionnalisants", universitaires ou non, même s'il y a aussi eu par le passé dans les filières universitaires dites "générales" de tels projets et de telles visions portées par des mouvements étudiants. Il n'est qu'à rappeler les célèbres textes sur "Nanterre ou les oies gavées" ou "Pourquoi des sociologues ?" pour se souvenir que l'Université ne fut pas toujours traversée par des mouvements souvent - superficiellement - qualifiés de "frileux", cherchant à défendre des situations de fait et des acquis plutôt qu'à proposer.

Si l'on définit la "jeunesse" comme l'âge du passage de l'école à la vie professionnelle, plus particulièrement comme le passage d'une position scolaire connue à une position sociale potentielle, se dessinerait alors en filigrane, à travers cet axe de réflexion, un tableau d'une partie de la "jeunesse" à divers moments de sa position relative au sein du corps social et de son rapport aux institutions.

Les bornes chronologiques de ce colloque se veulent larges : c'est tout le dernier siècle qui nous intéresse ici, certaines mises en perspectives avec le XIX ème siècle étant nécessaires. Et, là encore, pour chacune de ces pistes ou d'autres (à proposer), le champ géographique et culturel reste ouvert. Les comparaisons entre cas de différents pays sont les bienvenues.

Fidèles à l'approche pluridisciplinaire du GERME, nous proposons de faire appel à plusieurs disciplines s'intéressant à ce champ de recherche : histoire de l'enseignement, des institutions et des mouvements sociaux, sociologie des organisations et de l'enseignement, sciences politiques, sciences de l'éducation, anthropologie et ethnologie des mondes étudiant et universitaire.

Enfin, nous intégrons pleinement à nos questionnements la problématique archivistique des sources et souhaitons que ce colloque puisse aussi aborder, de ce point de vue, l'articulation entre mouvements étudiants et institution universitaire.

Modalités pratiques pour proposer une communication : Les auteurs adressent, sous forme de document électronique (format RTF, Rich Texte Format), un résumé n'excédant pas 5000 signes et précisant le sujet envisagé, la méthodologie et l'angle d'attaque adoptés à l'adresse suivante : colloque@germe.info. **Date limite : 30 mai 2003**

Contact : Groupe d'Etudes et de Recherche sur les Mouvements Etudiants (GERME) - Centre d'Histoire de l'Europe du Vingtième Siècle (CHEVS) (colloque@germe.info) Groupe de travail GERME/ CHEVS 44, rue du Four 75006 Paris.

Initiatives

" LES ANCIENS DOIVENT TEMOIGNER " (Lettre N° 4 de l'AAUNEF)

Nos (plus ou moins) vieux amis de l'association des anciens de l'UNEF ont sorti leur lettre N° 4 où figure un appel d'Alain Monchablon à contribuer au " Maitron " adressé aux anciens étudiants. En une Pierre Rostini rappelle que " LES ANCIENS DOIVENT TEMOIGNER ". En voici le texte.

" Il y a mille façons de vivre l'histoire. Il y a de multiples façons de l'écrire ". (Pierre Laborie)

L'histoire du (des) mouvement(s) étudiant(s) suscite un intérêt croissant qui ne devrait pas se démentir car tout sujet de recherche met en évidence de nouvelles zones d'ombre à explorer. Dans ce domaine comme dans d'autres, deux problèmes se posent au chercheur. Tout d'abord, la mémoire du mouvement étudiant est insuffisante et éclatée. Insuffisante parce que pour diverses raisons, des éléments d'archives ont disparu ; ceux qui les détenaient n'en percevant pas la valeur ou l'intérêt les ont laissés perdre ou détruits. Eclatée parce que dispersée sur différents sites. Le deuxième problème réside dans le fait que le chercheur travaille sur documents.

Un certain nombre d'exemples récents nous ont démontré que l'histoire " écrite " gagnerait à être confrontée à l'histoire " orale ", c'est à dire au témoignage de ceux qui l'ont vécue dans la mesure où ils sont encore là.

Devant cette situation, l'Association des Anciens de l'UNEF se doit d'être plus active qu'elle ne l'a été jusqu'à présent dans ce domaine. Si nous avons plaisir à nous retrouver, rétablir, entretenir ou créer toutes générations confondues, des liens d'amitié, nous nous devons d'enrichir, voire d'infléchir le travail actuel des historiens qui se penchent sur l'histoire du mouvement étudiant.

Certaines réunions tenues récemment avec le GERME non ont montré que ceux-ci sont très demandeurs de cette forme de complément de leurs travaux.

L'Association souhaite donc que tous ceux qui sont en possession d'archives ou de documents sur la vie de l'UNEF, ses actions, leur élaboration, leur déroulement, leurs conséquences les fassent parvenir à l'association ou se fassent connaître d'elle (Président de la Commission histoire : Jean-Paul Delbègue).

Par ailleurs, outre ces éléments existants, que ceux qui pensent avoir un témoignage à apporter, de quelque nature que ce soit et dans quelque domaine d'activité que ce soit, de l'UNEF, de ses A.G., de ses offices, s'arment de courage et d'un stylo et fassent une communication à l'Association qui les mettra, le cas échéant, en relation avec un " interviewer " pour aller plus loin dans le sujet.

Merci d'avance pour votre collaboration.

Pierre Rostini.

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET LES MUTATIONS DE L'UNIVERSITÉ

Journée d'études du R.E.S.U.P (réseau d'étude sur l'enseignement supérieur)

Vendredi 7 mars 2003.

9h00 : Accueil et présentation de la journée **9h30** *Le monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur : un dispositif ambivalent, entre efficacité interne et efficacité externe,* Philippe Moguérou **10h30** *Recrutement et renouvellement des enseignants-chercheurs : Disparités entre établissements et entre disciplines.* Jean-Richard Cytermann *Marchés du travail universitaires et modèles professionnels : une comparaison entre l'Allemagne, la France et les Etats-Unis,* Christine Musselin, **11 h50-12 h 30.** *La carrière comme travail sur soi,* Philippe Losego **14 h** *Les enseignants-chercheurs physiciens : articulation des missions et gestion des contraintes,* Valérie Becquet. **14 h 35** *Enseigner l'Histoire, enseigner la Sociologie, deux manières de faire cours,* Régine Boyer, Charles Coridian,. **15 h 10** *Des enseignants chercheurs entre désirs et besoins: Enquête sur les pratiques pédagogiques chez des enseignants chercheurs en psychologie.* Frédérique Cuisinier et Marie-Claire Gay, *Une approche monographique de deux DEUG "réformés" : de la maquette aux pratiques d'enseignement.* Joëlle Bourgin,. *L'intégration des technologies de l'information et de la communication, comme révélateur des pratiques de formation dans l'enseignement supérieur,* Brigitte Albero. *La place des femmes et des hommes enseignant-chercheur à l'Université,* Noria Boukhobza **17 h** *: Conclusions et projets RESUP*

Université Paris X Nanterre, Bâtiment B, rez de chaussée, salle des conférences

LES ENJEUX EN MATIERE D'EDUCATION

Séminaire EHESS, 2002-2003 de Jean-Richard Cytermann. Economie et sociologie de l'éducation. Les enjeux internationaux et européens en matière d'éducation

Mercredi 26 février Denis Meuret (IREDU, Université de Bourgogne), Jean-Richard Cytermann Le système éducatif français à travers les comparaisons internationales ; équité et efficacité des

systèmes éducatifs en France et aux Etats Unis. **Mercredi 5 mars** Pierre Vrignaud (CNAM-INETOP), Jean-Luc Heller (OCDE) Les évaluations internationales des performances des élèves : intérêt et difficultés méthodologiques. **Mercredi 19 mars** Jean-Richard Cytermann La réception d'une évaluation internationale des compétences des élèves de 15 ans (PISA) dans les différents pays de l'OCDE ; La remise en cause du modèle éducatif allemand. **Mercredi 2 avril** Thierry Simon, ancien délégué aux relations internationales, intervenant de la communauté européenne La politique européenne et communautaire en matière d'éducation. Vers une convergence des politiques éducatives ? **Mercredi 23 avril.** Jean-Richard Cytermann Stratégies des organisations internationales en matière d'éducation. (OCDE, OMC, UNESCO, Banque Mondiale). **Mercredi 7 mai** Jean-Pierre Korolitski (Direction des enseignements supérieurs) La France et l'harmonisation européenne en matière d'enseignement supérieur : analyse du processus de décision. **Mercredi 21 mai** Hélène Lamicq (Université de Paris XII) Les évolutions de l'enseignement supérieur dans les différents pays européens après Bologne et Prague. **Mercredi 4 juin** Eric Froment (Université de Lyon II et Président de l'association des universités européennes) Stratégies des universités face à la nouvelle donne européenne et internationale. Réseaux et partenariats

Le séminaire a lieu de 18h à 20h, salle 10 105 boulevard Raspail - 75006 Paris Contact : Jean-Richard Cytermann (jean-richard-cytermann@education.gouv.fr, cytermann@aol.com) Adresse : bureau 441 bis - 54 boulevard Raspail - 75 006 PARIS, tous les mercredis à partir du 9 janvier 2003.

LES JEUNES ET LA PAIX, 1914-1947 SAMEDI 1 MARS 2003.

Journée d'études du DEA d'histoire contemporaine de l'Université de Paris-X : Pouvoirs et représentations dans le monde contemporain, XIXe-XXe siècle. Cette journée se tiendra dans la salle d'histoire de l'ENS d'Ulm.

9h30 - 12h30

* Gilles Le Béguec, Paris-X, Introduction générale.
* Cédric Meletta, Paris-X-BDIC, " Un jeune au service du rapprochement des peuples : Jean Luchaire (1912-1927) ".
* David Colon, Paris-X, " Pax Romana, 1921-1947 : les étudiants catholiques et la paix. "
* Christian Birebent, Paris-X, " Le Groupement universitaire de la Société des Nations ".

14h30 - 16h30

* Stéphane Marzin, Paris-X, " La jeunesse résistante et la construction d'une paix durable ".
* Didier Fischer, Paris-X, " La reconstruction d'un mouvement international étudiant, 1945-1947".
* Sharon Elbaz, Paris-X, " Les jeunes avocats et la décolonisation ".

Contact : Cédric Meletta (cmeletta@hotmail.com) Adresse : E.N.S d'Ulm, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris.

HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE

Cycle de conférences sur l'histoire de l'enseignement en France, du Moyen Age à nos jours du Lundi 24 mars 2003 au 13 mai 2003,

Lundi 24 mars 2003 (18h30) L'enseignement en France au Moyen Age Par Jacques Verger **Lundi 31 mars 2003 (18h30)** L'enseignement dans la France d'Ancien Régime Par Dominique Julia, directeur de recherche au CNRS **Lundi 28 avril 2003 (18h30)** L'enseignement en France au XIXe siècle Par Jean-Noël Luc **Lundi 5 mai 2003 (18h30)** L'enseignement en France au XXe siècle Par Antoine Prost **Mardi 13 mai 2003 (19h-22h) LES DEBATS DU CITOYEN** Sénat - salle Clemenceau Les finalités de l'enseignement en France aujourd'hui : y a-t-il un choix éthique à faire ?

En partenariat avec le Sénat.

Erreur! Source du renvoi introuvable. *Adresse : Hôtel de Soubise - Paris 3e.*

EVALUER FORMATIONS ET ENSEIGNEMENTS DANS LES ETUDES SUPERIEURES.

Colloque : 27 mars/ 28 mars 2003, Angers. Universités d'Angers, campus social angevin.

L'association "ADMES Grand Ouest " a pour l'objet *le "développement des méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur".*

Six ans après l'arrêté Bayrou portant sur les DEUG, les licences, et maîtrises, et neuf mois après les arrêtés Lang, le colloque angevin des 27 et 28 mars 2003 a pour but de faire le point sur les méthodes, pratiques et effets de l'évaluation des enseignements et des formations dans les études supérieures : universités, écoles d'ingénieurs, IUFM, écoles de travail social: (état des lieux, dispositifs, perspectives).

Il s'agit *de " mettre en perspective, en regard des expériences de terrain, les bases théoriques, et méthodologiques de l'évaluation. Elles seront ainsi soumises, par la confrontation, à une interrogation critique débouchant éventuellement sur la production collective de nouveaux outils ".*

Comité scientifique : Marie Françoise Fave Bonnet, Marie Auriol, Catherine Nafti Malherbe, Béatrice Pothier, Jacques Ardoino, Guy Berger, Richard Lescure, Alain Bihan-Poudec, Jean Pierre Gâté, Georges Bertin, Dominique Violet.

Jeudi 27 mars : conférences introductives. 9h30-11h. (campus social angevin ou MSH), Marie Françoise Fave-Bonnet (Université Paris 10) : état des lieux des recherches universitaires portant sur l'évaluation des enseignements et formations supérieures : perspectives théoriques et critiques. Débat. **11h15-12h30** : Jacques Ardoino et Guy Berger (Université Paris 8) réagissent ensemble aux

sollicitations de l'équipe d'organisation à partir d'une liste de mots clefs. Débat animé par Catherine Nafti-Malherbe.

14h-17h30 (Université d'Angers), ateliers portant sur : la formation ouverte et à distance, les formations initiales, la formation professionnelle continue.

La liste des intervenants introduisant les ateliers sera communiquée fin janvier 2003. Les résumés sont attendus pour le 10 janvier dernier délai.

Soirée festive.

Vendredi 28 Mars : 9h-10h30 : Dominique Violet (IUFM de Bordeaux et UPPA) Les paradoxes de l'évaluation, qu'évalue-t-on, le modèle de l'étudiant ou celui du maître ? le cas des mémoires de maîtrise, DEA, thèses. Débat. **10h30-12h30** et **14 h-16h30 ateliers,** études de cas. **16h30 –17** h ;conclusions avec les représentants du Ministère de l'Education Nationale, des universités et partenaires.

Partenaires de l'ADMES pour ce colloque. Le Centre Universitaire d'accompagnement pédagogique de l'Université d'Angers, L'institut des sciences de l'Education de l'Université Catholique de l'Ouest, La maison de l'initiative de l'Université Catholique de l'Ouest, L'institut Universitaire professionnalisé en génie des systèmes industriels (ISTIA), Le campus social angevin (ENSO, IFORIS, IFRAMES) et l'ARRIFTS (réseau régional de formation au travail social).

Secrétariat général du colloque Georges Bertin IFORIS, 4 rue Georges Morel. 49045 Angers cedex 01. 02 41 22 17 31 Association pour le développement des méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur, ADMES Grand Ouest. Contact : Georges Bertin (gbertin@iforis.fr)

HISTOIRE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT ET UNIVERSITAIRE.

Séminaires 2002/2003

Séminaire organisé par le groupe de recherches sur l'histoire du syndicalisme enseignant et universitaire / Université de Paris I Panthéon Sorbonne/CNRS ; CHS XXème siècle-Centre d'histoire sociale du XXème siècle(UPRESA 8058) ; Université de Paris XIII (Centre de recherche sur l'Espace, les sociétés et les cultures) ; UNSA-Education / Centre Henri Aigueperse (Centre d'histoire sociale, de recherches et de formation). **Mercredi 23 octobre 2002** Jocelyne CARRE-PREZEAU, Les enseignants dans le mouvement Amsterdam-Playel **Mercredi 20 novembre 2002** Louis ASTRE, L'ambition émancipatrice de la FEN : témoignage **Mercredi 18 décembre 2002** Jérôme DUPUIS, La section de la Seine et Oise du SNI entre les deux guerres **Mercredi 15 janvier 2002** Yannick SIMBRON, Itinéraire militant **Mercredi 5 février 2003** André ROBERT, La Revue Française de Pédagogie au miroir de ses principaux acteurs **Mercredi 5 mars 2003** Jean DEYGOUT, Les Pupilles de l'Enseignement public : témoignage **Mercredi 26 mars 2003** Emmanuel NAQUET, La Ligue des Droits de l'Homme et les enseignants : 1898-1940 **Mercredi 21 mai 2003** Guy GEORGES, Itinéraire militant

Les séminaires ont lieu alternativement à UNSA Education : 87bis avenue Georges Gosnat 94853 Ivry sur Seine. Métro Mairie d'Ivry ; tel. : 01-56-20-29-71et au CHS : 9 rue Malher 75004 Paris. Métro Saint-Paul ; tel. : 01-44-78-33-84 ou 01-40-25-12-19 (Macha Tournier).

MEMOIRE ENRACINEE, MEMOIRE DERACINEE. Roubaix, 16 -17 octobre 2003.

Le CNAHES (Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Education Spécialisée) organise une Journée d'études les 16 et 17 octobre 2003 au Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix. Quatre thèmes donneront lieu à témoignages et récits :

- L'éducation spécialisée en Algérie avant l'indépendance (organisation, situations, acteurs)
- L'éducation spécialisée dans le contexte de 1968 (les évènements, les remises en question et leurs répercussions sur les institutions et les personnes)
- Formations théoriques et formations pratiques, quelles ruptures, quelles alternances dans les parcours professionnels.
- Education spécialisée et territoires : carrières sédentaires et carrières itinérantes, quelles options, quelles stratégies.

Correspondance : Gui Dreano (CNAHES), 18 résidence de la Roseraie. 12 avenue Porchefontaine 78000 Versailles.

1907 CONTINUE.

Recherches en cours 2002 / 2003 sur le scoutisme.

Francis Lebon (2001*), Les Centres de loisirs juvéniles*, thèse de sociologie sous la direction de Gérard Mauger, Centre de sociologie européenne, ÉHESS. Première partie : " Une politique de l'enfance. Jalons pour une histoire institutionnelle des centres de loisirs et des animateurs, 1871-2000", Julien Fuchs, thèse en cours à *Strasbourg :Les mouvements de jeunesse en Alsace sous l'Occupation.*

Pour en savoir plus, consulter les archives, l'agenda, une bibliographie, , rendez-vous sur le site : "histoire-du-scoutisme.com"

UNE NOUVELLE ASSOCIATION D'AMIS ET D'ANCIENS DE L'UNEF...

Il s'agit d'une association regroupant les anciens de l'UNEF de la branche dite renouveau, puis solidarité qui a existé de 1971 à 2002. Voici des extraits de l'appel fondateur : " Première expérience militante, première colère contre l'injustice, première découverte de la solidarité et du fait que tous ensemble nous

sommes plus forts, plusieurs générations de syndicalistes étudiants ont vécu cette période de l'UNEF. La vie post universitaire ayant pris le dessus nous nous sommes tous plus ou moins perdus de vue. Quelques-uns uns militent toujours dans des " organisations démocratiques ", mais beaucoup semblent avoir pris un certain recul. Un recul mêlé parfois de déception après l'épisode de la réunification-dissolution de l'UNEF avec l'UNEF-ID. (...) Il e s'agit pas de constituer une organisation d'anciens combattants (...) mais de créer un lieu pour se rencontrer et retrouver une richesse militante, un lieu de solidarité, un lieu pour poursuivre sous d'autres formes nos engagements d'hier ". Un bulletin N° 1 est paru.

Amisunef @ free.fr

JOURNEES HISTOIRE/SCIENCE POLITIQUE – FEVRIER 2004
organisées sous l'égide de l'Association Française de Science Politique

Appel à communications

Nous avons pu constater que depuis plusieurs années se développaient chez les historiens comme chez les politistes ou les sociologues une appétence renouvelée pour l'échange et la coopération interdisciplinaires.

S'il existe toujours bien des disciplines qui ont leur histoire, leur raison d'être et leurs spécificités, il existe aussi des déplacements de frontières, des emprunts de méthodes et de problématiques, des hybridations qui tendent sinon à unifier les sciences sociales du moins à engager les chercheurs à une pratique en actes de la curiosité et de l'échange interdisciplinaires et à une réflexion sur les modes de production de nos connaissances .

Le dialogue que nous cherchons à rendre visible aujourd'hui, aura pour champ d'études le politique, sans chercher à lui donner ici une configuration déterminée et une définition a priori. Nous voudrions atteindre plusieurs objectifs:

D'abord faire connaître des travaux qui restent ignorés de l'un ou l'autre côté des barrières universitaires , faire savoir ce sur quoi nous travaillons .

Ensuite, faire se rencontrer des chercheurs qui ont pu se croiser ici où là lorsque des historiens ont été invités dans tel ou tel colloque ou congrès de science politique, ou lorsque des politistes ou des sociologues sont venus dialoguer avec des historiens.

Enfin, au delà des manières de faire, voire des orientations diverses (histoire culturelle du politique, sociologie historique, socio-histoire du politique, histoire intellectuelle du politique) il s'agit ici d'en appeler à toutes celles et à tous ceux qui, travaillant sur des objets historiques ont un intérêt pour les méthodes et les questions que peuvent poser les sciences sociales.

Ces journées entendent donc réunir des politistes qui ont pour horizon des terrains historiques et historiens qui ont des interrogations en matière de sciences sociales .

La thématique générale pourrait donc se résumer en ces deux questions de recherche en pratique : comment vous servez-vous des travaux des sociologues, des anthropologues et des politistes ? Comment vous servez-vous de l'histoire et des historiens ?

Nous n'avons pas voulu fixer a priori de thèmes; nous savons qu'ici ou là on travaille sur le personnel politique, sur les mobilisations ou les révolutions, sur les organisations ou les régimes politiques ou sur les formes de l'Etat.....

Nous savons qu'ici ou là on travaille sur des objets français , sur d'autres pays, ou de manière comparative, que se renouvellent les questions sur les sources et sur l'accès et le traitement des témoignages et des entretiens.

On pourrait multiplier les exemples en s'appuyant sur les titres des thèses soutenues ou à venir en soutenance dans les diverses disciplines;

nous préférons ici faire un appel à communications à tous ceux qui souhaitent confronter en situation leurs expériences de recherche à partir des questions qu'ils se posent, des boites à outils qu'ils sollicitent et des résultats qu'ils obtiennent.

Nous demandons donc aux contributeurs potentiels d'adresser une proposition de communication de deux à trois pages simultanément à chacun des deux organisateurs aux deux adresses suivantes.

Cette proposition précisera le thème général de la communication et donnera des orientations sur les méthodes utilisées et sur les questions, problèmes et problématiques que la communication abordera.

Les propositions seront formulées avant le 15 avril 2003 et les textes des communications seront envoyés avant le 10 janvier 2004.

Le programme définitif sera conçu autour des questions de recherche qui apparaîtront le plus clairement parmi les propositions de communication qui auront été retenues et sera donc établi courant Mai

Michel Offerlé : offerle@univ-paris1.fr

Henry Rousso : rousso@ihtp.cnrs.fr

DISSIDENCES : nouvelle déclaration d'intentions (juin 2002).

Nos amis du *blenr*, aujourd'hui *dissidences* ont élaboré une nouvelle déclaration d'intentions. Nous la publions car il s'agit d'une action identique à la notre, visant à rendre légitime un objet de recherches dans le champ scientifique.

"Pour une nouvelle approche de l'extrême gauche

Comme l'expliquait le sociologue Pierre Bourdieu, il existe des sujets de recherche légitimes, d'autres illégitimes.

L'extrême gauche, les mouvements révolutionnaires ont constitué pendant longtemps un thème de recherche impossible ou maudit, souvent victime de regards déformants, dogmatiques ou franchement hostiles.

Tant l'actualité sociale (grève de novembre-décembre 1995, mobilisation antimondialisation, résultats

électoraux, etc.) que la volonté de chercheurs, jeunes le plus souvent, ont commencé à modifier la situation. Face à ce regain d'intérêt et pour pallier à un manque patent, la décision a été prise de publier trois fois l'an un Bulletin de liaison, conçu comme un outil collectif d'information et de recherche sur l'extrême gauche. Depuis le premier numéro (à la fin de l'année 1998), notre publication a progressivement évolué vers une formule plus riche et plus ouverte, dont l'équipe de rédaction a pris acte en adoptant le titre générique de Dissidences à l'automne 2000.

Dissidences (Bulletin de Liaison des Etudes sur les Mouvements Révolutionnaires) s'inscrit donc dans un courant visant à mieux connaître et analyser une réalité sociale et historique trop souvent ignorée. Il s'agit en quelque sorte d'une revue engagée, mais non partisane, qui essaie de maintenir un rapport distancié avec ses objets d'étude tout en maintenant une " sympathie critique " constructive à leur encontre. Dissidences (BLEMR) souhaite rassembler le plus largement les analyses sur les mouvements révolutionnaires. Il s'agit de s'intéresser à un ensemble de luttes, d'organisations, de courants et de sensibilités, d'explorer les représentations et mémoires collectives qui permettent de définir les contours de tels mouvement. Ainsi, la compréhension de toutes les avant-gardes, politiques, sociales ou artistiques, minoritaires ou influentes, est du ressort de notre revue. Son aire d'investigation porte principalement sur le cas français mais intègre également une dimension internationale, tant celle-ci participe historiquement de la vitalité de l'extrême gauche.

Créer une dynamique, rassembler les chercheurs, leur fournir des outils de travail, les guider dans le paysage éclaté des sources, recenser et stimuler la production de travaux inédits, faire avancer la compréhension des mouvements révolutionnaires sont ainsi quelques-uns de nos objectifs. Tout cela en maintenant les échanges avec les acteurs de ces mouvements - anciens ou nouveaux, militants ou " ex " - intéressés, au-delà de la simple analyse, par la nécessité d'un travail de mémoire à l'heure des premiers bilans du XXe siècle et de la redéfinition des projets d'émancipation.

Chaque numéro de Dissidences (BLEMR) est articulé autour d'un dossier, et constitue également une source d'analyses et d'informations sur l'actualité et l'histoire de l'extrême gauche. Dissidences (BLEMR) est animé par une équipe d'universitaires et chercheurs de différentes disciplines, histoire, sociologie, science politique, psychologie sociale. Ce collectif ne demande qu'à s'ouvrir davantage à d'autres approches et thématiques, ainsi qu'à toute personne motivée qui pourrait contribuer à son enrichissement scientifique".

Site internet : dissidences.net.

SYNDICATS ET ASSOCIATIONS EN FRANCE, CONCURRENCE OU COMPLEMENTARITE

Voilà le thème du **colloque prévu pour novembre 2004** par le CHS Paris I, dont le sujet nous concerne et nous intéresse particulièrement.

« Le colloque souhaiterait restituer l'historicité du débat engagé en 2001 et poursuivi depuis, au feu de l'actualitén en invitant les spécialistes de ces deux types d'organisations, historiens, sociologies, politologues et juristes, à en apprécier la pertinence et les enjeux, le siècle durant, au regard de leurs approches respectives. Les chercheurs travaillant sur d'autres champs (entreprises, culture, politiques publiques, etc...) et rencontrant à l'œuvre, les acteurs associatifs et syndicaux, y trouveront naturellement toute leur place. » (extraits)

Responsables : Danielle Tartakowski - Francoise Tétard CHS Paris 1 – 9, rue Malher 75004 Paris. Lortolar @univ-paris1.fr

Vie du GERME

En 2002, nous avons suivi, participé avec intérêt ou sommes intervenus :

Le 29 janvier, à la présentation du CODHOS (Collectif de documentation d'histoire ouvrièreet sociale) – voir compte-rendu dans *Les* Cahiers du Germe N° 21.

Le 8 février, à la journée d'étude sur « l'étudiant étranger », où Claudie Weill a présidé une demi-journée – voir également compte-rendu dans *Les Cahiers du* Germe N° 21.

Le 22 mars, Une journée d'études d'étude organisée par Anne-Marie ***SOHN*** ***" Les jeunes et la jeunesse "*** dans le cadre des rencontres "Les sciences sociales et la période 1945-1980", au CHS Paris I.

Les 21 et 22 mars, au colloque de la Conférence des Présidents d'Université consacré à *" L'étudiant dans l'Université du XXI° siècle "* Une délégation du GERME y a été invitée : Mathieu Le Goïc a pu y présenter la mise en place d'un service d'archives à l'Université de Mulhouse, Jean-Philippe Legois a participé aux travaux préparatoires de la table " Quels engagements des étudiants dans leur Université ", et Robi Morder y est intervenu, insistant notamment sur la nécessité pour les Universités de procéder à la sauvegarde et à la valorisation de leurs archives tant

institutionnelles qu'étudiantes. Les actes résumant les interventions sont parus[1].

Le 23 mars, Alain Monchablon et Jean-Philippe Legois ont recueilli, à son domicile, le témoignage du Doyen Baumann, dirigeant de l'AFGES (Strasbourg) et Conseiller Juridique de l'UNEF dans les années 1930. Trois heures d'entretien qu'il nous reste à monter... Avis aux amateurs !

Le 29 mars, un colloque sur **l'autonomie de la jeunesse** organisé par la nouvelle Mutuelle des Etudiants à la Cité Universitaire Internationale a permis de revenir sur les aspects historiques et contemporains des débats sur l'allocation d'études avec les interventions de Robi Morder,

Le 6 avril au second conseil parisien de la Vie étudiante.

Le 18 avril, **à la journée d'études consacrée aux « archives étudiantes » par l'Université de Louvain** La Neuve Jean-Philippe Legois a présenté les projets et réalisations du GERME et insisté sur la situation préoccupante des archives étudiantes et universitaires en France, surtout comparée à d'autres pays présents à cette journée. Notre amie Stéphanie Méchine, responsable des archives du Rectorat de Paris, a présenté l'action de son service qui fait figure d'exception.

Le 7 mai, Jean-Philippe Legois est intervenu lors de la **journée sur les archives privées** organisée aux Archives départementales du Val-de-Marne dans le cadre du stage technique international d'archives 2002. Il y a présenté "un exemple de fonds d'archives associatives : les archives étudiantes".

Le 8 mai : **"Rencontres Nationales de la Jeunesse Mobilisée"** colloque UNEF au gymnase Japy Avec: JY Camus, R Monzat, JF Kahn , M Tubiana ,T Jonquet, R Morder des représentants de FO, la FSU, la CGT, la CFDT, des associations étudiantes...

Le 30 juin, Valérie Becquet a remis à Monsieur le Directeur de l'enseignement scolaire son rapport sur la **" mise en place et fonctionnement des conseils de la vie lycéenne "**. Il s'agissait d'une recherche commandée à Valérie Becquet par la Direction de l'enseignement scolaire dans le cadre d'un contrat avec le GERME. Voir la note de présentation dans notre rubrique "documents". L'intégralité du rapport est téléchargeable sur le site www. vie-lyceenne.education.fr

Des 8 au 10 juillet, pour feter dignement (et scientifiquement) **le bi-centenaire de la création des Lycées**, une journée sur les archives aux Archives Nationales a précédé le colloque organisé à la Sorbonne durant deux jours par le Centre d'histoire de l'Education de Paris IV et l'INRP. *" Lycées et lycéens en France, 1802-2002 "*. Une table ronde était consacrée aux " profils, cultures et sociabilités " des lycéens et lycéennes, avec quatre communications : " De la demoiselle à la bachelière, la première génération des lycéennes parisiennes " (Dominique Demangel), " Indiscipline et chahuts dans les lycées parisiens, des années 1930 aux années 1950 " (Cécile Hochard), " Lycéens des sixties " (Anne-Marie Sohn), et " Le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XX° siècle " (Robi Morder)..

Les 2 et 3 octobre, à Nanterre, au Colloque **Les droits de l'homme au XXe siècle : combats et débats** (Journées d'étude LDH et BDIC) la contribution de Cédric Meletta sur le role de la LDH comme " Ecole de formation militante " dans le processus de socialisation des jeunes dans les années 1930. (à paraître dans les actes qui seront publiés dans la revue *Matériaux*).

Les 14 et 15 novembre, lors des **Etats Généraux de la vie étudiante** organisés par la Mairie de Paris, une table ronde " à quoi sert l'engagement ", avec Jean-Baptiste de Foucauld, Jean-François Kahn, Anne Muxel et Gustave Massiah.

Le 22 novembre, **à Saint-Etienne le colloque que tient la FAGE** lors de son congrès annuel était consacré aux engagements jeunes et étudiants. Valérie Becquet et Robi Morder sont intervenus dans la table ronde " L'évolution de l'engagement associatif étudiant ".

Le 25 novembre, au Sénat, **l'Assemblée générale de l'Association des Anciens de l'UNEF** avait comme invité d'honneur René Rémond - qui préside, entre autres, la commission des archives de l'enseignement - avec comme thème celui de l'histoire et de la mémoire des mouvements étudiants.

3 et 4 décembre Journées "Maitron".

13 décembre. A l'occasion de la venue de Tom Madden en France, une réunion repas d'un groupe de discussion a été organisée par l'AAUNEF avec le GERME. Y participaient outre Tom Madden, J.P. Delbègue, Pierre Rostini, Paul Bouchet et Robi Morder. A cette occasion, Tom Madden nous a remis un fort volume de souvenirs concernant les premières années de l'UIE et de critiques du livre de Joel Kotek *Students in cold war*. Nous pouvons ainsi continuer la publication dans ce numéro d'extraits de ce volume.

7 décembre. Assemblée générale du GERME (première session), avec examen du rapport d'activité, discussion sur les publications et sur l'état des recherches, avec l'amicale et efficace participation de Françoise Tétard. Une deuxième session en janvier examinera les questions budgétaires et l'organisation du travail.

17 décembre. Robi Morder et Jean-Philippe Legois ont assisté à la signature de la convention d'accueil et de valorisation des archives du CNAHES à l'Hôtel de Soubise (Archives Nationales)

[1] Lors de son discours de clôture, le Président de la CPU, M. Belloc, a émis l'idée d'une proposition de création d'un "Comité pour l'histoire des Universités", mais cela ne figure pas dans les actes.

archives

JOUNEE D'ETUDES DE LOUVAIN-LA-NEUVE " LES ARCHIVES ETUDIANTES : PRESERVATION, CONSERVATION, VALORISATION ", 18 AVRIL 2002.

C'était la seconde journée qu'organisait le service des Archives de l'Université catholique de Louvain : l'équipe de Paul Servais et Françoise Mirguet avait choisi pour thème les " archives étudiantes ". Précédée, la veille, d'une conférence de Carol Couture, Directeur de l'Ecole de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, sur " la discipline archivistique et la profession d'archiviste : tendances et évolution ", cette journée a permis de comparer la situation des archives étudiantes et universitaires dans plusieurs pays, la Belgique, dans sa diversité linguistique, le Canada et la France. Après un premier sentiment d'abattement face à l'incomparable développement de la situation des archives universitaires dans les autres pays, on repart de cette journée plein d'idées et d'énergies afin de développer cette partie de notre patrimoine commun en France.

Car là se situe bien le nœud du problème et de la journée. Que ce soit sur le plan théorique de la définition, ou celui pratique des actions de collecte ou de valorisation, les archives " estudiantines " sont parties liées à l'existence ou non de services d'archives intégrés au plus près de la vie des étudiants eux-mêmes.

C'est une évidence pour la collecte comme l'ont montré plusieurs des interventions de cette journée. Marcel Caya, archiviste et professeur à l'Université du Québec à Montréal et vice-président du Conseil International des Archives, a rappelé son expérience et sa réflexion sur le " mandat de collecte " de l'archiviste universitaire, ne pouvant se contenter des archives administratives, voire scientifiques de son institution, mais devant étendre sa vigilance aux archives étudiantes comme à l'articulation de l'université avec la société. Didier Devriese, responsable des Archives de l'Université Libre de Bruxelles, a même prôné la disparition du terme " collecte ", visant un accroissement " naturel " des fonds d'archives universitaires et étudiants, ce " continuum archivum " devant se baser sur une analyse de chacune des institutions universitaires et du rapport des militants étudiants à celles-ci. Quant à M. Derez, fervent animateur des Universiteitsarchief de la Katholieke Universiteit Leuven, associées à un musée de la vie estudiantine, il a fort bien démontré comment la présence d'un pôle de collecte à l'intérieur de l'université a permis de sauver des documents éphémères et / ou marginaux.

Notre amie, Stéphanie Méchine, responsable du service des archives du rectorat de Paris, a présenté le cas le plus exemplaire en France, à savoir le Rectorat de Paris où une Mission des Archives nationales y avait été installée dès la fin des années 1950, laissant la place à un service constitué depuis le milieu des années 1990 : les archives rectorales (de tutelle, par rapport aux universités), comme celles sur la période de l'Occupation ou sur la Cité Internationale, mais aussi certains pans des archives des facultés parisiennes ont ainsi pu être sauvegardées, même si le pôle de collecte est ici malheureusement plus éloigné des lieux de vie universitaires.
Et, quand on compare la situation française aux autres pays, sur ce plan de la collecte, si l'on ne peut que saluer le travail réalisé par certaines Archives départementales et les quelques services d'archives rectoraux existants, on doit aussi espérer que la circulaire interministérielle du 2 novembre 2001 ne reste pas lettre morte et que les universités françaises saisissent l'occasion pour créer des services d'archives intégrés, permettant une véritable collecte, riche et diversifiée [1].
Il en est de même pour ce qui est de la valorisation. Entre collecte et valorisation, Françoise Hiraux

[1] Les communautés scientifique et archivistique attendront, avec impatience, le bilan de l'application de cette circulaire qui doit être réglementairement réalisé chaque année. De même, on suivra, avec intérêt, les travaux du Conseil Supérieur des Archives qui semble s'intéresser aux archives universitaires.

a restitué l'expérience des Archives de l'Université catholique de Louvain dans le domaine de la collecte de témoignages oraux : l'enregistrement -généralement video- de témoignages d'universitaires permet de recueillir la mémoire étudiante de ces étudiants devenus enseignants. Pour le GERME, j'ai pu présenter, dans le contexte particulièrement " en friche " de la France, nos expériences de valorisation des archives : guide des sources sur Internet, expositions virtuelles ou mise en ligne de corpus documentaires et journées d'études " Archives et mémoires étudiantes " . Là aussi, dans ces chantiers, la valorisation des archives étudiantes est inséparable de celles des institutions universitaires : tant le guide des sources que la réflexion archivistique ont à conjuguer mouvements étudiants et enseignement supérieur.

Enfin, du point de vue théorique, si l'on peut parler d' " archives estudiantines " en tant que telles, elles apparaissent bien comme une des parties inséparables du monde universitaire. C'est en ce sens que le concept d' " archives intégrales " avancé par Marcel Caya apparaît particulièrement adapté à la réalité du monde étudiant et universitaire. Aussi, pour la France, cette journée est-elle un nouvel encouragement, tant pour les professionnels de la recherche et de la conservation que pour la communauté universitaire, de prendre à bras le corps, et globalement, le problème des archives étudiantes et universitaires ...

Alors, dans ce nouveau continent archivistique, la France restera-t-elle un " désert " ou sera-t-elle une nouvelle friche à découvrir ? Avis aux défricheuses et défricheurs... Le GERME, lui, y travaille à la mesure de ses moyens et se tient prêt pour tout partenariat allant dans ce sens.

Jean-Philippe Legois,
Chargé des questions d'archives au sein du GERME.

IL FAUT TOUJOURS SAUVER LES ARCHIVES DE LA MNEF

Les archives de la MNEF sont toujours entre les mains du liquidateur, Maître PELLEGRINI. Alors que le dossier judiciaire ne peut concerner que les dix années antérieures aux poursuites, ces archives concernent les 50 dernières années. Il n'y a donc aucune raison à ce que tout ce qui concerne la période de 1948 à 1988 demeure soustraite tant aux archivistes qu'aux chercheurs.

Faut-il rappeler que la direction de la MNEF, avant sa dissolution, avait donné son accord pour le traitement scientifique des archives.? Faut-il rappeler que s'agissant d'une mission de service public, ces archives font bel et bien partie du patrimoine public et doivent donc être remises à un service d'archives publiques?

Doit-on craindre que ces archives soient considérées comme une simple marchandise qui pourrait être liquidée (vendue ou détruite) pour de simples raisons financières ?

En tous les cas, puisque les liquidateurs n'ont pas cru bon de répondre – ne serait-ce que par simple courtoisie - au courrier du GERME, la Direction des Archives de France, ainsi que nous le lui avions demandé lors de notre dernière rencontre, s'est engagée à agir dans le même sens. Bien évidemment, la D.A.F. peut compter sur notre entière disponibilité pour éviter que soient dilapidés ces précieux éléments du patrimoine du mouvement étudiant.

Robi Morder – Jean-Philippe Legois.

ON NOUS ECRIT POUR NOUS PRECISER... Au sujet de la présentation du fonds Willot, (Cahiers N° 20) P. Le Tréhondat et P. Silberstein, qui étaient également animateurs d'IDS (Informations pour les droits du soldat) nous rappellent que ce n'était pas un mouvement se proclamant de " l'antimilitarisme ", mais une organisation luttant notamment pour le droit syndical dans les casernes. Dont acte. En effet, si le qualificatif « d'antimilitariste » peut aujourd'hui être entendu non dans un sens « idéologique », mais comme désignant les activités de contestation et d'opposition au fonctionnement de l'institution militaire, il est évidemment important de rappeler que cela ne réflète pas la manière dont à l'époque se qualifiaient eux-mêmes des militants de ces mouvements.

Dictionnaire biographique

Le deux premiers tomes du " dictionnaire biographique du mouvement social " (série 1940-1968) devrait paraître en 2004, des lettres A à B. La collecte des biographies pour la partie consacrée au mouvement étudiant tant du dictionnaire que du GERME s'accélère en conséquence. Ci-dessous, un exemple de fiche rédigée par Alain Monchablon. Tous contacts, demandes de questionnaires, propositions de collaboration : **Alain Monchablon. CHS. Paris I. 9, rue Malher 75181 PARIS CEDEX 04. Courriel : alain.monchablon@wanadoo.fr**

BORELLA François, Charles, Joseph, André.

Né le 16 février 1932 à Nancy (Meurthe et Moselle) ; marié le 27 août 1957 avec Marie-Claire de Thomassin de Montbel ; cinq enfants ; dirigeant local (1954-1955) puis national (1955-1956) de l'UNEF ; membre du PSU depuis 1960, de sa Direction Politique Nationale de 1969 à 1974, membre du Comité Directeur du PS de 1974 à 1979 ; Professeur de droit ; conseiller municipal de Nancy de 1983 à 2002, conseiller régional de Lorraine de 1986 à 1998;

Troisième enfant d'une famille catholique pratiquante, François Borella perdit son père, adjudant-chef aviateur mort en service commandé, à l'âge de cinq ans et fut alors élevé par ses grands-parents maternels. Elève du lycée H.Poincaré de Nancy, boursier, premier prix d'histoire au concours général des lycées en 1949, bachelier en 1950, François Borella fut reçu en 1952 à l' Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer mais dut démissionner pour raisons de santé un an après. Mais il poursuivit ses études de droit à Nancy puis à Paris, en travaillant pour payer ses études, obtenant la licence en juillet 1953, le doctorat en mai 1957 ; reçu à l'agrégation de droit public et de science politique en 1962, il fut alors professeur à la Faculté de droit d'Alger au lendemain de l'indépendance.

Engagé à la Jeunesse Etudiante Chrétienne dès 1944 et à la Fédération française des Etudiants catholiques depuis 1950, François Borella milita à partir de 1953 dans l'Association Générale des Etudiants de Nancy, étant président de la " corpo " de droit en 1954, puis de l'Association Générale en 1955. Représentant du courant minoritaire (" mino "), syndicaliste et anticolonialiste, il fut élu vice-président de l'UNEF, chargé des questions universitaires au congrès de 1955 de cette organisation encore dominée par les corporatistes .

La guerre d'Algérie exacerba l'opposition entre les deux courants de l'UNEF et mit celle-ci en crise. En octobre 1955 François Borella devint le premier président " mino " de l'UNEF mais dut démissionner au bout de quinze jours faute d'une majorité stable ; son successeur " majo " fut lui-même contraint à la démission en février 1956, François Borella devenant alors conseiller juridique de l'UNEF dirigée uniquement par les minos depuis le congrès d'avril 1956 ; il quitta cette fonction en avril 1957, n'étant désormais plus étudiant , peu avant de publier (avec Michel de la Fournière, président de l'UNEF) Le syndicalisme étudiant, historique et justification de l'orientation du syndicalisme étudiant depuis 1946.

Entre-temps, en marge de l'UNEF mais avec l'accord de son nouveau président et des minos, il organisa à Paris avec Jacques Julliard une " Conférence nationale étudiante pour une solution du problème algérien ", tenue en juillet 1956 avec des représentants officieux de l'UGEMA, organisation étudiante du nationalisme algérien. Ses conclusions, publiées dans la revue Esprit en janvier 1957 se voulaient la préfiguration en miniature d'une négociation franco-algérienne . Cela valut à François Borella d'être en mai 1957 inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, mais acquitté en octobre 1958.

Assistant, puis chargé de cours à la faculté de droit de Nancy, jusqu'en 1962, il reprit son enseignement à Nancy en 1966 jusqu'à 1990, après quatre années à Alger, en qualité de professeur puis de président de l'Université de Nancy II (1973-1978) et directeur du département de science politique (1978-1988).

Adhérent à l'UGS en 1956, puis au PSU en 1960, il fut candidat de ce parti aux élections municipales et législatives à Nancy de 1968 à 1973. Proche de Michel Rocard, il adhéra en 1974 comme ce dernier au PS, dont il fut le candidat aux élections législatives en 1988, et aux municipales de 1983 à 1995 inclus, étant ainsi conseiller municipal d'opposition.

François Borella a été fait commandeur des Palmes académiques et officier dans l'Ordre du mérite.

Alain Monchablon

Contributions :

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE A L'UNIVERSITE : UNE PRATIQUE SOUS CONTRAINTE STRUCTURALE

LA CRISE DE 1986 A L'U.F.R DE PHILOSOPHIE DE PARIS 1

Charles Soulié[1]

Avant-propos. Censures sociales et réflexivité scientifique

Il est paradoxal de voir qu'à l'université l'U.F.R, ou le département, qui forment la plus petite unité de vie universitaire et le " lieu de vie " concret et immédiat des étudiants, qui y trouvent l'essentiel de leur réseau amical, comme de leur formation intellectuelle, soient si peu investis de manière militante par les étudiants, mais aussi scientifiquement par les chercheurs en sciences sociales (spécialistes des universités, des disciplines, des intellectuels, etc.). C'est pourtant à cette échelle que les questions pédagogiques, comme celles liées aux contenus et programmes d'enseignement, ou encore aux pratiques de recherche, peuvent être observées et discutées de façon fine et empirique (et c'est d'ailleurs à cette échelle qu'elles sont effectivement discutées par les enseignants). En fait, tout se passe comme s'il s'agissait là d'autant de " chasses gardées " les étudiants, sauf conjoncture historique particulière (Mai 1968, décembre 1986 dans le cas considéré), s'en remettant généralement aux enseignants pour ces questions. Quand aux chercheurs, il semble que la " bienséance académique " ne soit pas sans exercer alors des effets de censure. L'échelle de ce type d'enquête n'est d'ailleurs pas sans poser des problèmes d'anonymat, particulièrement vifs pour les périodes les plus contemporaines. Ce qui, plus généralement, explique sans doute aussi pourquoi il est si difficile, par exemple, de faire une histoire scientifique de l'université française d'après 1968. En effet, nombre des protagonistes sont encore vivants. Il s'agit donc d'une histoire qui n'est pas encore vraiment passée... On voit ici les obstacles proprement sociaux qui freinent le développement de la science sociale, et donc d'une forme de réflexivité accrue du monde académique vis à vis de lui-même.

Ce n'est semble-t-il le plus souvent qu'arrivés en troisième cycle, soit lorsqu'ils se sentent un plus reconnus par le monde académique et que leur connaissance de l'institution, comme de ses enjeux internes, devient plus fine et plus précise, que les étudiants s'autorisent éventuellement à aborder ces questions. Encore cela se fait-il de manière le plus souvent informelle, avec certains enseignants plutôt que d'autres, la question de la direction des thèses par exemple offrant un exemple particulièrement éclairant de l'état des débats en la matière... D'où l'intérêt de la crise de 1986 à l'U.F.R de philosophie de Paris 1, qui verra notamment des étudiants de second cycle s'investir, mais temporairement, dans des questions d'ordre pédagogique et scientifique. En fait, la succession rapide des générations étudiantes ne permet guère d'enclencher un processus d'accumulation du capital informationnel, qui permettrait aux étudiants d'être un peu moins démunis, ou dépossédés, en la matière, et donc de sortir du rôle d'éternel figurant (plus ou moins aveugle et manipulé) dans lequel ils sont la plupart du temps cantonnés.

Comme tous les univers sociaux, le microcosme philosophique universitaire est traversé de conflits qui, s'ils sont le plus souvent interprétés de manière philosophique par les philosophes eux-mêmes, n'en réfèrent pas moins à des luttes entre groupes socialement différenciés aux intérêts tant matériels que symboliques divergents, ainsi qu'à des contraintes institutionnelles bien réelles, même si elles sont le plus souvent déniées, ou perçues au travers du prisme déformant des intérêts de chacun. En rappelant ici l'histoire de la crise pédagogique que traversa l'U.F.R de philosophie de Paris I après les événements de décembre 1986, nous voudrions, entre autre, montrer comment l'université est

[1] communication au séminaire GERME-CHEVS du 5 juin 2002

pour les étudiants, comme pour les enseignants, le lieu d'application de stratégies tant professionnelles, pédagogiques, qu'intellectuelles différenciées. Ce faisant, nous soulèverons aussi des questions de politique universitaire rarement abordées de front, sans doute parce que remettant en cause les visions et les intérêts d'un grand nombre d'étudiants, comme d'universitaires, qu'ils soient " critiques " ou " conservateurs ".

Le profil des étudiants mobilisés

En 1986, le mouvement de protestation des étudiants et lycéens au " projet Devaquet " s'accompagna donc, à l'U.F.R de philosophie de Paris I, d'un fort investissement d'étudiants dans la politique pédagogique interne à l'U.F.R[1]. Cet investissement au niveau local fut vivement encouragé par une fraction du corps enseignant, qui y voyait notamment un moyen pour rééquilibrer en sa faveur les rapports de forces internes à l'U.F.R.[2] Il se concrétisa par la mise en place d'une " Commission Paritaire " élue en janvier 1987 et réunissant étudiants, enseignants et personnels A.T.O.S. La participation étudiante fut, si on la rapporte aux taux habituels dans ce genre de consultation, relativement importante (27% des étudiants inscrits iront voter). C'est en Licence qu'elle sera la plus forte (34%) et en D.E.U.G la plus faible (23%), cette différence s'expliquant sans doute par le moindre degré d'intégration des étudiants de D.E.U.G, dont le recrutement tant scolaire que social est nettement moins élevé que celui des Licence (les anciens khâgneux et les normaliens, qui forment la population scolairement dominante dans cet univers, n'intégrant le cursus de philosophie qu'au niveau de la Licence). De surcroît, on remarque que les enseignements de premier cycle ont lieu sur le site relativement excentré de Tolbiac, alors que ceux de second et troisième cycle se déroulent dans l'enceinte prestigieuse de la Sorbonne. Comme l'expliquera un animateur du mouvement étudiant, lui-même inscrit à l'époque en Licence : *" La population de Licence est engagée. On passe à la vieille Sorbonne, on participe de l'univers philosophique. "* Le sentiment " d'en être " croît donc à mesure que l'apprenti philosophe s'élève dans le cursus et tend à s'identifier à sa discipline, comme à ses enseignants, pour finir, comme " les grands ", par " jouer au philosophe"[3]. Les verdicts de l'institution scolaire jouent un rôle essentiel dans ce processus d'identification, ce qui est particulièrement visible chez certains normaliens hommes appelés, en raison de leur trajectoire scolaire antérieure comme de leur sexe, à remplacer leurs aînés.

Néanmoins, les étudiants qui se mobiliseront le plus ne seront pas ceux à fort capital scolaire(pour lesquels le champ des possibles professionnels paraît relativement déterminé, en l'occurrence le professorat de philosophie), mais plutôt une population qu'on pourrait qualifier de " prétendants " ou " d'aspirants ", se distinguant par un capital scolaire relativement modeste (hypokhâgneux plutôt que khâgneux, porteurs d'un Baccalauréat général sans mention obtenu en région parisienne, etc.), mais d'une origine sociale relativement élevée, ou dont les parents ont connu une ascension sociale forte sur une génération, et expérimentant donc un certain décalage entre leur niveau d'aspiration et des probabilités objectives de réussite.

De même, il ne faut pas négliger l'influence que des étudiants entrés par équivalence au niveau de la Licence (avec un diplôme d'école supérieure de commerce ou d'architecture par exemple) ont pu avoir sur le mouvement. En effet ces étudiants, qui pour les plus jeunes sont souvent d'origine sociale très élevée et généralement de sexe féminin, et pour lesquels la philosophie, par le " supplément d'âme " qu'elle procure et l'apparente gratuité de ses activités tend, dans l'espace des disciplines académiques, à occuper une position homologue à celle de l'histoire de l'art, n'ont pas été sans importer lors des débats, A.G, etc., leurs dispositions à concevoir la philosophie comme une matière de pure culture essentiellement destinée à produire des " honnêtes hommes " (ou

---

[1] L'U.F.R de philosophie de Paris I est la plus importante, numériquement, des U.F.R de philosophie françaises. Politiquement et philosophiquement, elle est le plus souvent décrite par les étudiants et enseignants comme située entre celle de Paris IV, sans doute la plus conservatrice de toutes, et celle de Paris VIII (ex Vincennes), ouverte en 1969 et censée représenter la gauche, voire dans les années 1970 l'extrême gauche, ainsi que l'avant garde philosophique de l'époque.

[2] Faute de temps, d'espace, comme d'informations, nous n'aborderons pas ici le contexte global du mouvement étudiant, tant au niveau de l'université de Paris 1 qu'au niveau de l'ensemble des universités.

[3] Pierre Bourdieu, " Il ne faisait jamais le philosophe " *Les Inrockuptibles*, n°25, du 23 septembre au 3 octobre 1995, page 12. Pierre Bourdieu y évoque son rapport à Georges Canguilhem.

d'honnêtes femmes si l'expression était possible), c'est-à-dire des individus idéaux capables de cumuler une activité professionnelle " sérieuse ", dans le commerce, les affaires, ou les médias par exemple, avec un intérêt ou un goût prononcé pour les débats d'idées portant sur des questions d'éthique, d'esthétique, " le politique ", etc. L'idée que l'enseignement philosophique universitaire ait pour principale fonction objective de produire des " professeurs " de philosophie du secondaire, et du supérieur, implacablement hiérarchisés en fonction de leur rang à l'agrégation et de leur passage à l'Ecole Normale leur était relativement déplaisante, comme elle l'était à ceux qui se faisaient une idée plus " élevée ", ou plus éthérée des fonctions de la discipline. Il existe ainsi tout un espace du philosophe comme "berger de l'être " à celui du philosophe, ou historien des sciences ou de la logique capable de dialoguer avec des scientifiques provenant des " sciences dures ", ou à celui du philosophe " engagé " sachant cumuler les profits de l'avant-garde politique avec ceux de l'avant-garde intellectuelle, qu'elle soit déconstructivisite, d'inspiration phénoménologique, anglo-saxonne, ou néo marxiste.

Enfin, le groupe des étudiants mobilisés comprenait aussi une fraction d'étudiants aux demandes relativement contradictoires, car ils souhaitaient à la fois participer, notamment au travers des enseignants de l'U.F.R perçus comme prestigieux ou d'avant-garde, à " la modernité philosophique " de l'époque, tout en engrangeant des diplômes et une formation " rentables " sur le marché de l'emploi et donc susceptibles de leur permettre de trouver un emploi. Au demeurant, cette contradiction n'était pas sans traverser l'ensemble des étudiants, en fonction notamment de leur degré de dépendance vis-à-vis de l'institution philosophique et scolaire, et donc du degré de convertibilité de leur capital scolaire, comme du volume de leur capital social. En effet, la question de son avenir professionnel ne se pose pas avec la même intensité pour un étudiant d'origine moyenne ou populaire " monté à Paris " pour passer les concours de l'enseignement, que pour un enfant de la bourgeoisie parisienne, qu'il soit ou non passé par la khâgne, et dont le profil se rapprocherait davantage de celui des " héritiers " décrits par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dans les années 1960[1]. Mais nous reprendrons ce dernier point un peu plus loin.

Les A.G, commissions, etc., particulièrement intenses et fréquentes au début du mouvement, contribuèrent à lancer un processus de " notabilisation " d'étudiants se distinguant notamment par leurs facilités (socialement déterminées) à prendre la parole en public, comme à emporter l'adhésion du groupe mobilisé. C'est ainsi que le mouvement étudiant se donna ses premiers porte-parole, dont certains avaient déjà acquis une première forme de socialisation politique dans des partis de gauche, ou d'extrême gauche, ou lors de mouvements antérieurs dans l'enseignement secondaire. Ces engagements politiques, en lien notamment avec des options philosophiques particulières (le marxisme althusserien notamment), tout comme des affinités d'humeur anti-institutionnelle, furent aussi à l'origine de rapprochements avec des enseignants, dont certains servirent ensuite de mentors, tant philosophique que politique, à des étudiants.

Socrate, chercheur ou professeur?

La mobilisation étudiante donna lieu, notamment au moment de sa plus grande effervescence, à la production de tracts portant sur le fonctionnement interne de l'U.F.R. Nous en rapporterons ici quelques-uns, puis décrirons plus avant les principaux protagonistes de l'affaire. La critique des étudiants mobilisés n'était pas sans rappeler celle de leurs aînés de mai 1968. Ils se plaignaient déjà de n'être que le terme passif du rapport pédagogique. L'un d'eux décrit ainsi le déroulement de ses cours à la Sorbonne : " *Un prof arrive. Il fait son cours. Des étudiants prennent des notes.*" Ce thème de la passivité sera repris dans un tract intitulé *Modes de notation* et diffusé en décembre

[1] L'accès d'une part de plus en plus importante de chaque classe d'âge au Baccalauréat a considérablement transformé le public universitaire et ses attentes. Néanmoins, il nous semble que la philosophie (en raison notamment de sa position dans la hiérarchie des disciplines), à la Sorbonne, et de surcroît en second cycle, peut être considérée comme une sorte de " conservatoire " académique, où la probabilité de rencontrer les profils d'héritiers tels qu'ils sont décrits par ces auteurs est plus élevée qu'ailleurs. De même, il semble que comparée à d'autres disciplines de lettres et sciences humaines, la philosophie ait été beaucoup plus malthusienne que d'autres. Ainsi, la philosophie a délivré 927 D.E.U.G en 1973 contre 1.057 en 1997, tandis que la sociologie en a délivré 492 en 1973 contre 3.134 en 1997 (cf. Soulié.C, " Les étudiants en sociologie d'aujourd'hui : matériaux pour une histoire disciplinaire ", *La lettre de l'Association des Sociologues Enseignants du Supérieur*, n°30, décembre 2001, p 15 à 24.).

1986 : " *Qu'en est-il de l'étudiant en philosophie ? Venir aux cours signifie pour lui attendre que quelque chose se passe. Dès lors, la structure pédagogique le prend au piège de l'allégeance et de la subordination dont sa passivité le rend complice. Ceci entraîne une improduction chronique et un ressassement des thèmes de l'histoire de la philosophie.* "

Mais c'est sans doute la question des contenus enseignés qui suscitera les critiques les plus vives. Ainsi en janvier 1987 un tract intitulé *Quels enjeux ?* aborde cette question en la reliant notamment à celle des programmes des concours de recrutement de l'enseignement secondaire: " *Peut-on faire l'économie d'une politique d'enseignement et de recherche véritablement critique? Peut-on se contenter de réduire le travail philosophique aux exigences (non critiquées) des concours de l'Education nationale? (...) Un tel immobilisme intellectuel en matière d'orientation de l'enseignement ne risque-t-il pas de décevoir les attentes des étudiants concernant une authentique réflexion philosophique?* "

L'ensemble de ces questions furent abordées dans le cadre de la Commission paritaire. Celle-ci se réunira huit fois entre le 27 janvier 1987 (première réunion) et le 26 avril 1988 (dernière réunion) et des procès verbaux seront rédigés à chaque séance. L'irruption soudaine des étudiants, absents depuis des années du Conseil d'U.F.R où seuls siégeaient effectivement les enseignants et les membres du personnel A.T.O.S., fut un formidable révélateur des contradictions traversant l'institution[1], comme des stratégies des étudiants, tant par rapport à l'enseignement philosophique universitaire, que vis-à-vis de leur avenir professionnel.

En effet petit à petit, les étudiants se divisèrent en deux groupes avec chacun leur leader. Le premier, dans la ligne des tracts cités plus haut, voulait émanciper les programmes d'enseignement et les méthodes pédagogiques des exigences des concours de recrutement (CAPES, agrégation) en les orientant plus nettement vers la recherche. Chez ces étudiants, cette orientation était souvent accompagnée de la quête d'enseignants charismatiques, ou de maîtres à penser et à vivre qui, délaissant les chemins tout tracés d'une philosophie routinisée, sauraient proposer à leur public une lecture hérétique, ou au moins dépoussiérée et plus stimulante pour de jeunes âmes, des " grands textes " de l'histoire de la philosophie, ou une philosophie morale et politique au goût du jour. Voici par exemple ce qu'en dit Thérèse, une fille de cadre supérieur parisien inscrite en Doctorat d'esthétique et ayant consacré sa Maîtrise aux cyniques grecs : " *Les étudiants, ils attendent énormément de choses. D'abord pas qu'on leur récite ce qu'a dit Platon, Hegel, etc... Mais qu'y ait une réflexion qui s'installe réellement, ce qui est très rare vraiment j'veux dire. Je pense pas que s'arrêter uniquement à l'histoire de la philosophie, ça apporte quelque chose. (...) Un prof de philo avant tout pour moi c'est un sage. Bon, c'est un peu bête comme image, mais ça veut dire comme Socrate. Quelqu'un comme Socrate, quelqu'un qui cherche pas à te... Qui cherche pas à te dire: " Voilà, je sais ça, vous devez l'apprendre. " Mais qui chercherait en même temps que toi, moi alors je trouve ça passionnant. (...) En fait, je pense pas que les profs quand ils enseignent, ils ont une philosophie à eux. Q : C'est-à-dire? T : Ben je pense pas qu'ils se soient créée une philosophie, je pense qu'ils sont de très bons intellectuels. Q : C'est-à-dire qu'ils lisent les textes ? T : Oui, ouais, c'est ça. Si, il y en a certains, ils lisent très bien, mais je pense pas qu'ils se soient fait une philosophie. Q : Tu pourrais me citer quelques philosophes actuels ? T : Cioran... Et puis quelqu'un, j'ai pas assisté à son cours, mais j'ai assisté au colloque sur Châtelet qu'y a eu dernièrement. Et il y avait Deleuze qu'a parlé le dernier. Bon pour moi, il a représenté quelque chose. Bon je le connaissais pas et j'ai découvert quelque chose, vraiment. Tiens là, c'est un philosophe tel que je le conçois.* "

L'opposition que Thérèse dessine entre les simples professeurs et les professeurs qui sont aussi philosophes (Gilles Deleuze) peut être renvoyée à la distinction médiévale des *lectores* et des *auctores*[2]. Les premiers, " *humbles serviteurs des oeuvres* ", et la plupart du temps inconnus du grand public, sont " *orientés en priorité vers la reproduction de la culture et du corps des*

---

[1] Ce retour intempestif, mais momentanée, des étudiants sur la scène académique effraya au début certains enseignants, ayant eux-mêmes connu 1968, et affolés à l'idée d'affronter de nouveaux " enragés ", susceptibles de contester leurs prérogatives d'enseignant, comme de troubler le " déroulement normal " des cours.

[2] Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, 1984, Minuit, p 152.

reproducteurs " (les futurs professeurs de philosophie), tandis que les seconds, orientés vers les activités de recherche et de création, disposent en général d'une " autorité symbolique " importante liée à la production d'oeuvres novatrices, mais n'ont guère de pouvoir institutionnel. On retrouve ici l'opposition entre les deux formes de pouvoir qui structure l'ensemble du champ universitaire littéraire. Selon Jean-Louis Fabiani[1], cette opposition est ce qui permet de comprendre " l'humeur anti-institutionnelle " de l'avant-garde philosophique depuis les années soixante, qui expérimente le décalage existant entre sa notoriété véritable et son pouvoir institutionnel. *" Le thème philosophique de la marge, comme celui de la transgression, est à mettre en rapport avec la division des deux pouvoirs universitaires. "*

Le second groupe étudiant, qui n'apparut que progressivement au fil des débats de la Commission et du vieillissement social des étudiants mobilisés, et pour une fraction duquel la question du devenir professionnel tendait à devenir de plus en plus pressante (notamment après l'année de Maîtrise)[2], était plutôt partisan d'une rescolarisation du cursus permettant à l'université de préparer efficacement les étudiants aux concours de recrutement du secondaire. Karine, une hypokhâgneuse, fille de médecin d'origine provinciale (lui-même fils de mineur d'origine polonaise) ayant consacré sa Maîtrise à Aristote, auteur sérieux s'il en est, et qui fut la porte parole, malheureuse, de ces étudiants et de leurs revendications plus prosaïques, explique: *" Il y avait une contradiction chez les étudiants. Une partie voulait qu'on prépare mieux aux concours et l'autre qu'on laisse une liberté plus grande. (...) On se comprenait toujours mal. Moi je voulais pas dire qu'on devait transformer l'université en classe préparatoire, bon alors qu'eux, certaines personnes, dès qu'on disait préparation aux concours, ils disaient : " Oui, vous voulez faire de l'université une classe préparatoire. " (...) Bon alors, ou on bouleverse tout et on arrête les concours, et je suis à la limite d'accord parce que je trouve ça complètement idiot, contraire à la philosophie enfin tout quoi. Et pourtant je les passe ces concours, et je fais des efforts de méthodologie tous les jours, je pense à la rigueur, etc... Ou bien on change tout, ou alors on s'applique à être plus dans la ligne de ce qui est demandé. Ce que je trouve scandaleux, c'est le divorce continuel. On sait qu'il y a une réalité, et tout le monde regarde ailleurs de peur d'affronter cette réalité en face. Si on fait de la philosophie, je vois mal, à moins de tout changer à un moment donné et de faire du journalisme, si vraiment on veut continuer on a qu'une seule perspective. Parce qu'à mon avis, il faut être conséquent avec soi-même. "*

Mais ce que Karine comprendra le moins lors de ces affrontements, c'est la position particulièrement ambiguë de certains enseignants " d'avant-garde ", qu'elle admirait et prenait comme modèle de réalisation intellectuelle, mais qui s'opposeront farouchement à toute tentative de rescolarisation du cursus: *" Certains profs avaient peur, c'est ça la contradiction énorme euh... La faculté, elle fonctionne à vide et ils parlent de créer un espace de liberté qui soit différent des filières de Normal-sup. Donc ils veulent préserver un espace de liberté. Alors ce qui les rend malades, c'est que les étudiants à l'intérieur de cet espace qu'ils ont voulu préserver réclament une préparation aux concours. Ca ils comprennent plus, c'est pas possible ça. Parce qu'ils ont l'impression qu'ils vont s'aligner sur quelque chose qu'ils ont refusé. Alors qu'ils viennent tous de Normal-sup, tous ! "* Le comportement de ces enseignants, pourtant perçus comme " de gauche " et " d'avant-garde ", fut un profond motif de troubles pour une fraction des étudiants mobilisés qui peu à peu découvrir la complexité du jeu académique et l'entrecroisement problématique des différents niveaux (politique, pédagogique, scientifique, etc.)dans la pratique des universitaires. L'un d'eux, entré par équivalence au niveau de la Licence après avoir fait une Licence d'histoire dans une autre université parisienne, résume ainsi les leçons politiques qu'il tirait de son engagement : *" Alors tu vois, ces gens-là sont faits de couches successives. Au niveau politique global, ils sont de gauche. Sympas quoi ! Mais après, quand tu grattes un peu et que tu examines leurs pratiques pédagogiques, ou de recherche, ça change. Tu t'aperçois qu'ils peuvent tout à fait cumuler ça avec des pratiques pédagogiques élitistes, et aussi d'ailleurs un libéralisme pédagogique irresponsable qui fait que chaque prof fait son cours dans son coin, sans se soucier*

---

[1] Jean-Louis Fabiani, *Les philosophes de la République*, 1988, Minuit, p 166.

[2] On pourrait parler d'un " principe de réalité sociale et professionnelle" de plus en plus pressant pour ces étudiants, qui auraient ainsi la particularité sociale de " vieillir " plus vite que les autres.

d'un projet pédagogique global. Ca devient un espèce de chacun pour soi, pour sa filière, sa sous-discipline et les étudiants sont juste là comme prétexte pour faire des cours. C'est le public quoi ! (...) En fait la fac, elle est faite pour les enseignants, pour qu'ils fassent leur recherche. Pas pour les étudiants."

Auctores contre *lectores*

Le clivage entre étudiants trouva à s'alimenter fortement chez les enseignants qui, en fonction de leur spécialité comme de leur statut au sein de l'U.F.R, se mobiliseront en faveur de l'une ou l'autre de ces positions. Ainsi les " méthodologues ", comme les historiens de la philosophie les plus traditionnels, soutenaient les étudiants souhaitant rescolariser le cursus et l'on rapportera ici les propos d'un spécialiste de méthodologie qui, lors de la Commission paritaire du 25 mai 1987 : *" fait part du regret d'un grand nombre d'étudiants préparant les concours de ne pas avoir été assez " infantilisés " et de ne pas avoir reçu une préparation spécialisée. Il lit une pétition spontanée des étudiants d'agrégation qui demandent qu'un " atelier " de lecture des grands textes soit mis en place. "*

A l'inverse, les enseignants de philosophie politique, esthétique, sciences sociales, bref de spécialités plus ou moins dominées et marginales dans le cursus philosophique traditionnel (et qui de fait offrent semble t il des carrières moins rapides dans l'enseignement supérieur), ainsi qu'un groupe de Maîtres de conférences disposant d'un certain prestige intellectuel lié à la production d'une oeuvre jugée " novatrice ", appuyaient les étudiants les plus critiques. Bernard, le chef de file de ces étudiants, un hypokhâgneux, fils d'huissier et d'une secrétaire devenue enseignante de secrétariat, ayant consacré sa Maîtrise à la lecture que Georges Bataille fit de Hegel (sujet permettant d'étudier un classique utile pour les concours, tout en s'intéressant à un auteur d'avant-garde), raconte comment un de ces Maîtres de conférences a pu, lors d'un cours, mobiliser ses étudiants, *a priori* peu intéressés par le mouvement de protestation au " projet Devaquet " : *" X nous a fait prendre conscience de ce qui se passait. Q : A savoir ? B : A savoir qu'il y avait des gens dans la rue... Chose, c'est vrai, qu'on remarquait à peine dans notre... cosmos théoros... coupé. Q : Les manifestations ? B : Oui. Q : Mais tu disais que ça ne t'intéressait pas ? B : Non mais là, c'était juste... Non mais la façon dont X a présenté ça, la chose, c'était : " Mais il y a des gens qui bougent! " Il ne disait pas : " Y'a des gens qui bougent pour ça euh... C'est dégueulasse cette loi là euh... La sélection, il faut être contre. " Y disait: " Mais regardez dehors, y a des gens qui sont prêts à se battre, qui font grève. Y se passe quelque chose. " Alors à partir de là, si il se passe quelque chose, on pouvait pas rester comme ça. " Et réfléchissez, qu'est-ce qui peut changer ici ? Effectivement, est-ce que vous êtes contents de tout ? C'est le moment de se demander ça. " Et là, les questions ont fusé: " Au secours, apprendre Platon, Descartes j'en ai marre euh... Lire Kant de cette façon, j'en ai marre euh... Faire toujours les mêmes dissertations, j'en ai marre. " Et c'est vrai, Z a posé une question très juste: " Mais d'ailleurs pourquoi faire des dissertations ? Qu'est-ce que la dissertation ? " Question qu'on s'était jamais posée... Pourquoi faire des dissertations? C'est... On avait tellement intégré cette forme d'expression en philosophie à notre cursus, qu'on était presque incapable de s'en détacher. Et pour s'en détacher, y fallait vraiment qu'il se passe ça. Que dans la rue ça bouge, que dans le cours de X y ait cette... "*

Endossant les critiques que X, en tant que créateur et libre interprète de l'histoire de la philosophie, adresse à une histoire de la philosophie routinisée et au formalisme rhétorique des méthodologues et autres " entraîneurs " aux concours, Bernard peut critiquer l'humilité de ces *lectores* qui, " prostemés " devant une histoire de la philosophie dont ils sont les humbles desservants [1], sont incapables de " rendre à la philosophie une vie ", c'est-à-dire de débanaliser les topiques scolaires, et qui, en bon " comptables " qu'ils sont, restent cantonnés dans des tâches de conservation et de transmission de la tradition philosophique. Bernard critiquera ainsi la place excessive prise par l'histoire de la philosophie dans le cursus. Selon lui, le mal de l'U.F.R tient *" dans son excès*

---

[1] L'article de Rémi Brague, un normalien spécialiste d'Aristote et professeur à Paris I, "Elargir le passé, approfondir le présent" paru dans le *Débat* de novembre/décembre 92 (n°72), nous paraît exemplaire de la position de ces *lectores* vis-à-vis des *auctores*. En effet, celui-ci y prend la défense de ces *"tâcherons"* (les historiens de la philosophie) qui ne *"figurent jamais au devant de la scène"* et qui *"subissent la condescendance de penseurs autoproclamés"*. Fait remarquable, cet enseignant préparait à l'époque *"depuis plusieurs années, un livre sur la vertu d'humilité."*

d'historicisme bêtifiant et ratiocinant. Tout cela n'est que répétitions et doctrines pompées dans les manuels. "

Par suite, lors des A.G et Commissions, Bernard sera un des plus féroces critiques des concours, des cours de méthodologie et de préparation à l'agrégation (et par là même des enseignants spécialistes de ces matières), ainsi que de l'histoire de la philosophie routinisée, et des-historicisée (et notamment indifférente au contexte sociohistorique ayant vu naître les différentes doctrines), qu'on y enseigne habituellement. L'opposition décrite précédemment entre *lector*es et *auctor*es, qui s'affrontent par étudiants interposés, apparaît nettement quand Bernard compare le cours de X à celui de Y, un spécialiste de méthodologie. Chez ce dernier : *" les étudiants apprennent à faire des dissertations. Q : Et les cours de X, ça n'était pas ça? B : Oh non ! Non, non le cours de X t'apprend pas à faire une dissertation, il t'apprend à penser. Q : C'est-à-dire ? B : Il t'apprend à penser, à réfléchir d'une certaine façon. X pense en même temps que toi en cours. Q : Et Y ? B : Y t'impose une manière de penser qui est déjà sur sa feuille et qui sera sur toutes les feuilles de l'agrégation... En fait, à travers le cours de Y, mais je me fous que ce soit celui de Y ou un autre, c'est pas le... Mais ce qui est sidérant, c'est que c'est un cours qui prétend à faire de la philosophie, c'est typiquement la professionnalisation de la philosophie qui se met en marche dans ce genre de cours. C'est-à-dire : " Voilà comment il faut faire une introduction, voilà comment il faut faire une première partie, voilà comment on passe d'une première partie à une seconde partie. "*

A un clergé professionnalisé, bureaucratisé (c'est le thème de Socrate fonctionnaire[1]) desservant d'un culte sans âme et sans vie ("La vie est ailleurs.") essentiellement orienté vers la reproduction de l'univers philosophique (tant dans ses structures mentales qu'institutionnelles), Bernard oppose les fulgurances créatrices d'un prophète, dont il faut pourtant bien remarquer qu'il est lui aussi rétribué par l'Etat et qu'il dispose de tous les signes de l'excellence scolaire (agrégation et Ecole normale) l'autorisant à effectuer ses prouesses philosophiques, ainsi qu'un certain nombre de transgressions réglées. Comme le remarque Anna Boschetti[2], s'inspirant ici d'une analyse weberienne: *" Les prophètes et les hérésiarques sont pour la plupart des transfuges du sacerdoce, ils sont formés dans l'Eglise et, s'ils la contestent, ils n'en renient pas les valeurs mais prétendent les réaliser dans une version plus authentique et plus pure."*

La Commission ne survécut pas à ces contradictions, et sa dernière réunion (celle du 26 avril 1988) fut l'occasion d'un " déballage " public douloureux. Aux réclamations insistantes d'étudiants se plaignant d'être mal préparés aux concours (surtout en comparaison des élèves des E.N.S), et reprochant aux enseignants de ne pas suffisamment s'investir collectivement dans un projet pédagogique commun et cohérent, un enseignant, lui-même passé par l'Ecole normale et ayant obtenu l'agrégation alors que le nombre de postes était particulièrement réduit, finira par opposer la médiocrité de ces mêmes étudiants - *" le niveau général est bas, il ne faut pas se le cacher pudiquement "*, médiocrité liée selon lui à l'absence de sélection à l'entrée des études de philosophie, ainsi que tout au long du cursus : *" nos étudiants arrivent jusqu'à la Maîtrise sans rencontrer d'obstacles et, pour ainsi dire, de manière " indolore " ; ils sont donc très surpris d'avoir à affronter ensuite les difficultés réelles de la préparation à l'agrégation, difficultés dont ils ne se doutaient absolument pas. (...) Concrètement, cela signifie que tous les étudiants dont les notes dans le 1er cycle et en Licence sont inférieures à 15/20 n'ont pas le niveau requis pour espérer être ultérieurement reçus aux concours. Il faut le savoir, même si cette constatation est amère. "* Lors de cette même séance, une spécialiste de méthodologie rappellera à un enseignant critiquant le système de l'agrégation qu'il avait été lui-même " premier " à ce même concours. Ce qui mettra d'ailleurs hors de lui un de ses collègues, qui sortira en claquant la porte.

" D'où parles-tu ? "

Comprendre les tenants et aboutissants de ce conflit pédagogique et scientifique demande à ce qu'on le rapporte à la fois à l'usage socialement différencié que les étudiants font de leurs études de philosophie, ainsi qu'au réseau des contraintes structurales pesant sur l'enseignement philosophique

---

[1] Thuillier Pierre, *Socrate fonctionnaire*, Ed Complexe, 1982.

[2] Anna Boschetti, *Sartre et les Temps Modernes*, Minuit, 1985, p 151.

universitaire. Concernant le premier point, on remarquera déjà que s'il est vrai que chez un même étudiant peut souvent coexister " *l'aspiration à un encadrement plus étroit et à une rescolarisation de la vie étudiante avec l'image idéale et prestigieuse du travail noble et libre affranchi de tout contrôle et de toute discipline* " [1], il n'est pas moins vrai que cette contradiction peut aussi être rapportée à la diversité des usages, tant scolaires que professionnels, qu'en fonction notamment de leur origine sociale et scolaire, les étudiants font de leur passage à l'université.

En effet, et comme on l'a déjà vu plus haut, les étudiants en philosophie de Paris I ne forment pas un groupe homogène et ils se différencient nettement quant à leurs perspectives professionnelles. Le souhait de devenir enseignant est surtout le fait des étudiants d'origine populaire et des anciens khâgneux, tandis que ceux d'origine favorisée envisagent plus souvent de devenir journalistes, artistes, cadres supérieurs, etc.[2] Ces derniers sont aussi plus nombreux à suivre un autre cursus, généralement plus professionnel, parallèlement à leurs études de philosophie ou comptent souvent faire d'autres études après la Licence ou la Maîtrise (Sciences Po, économie, droit, écoles d'art, de journalisme, etc.). D'un autre côté, l'observation du groupe des étudiants mobilisés montre que les éléments les plus désireux de " rescolariser " le cursus provenaient essentiellement des cours de C.A.P.E.S/agrégation, ainsi que d'étudiants non passés par les classes préparatoires, ou n'ayant fait qu'une hypokhâgne et d'origine provinciale. Les échecs répétés aux concours sont fréquents chez ces derniers, dont le malaise ne cesse de croître à mesure qu'ils se rendent compte tant des limites de leur formation antérieure, que de la concurrence redoutable que leur livrent les normaliens et les anciens khâgneux.[3]

C'est d'ailleurs de ces étudiants, scolairement particulièrement dominés, que viendront les demandes d'encadrement et de rescolarisation les plus fortes[4]. De par leur situation de quasi monopole pédagogique, les enseignants spécialistes de méthodologie et de la préparation aux concours disposent ainsi d'une sorte de clientèle captive, elle aussi aisément manipulable, et ils leur arrivent d'entretenir avec certains de leurs étudiants une relation s'étendant à tous les domaines de l'existence. On assiste parfois à de véritables prises en charge tant intellectuelles qu'affectives d'étudiants (bien souvent choisis en raison de leur docilité et de leur bonne volonté scolaire), laquelle prise en charge contraste fort avec le " libéralisme " habituel des pratiques pédagogiques universitaires. C'est cette situation de monopole, ou de clientélisme forcé, propice à toutes sortes de dérapages, que critiqueront les étudiants lorsqu'ils demanderont que soit instauré un " *roulement* " des enseignants préparant aux concours. A cela, il leur sera répondu " *que cette sorte d'enseignement est une tâche ingrate et que peu d'enseignants sont prêts à y consacrer du temps et de l'énergie.* " [5]

La supériorité des anciens élèves de classes préparatoires aux concours de recrutement se comprend aisément. L'entraînement qu'ils ont reçu en khâgne et les contenus particulièrement traditionnels qui

---

[1] Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, 1964, p 113.

[2] Sur ce point Charles Soulié " Profession philosophe ", *Genèses*, n° 26, avril 1997, pp. 103-122.

[3] Ces différences dans les orientations tant professionnelles que pédagogiques des étudiants trouvent aussi à s'exprimer dans leurs orientations scientifiques, et notamment leur choix d'objet en Maîtrise, DEA et Doctorat. *Cf.* " Anatomie du goût philosophique ", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°109, octobre 1995. Dans une perspective de sociologie des sciences comparée, et empiriquement fondée, nous avons étendu cette analyse à l'ensemble des disciplines de lettres et sciences humaines. " Le recrutement des étudiants en lettres et sciences humaines et leur objets de recherches ", Gérard Mauger et Charles Soulié, *Regards sociologiques*, n°22, 2001, p 23 à 40.

[4] Par contraste avec le radicalisme critique d'avant-garde des étudiants contestant le système des concours de recrutement, les demandes, par trop marquées au coin des nécessités matérielles et professionnelles, de ce second groupe ne pouvaient apparaître que comme prosaïques ou rétrogrades. Symboliquement dominés, ces étudiants ne pouvaient manquer de vivre leurs revendications de façon plus ou moins honteuse.

[5] *Cf.* Procès-verbal de la Commission Paritaire du 26 avril 1988. Dans son *vade-mecum* relatif à la préparation des concours de philosophie (*Les concours de philosophie : C.A.P.E.S et Agrégation*, éditions du temps, 1997, p. 47), Christian Godin, dont l'ouvrage contient notamment une " Adresse aux futurs candidats " rédigée par François Dagognet (président du jury d'agrégation de 1971 à 1979), écrit notamment : " *Dans certaines universités, aucun cours de philosophie n'est prévu ni donné, concernant les notions et les textes du programme de l'Agrégation. Nombre d'enseignants estimeraient déroger et même déchoir si en lieu et en place de leurs cours (presque toujours historiques d'ailleurs plutôt que philosophiques) ils étaient chargés de thèmes et textes au programme, comme de simples professeurs de Terminale...* "

y sont véhiculés, les prédisposent à mieux réussir dans ce type d'épreuve que les étudiants n'ayant connu que la pédagogie " libérale " des universités, leur encadrement lointain, et l'orientation d'une fraction de leurs enseignants vers la recherche. De même, le recrutement scolairement et socialement élevé de ces khâgnes (nombreux sont les khâgneux ayant une mention au Baccalauréat et nombreux sont parmi eux les enfants d'enseignants et de cadres supérieurs) augmente encore les chances de réussite à ce genre d'épreuve. Quant aux normaliens, ils bénéficient à l'intérieur de leur Ecole d'un véritable suivi pédagogique (existence de répétiteurs) les préparant de manière efficace, et sans complexe, à l'agrégation.

Bernard, le leader de la tendance anti-concours, ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Souhaitant après la Maîtrise préparer sérieusement l'agrégation, il a réussi, sur recommandation de son mentor académique (lui-même normalien) à s'inscrire une année durant en tant qu'auditeur libre à l'E.N.S de Fontenay et a pu ainsi bénéficier d'une préparation adéquate. Nous l'avons recontacté deux ans après les événements rapportés ici et son point de vue avait quelque peu évolué : *"J'étais auditeur libre à Fontenay et c'est vrai que commencer dans un milieu où le concours est la chose la plus admise et pratiquée euh, bon ben on évite, on évite certains écueils. Bon, on va assez vite vers les livres essentiels en éliminant les lectures inutiles. (...) J'ai trouvé des cours utiles pour les concours, qui vous évitent des lectures. Alors ça, on peut demander quelque chose de très scolaire, mais alors il faut que le prof... J'ai un cours de cet acabit à Fontenay et effectivement le type fait cours sur Bergson et il m'évite de lire Bergson. Bon : " Ici il commence de dire ça, ensuite il dit ça, là il y a une référence à X ". C'est typiquement le genre de cours utile. On en sort épuisé, c'est plat, on s'y ennuie. Mais bon ça, c'est un cours utile. Il n'y a pas à la Sorbonne de cours semblables, parce que pour faire ce genre de cours, en fait, il faut être fort, c'est ça le problème. C'est que pour faire ce genre de cours utile d'abord euh... il faut pas être fier. Je veux dire, il faut pas avoir une trop haute estime de ce qu'on peut (faire). Il faut avoir conscience que le cours qu'on est en train de faire, c'est un cours que après, tout étudiant serait capable de faire. Ca demande un énorme boulot et ensuite ça demande une clarté d'exposition, c'est typiquement le genre de cours pédagogique. "*

Les contradictions mises au jour lors des débats de la Commission Paritaire sont structurales et renvoient au système que forment l'ensemble des établissements supérieurs enseignant la philosophie (classes préparatoires, E.N.S et universités). Les classes préparatoires et les E.N.S sont en philosophie le foyer véritable de la reproduction du corps professoral et l'université joue un rôle très secondaire dans la formation des futurs philosophes professionnels. Néanmoins, la profession d'enseignant du secondaire étant un des principaux débouchés des études de philosophie, les universités ne peuvent guère s'en désintéresser sous peine de voir fondre leur public. D'un autre côté, ce sont ces mêmes universités qui, avec les grands établissements (Collège de France, E.H.E.S.S, etc.), assurent les tâches de recherche et de production du savoir et qui abritent les différentes " avant-gardes " intellectuelles, généralement plus attachées à l'autonomie de la recherche par rapport à la demande sociale, ou bureaucratique.

Par son ouverture à d'autres populations étudiantes que celles habituellement accueillies en classes préparatoires, ainsi que par la plus grande différenciation interne de son corps enseignant, qui se traduit notamment dans l'opposition précédemment développée entre *lectores* et *auctores*, l'université est le lieu privilégié de l'expression des contradictions internes au champ philosophique universitaire, et périodiquement des étudiants s'insurgent (avec l'appui d'une fraction du corps enseignant) contre la détermination par l'enseignement secondaire des programmes d'enseignement et contre la place excessive accordée à l'histoire de la philosophie[1].

---

[1] Ainsi en 1990/1991, des étudiants en philosophie de Nanterre (Paris X) mettront sur pied un "Collectif" visant notamment à organiser des "séminaires" de réflexion autour de questions d'ordre philosophique, politique, artistique, etc. Les critiques adressées à l'enseignement philosophique universitaire étaient très proches de celles rapportées plus haut. Dans un des tracts distribués à l'époque, on lit notamment : *"Si la philosophie ne se trouve pas à l'université : où est-elle ? Pour certains, la philosophie commence après avoir absorbé la totalité de l'histoire de la philosophie. Quand ? Lors de mon dernier soupir ?"* De même, un enseignant du département (Pierre Caussat) rédigera à l'époque une lettre ouverte, dans laquelle il se plaindra de *" la prolifération de ce qu'on pourrait appeler la tendance "philologique" (en philosophie) ; c'est-à-dire l'érudition pointue, l'étude des sources, des variantes, la sacralisation des textes, bref tout ce qui rentre sous la catégorie de l'histoire de la philosophie et qui n'est en fait que l'histoire dans la philosophie, une historicité dévorante, illimitée et exténuant ce qu'elle prétend promouvoir. Corollaire : la carrière des enseignants définie*

Un " éternel retour " structurellement déterminé

Ainsi est-il possible de rapprocher la crise pédagogique que connut l'U.F.R de philosophie de Paris I en 1986 de la crise universitaire de mai 1968. Les critiques adressées à l'université, le profil des étudiants mobilisés [1], comme le type d'alliance noué avec les enseignants, nous paraissent comparables. Plus précisément, et concernant l'enseignement philosophique universitaire, on peut se référer ici aux écrits produits par la " Commission de Philosophie " de la Sorbonne qui, très active en mai 1968, fera une critique en règle de l'enseignement philosophique traditionnel et proposera dans un de ses textes une réforme globale des enseignements dans cette discipline.

Ce texte[2](rédigé essentiellement par des enseignants) débute par une critique du rapport pédagogique traditionnel, accusé d'empêcher tout apprentissage réel et critiqué comme n'offrant aucun accès rationnel au savoir. Pour les rédacteurs, la pédagogie traditionnelle, qualifiée aussi de " pseudo-pédagogie charismatique " se refuse à " dévoiler les accès " à la culture, car ce serait *ipso facto*, dévaluer cette même culture. Ce phénomène est exacerbé dans une discipline comme la philosophie, en raison notamment d'une tendance permanente à *" l'idolâtrie de la pensée "* : *" Aux idoles, on rend un culte: faire accéder au dialogue éternel des grandes pensées est en quelque sorte une fonction sacrée. D'où un rapport pédagogique à l'avenant : l'élève ou l'étudiant a l'impression qu'étudier telle pensée est lui rendre un culte. Quand on fait étudier Platon, Descartes, Kant, on s'indigne qu'il n'ait pas encore lu La République ou Les Méditations, comme si c'était manquer de respect envers la personne de leurs auteurs. "*[3]

Ce type de rapport pédagogique n'est pas sans susciter *" le malaise et l'hostilité des élèves "* pour lesquels ne pas comprendre, c'est risquer d'être rejeté comme profane d'un monde d'initiés. On est élu ou imbécile : *" La révolte éclate et avec elle le renversement total des positions : pourquoi cette vénération à l'égard des penseurs dépassés? Qu'est-ce que le "savoir" philosophique sinon le dogmatisme et le conformisme de l'idéologie bourgeoise? Contre l'idolâtrie, l'iconoclasme: briser ce vieux rapport pédagogique enseignants-enseignés qui recouvre la fonction d'intégration aux rites sociaux exercés par les prêtres, en finir avec l'étude érudite des vieilles idoles, mêmes si elles sont d'aujourd'hui, y substituer une critique radicale les dénonçant comme idéologies au service d'intérêts extérieurs à la pure et sainte spéculation. On parvient finalement à la thèse inverse, poussée à l'extrême, qui résume le tout: la philosophie est une contestation permanente de la société et de ses idéologies. Le philosophe est un contestateur institutionnalisé, rétribué par la société pour la dénoncer."*[4]

Les rédacteurs prennent ensuite leurs distances avec cette thèse radicale, qui aboutirait selon eux à la disparition de tout savoir, comme de tout enseignement. Leur position peut-être qualifiée de réformiste selon les critères et le vocabulaire politiques de l'époque. Ils refusent la réduction de la philosophie au politique, ou à la contestation de ce qui est, et veulent réformer cette discipline de l'intérieur. Cette position permet de sauvegarder l'idée même d'un enseignement philosophique ainsi que l'existence d'un savoir ou d'une compétence proprement philosophique, ou encore de ce qu'ils appellent, s'inspirant sans doute de Louis Althusser, du " travail théorique ": *" sans le travail théorique, la contestation s'épuise d'elle-même. Comme elle ne peut se fonder, elle rencontre une*

---

en fonction de cette aptitude à l'érudition historienne (patience, minutie, longévité, territoire strictement délimité, etc.) Schématiquement, la bonne carrière s'amorce dès le mémoire (choix du sujet) et se poursuit sur cette lancée ; la thèse n'est que le jalon d'une carrière ordonnée toute entière à engranger les savoirs et les bénéfices d'un même auteur, d'une même période. "

[1] Dans son introduction au *Journal de la commune étudiante* (réédité en 1988, Seuil, p 37), Pierre Vidal-Naquet écrit qu'en mai : *"ce ne sont pas, et de loin, les étudiants les plus défavorisés, ceux qui sont obligés d'exercer un métier, qui ont été à la pointe du mouvement."* L'auteur précise aussi en note que : *"Pour Berkeley, les statistiques montrent une participation très importante à la révolte d'étudiants diplômés et de condition aisée."* On trouvera aussi des renseignements relatifs à l'origine sociale d'une fraction des leaders de mai 1968 dans le travail de Jean-Pierre Faguer, " Khâgneux pour la vie : une histoire des années 60 ", *Dossier* n° 5 du Centre d'études de l'emploi, 1995.

[2] Il s'agit d'un texte intitulé "Contenu et méthodes de l'enseignement de la philosophie " reproduit dans le numéro spécial " La Sorbonne par elle-même " du *Mouvement social*, n° 64, juillet/septembre 1968.

[3] Op. cit., p. 321.

[4] Op. cit., p. 322.

autre contestation qui l'annule. Contester est une opération qui ne préjuge en rien de l'auteur et du contenu; n'importe qui peut contester n'importe quoi. (...) Enfin, en admettant même que la philosophie soit réduite à la contestation de la société bourgeoise, il faut admettre alors des exclusives dans son enseignement. Or, le corps enseignant, dans une grande partie, n'accepterait pas de concentrer son travail en une activité de critique sociale au nom de certains principes directeurs. Il faudrait l'y contraindre pour que ce projet soit valide. D'où l'alternative: ou bien un gouvernement autoritaire fixe impérativement le contenu de l'enseignement, ou bien nous retrouvons à la rentrée la situation antérieure et la fonction de contestateur rétribué devient irrecevable."[1]

Les rédacteurs refusent donc la réduction de la philosophie à une "activité de critique sociale", fonction qui sera par contre explicitement revendiquée par une fraction importante du corps enseignant du futur département de philosophie de Vincennes qui, fondé par Michel Foucault, ouvrira ses portes en janvier 1969 et servira de refuge à l'avant-garde philosophique et politique de l'époque[2]. Leur objectif est avant tout de réformer l'enseignement philosophique traditionnel, en remplaçant une pédagogie charismatique et élitaire par une pédagogie rationnelle, qui serait l'outil d'une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur. On remarquera la proximité de certaines de ces critiques avec celles rapportées plus haut, et relatives aux poids et rôle de l'histoire de la philosophie dans l'enseignement. Néanmoins, le texte de 1968 manifeste une sensibilité sociologique nettement plus vive[3], et se distingue par sa critique du rapport pédagogique charismatique, ainsi que par son insistance à vouloir rapprocher la philosophie des sciences. De même, et s'il prend ses distances vis-à-vis de la dissertation[4], il ne critique pas explicitement le système des concours en tant que tel[5].

Ce bref rappel historique montre que les contradictions qui traversent, en le structurant, l'enseignement philosophique universitaire perdurent. En fait, cet enseignement nous paraît littéralement pris " entre le lycée et l'avant garde " [6] et il est possible ici de classer les différentes U.F.R. de philosophie parisiennes (de celle de Paris VIII Vincennes, transférée aujourd'hui à Saint Denis, à celle de Paris IV) en fonction de leur proximité aux tâches de reproduction du corps enseignant, du volume de capital scolaire global détenu par leurs étudiants (passage par la khâgne et une E.N.S), et de l'importance qu'y prennent, ou y ont pris, les enseignants d'avant-garde. Mais cette contrainte que le champ philosophique exerce sur l'enseignement philosophique universitaire n'est pas sans " informer " ensuite tant les pratiques enseignantes, que celles des étudiants, qui, en fonction de leur stratégies tant professionnelles qu'intellectuelles, stratégies elles-mêmes déterminées par le volume et la nature du capital possédé, auront plus ou moins intérêt, soit à remettre en cause l'ordre existant, en favorisant par exemple le développement de l'hétérodoxie ou de réflexions critiques relatives aux pratiques d'enseignement, soit à le reproduire tel quel.

Charles Soulié
Université Paris VIII, département de sociologie
(charles.soulie@wanadoo.fr)

---

[1] Op. cit., p 322.

[2] Sur l'histoire de ce département: Soulié Charles, " Le destin d'une institution d'avant-garde : histoire du département de philosophie de Paris VIII ", *Histoire de l'éducation*, n° 77, janvier 1998 (p 47 à 69).

[3] On y retrouve, en effet, un écho des réflexions pédagogiques exprimées quatre ans plus tôt (soit en 1964) dans *Les héritiers*, par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron.

[4]: *"La dissertation, et singulièrement la dissertation de philosophie générale, caricature du système des études philosophiques en France, paraît en grande partie condamnée. Ce système entraîne une surestimation des procédés rhétoriques dont l'analyse a déjà été faite.* (Op. cit., p. 333)

[5] Pour une critique légèrement postérieure du système des concours, on pourra lire : " Contre l'agrégation : pour un système unique de recrutement des enseignants du second degré ", Comité national des candidats, *Esprit*, n 328, juin 1969, p 1005 à 1018. Ainsi que : *Crève salope : pour en finir avec l'agrégation* , Comité national des candidats, 1969, Nouvelles éditions Debresse.

[6] Louis Pinto, *Les philosophes entre le lycée et l'avant garde*, L'Harmattan, 1987.

CHANGER L'IMAGE D'ASSAS : LA MOBILISATION ETUDIANTE CONTRE L'EXTREME DROITE A PARIS II. 1986-1998, LE CAS DE PSA-UNEF-ID.

Xavier Renou[1]

L'apparition du GUD à Assas en 1969 s'inscrit dans une histoire de la Faculté de Droit parisienne marquée chez les étudiants par un activisme d'extrême droite. Le profil particulier de l'institution, et les circonstances qui président à sa refondation, après 1968, favorisent l'implantation du groupe Union-Droit, qui parvient en quelques années à éliminer toute opposition de gauche dans l'université. Au milieu des années 1980, un noyau étudiant hostile au GUD ouvre une section PSA (branche étudiante de la CFDT) à Assas. La réaction violente du GUD l'oblige à adopter des formes de mobilisation et un militantisme de " camp retranché " originaux. Ce faisant, ils se heurtent de plein fouet à une institution monolithique qui leur est hostile. En recourant aux multiples ressources de l'action collective, ils parviennent peu à peu à renverser la problématique du camp retranché, en contraignant l'institution à se transformer. Durablement ?

I/ La Faculté de Droit de Paris : un contexte favorable à l'implantation de l'extrême droite

Le GUD est un phénomène essentiellement parisien. Il y a eu à certaines époques des GUD puissants à Lille, Nice, Strasbourg, Lyon, Aix-en-Provence, etc. mais il n'y a qu'à Paris, plus spécifiquement autour d'une seule faculté parisienne, Assas, que le GUD a pu se maintenir sans interruption pendant plus de trente ans. Pourquoi et comment le GUD s'est-il imposé dans la faculté juridique ?

Il semble que l'extrémisme de droite fut fortement implanté à la Faculté de Droit parisienne dans toute la première moitié de notre siècle, et que face à la violence de ses interventions publiques, face à sa volonté affichée de peser sur le choix des enseignants, voire des doyens, comme sur celui du contenu des enseignements, les autorités universitaires se montrèrent très complaisantes à l'égard des extrémistes.

Une tradition d'extrême droite étudiante bien ancrée à la Faculté de droit de Paris

Au début du siècle passé, l'extrême droite mène l'offensive contre les enseignants républicains dans l'Université. Celle-ci devient alors un enjeu à part entière dans la bataille politique entre fidèles de l'ordre et partisans du mouvement. C'est la formation des élites, et au-delà, côté nationaliste, la revanche sur l'Allemagne qui se jouent dans les amphithéâtres étudiants.

A partir de 1902, c'est l'Action Française qui devient hégémonique à droite, et particulièrement dans les Facultés de Lettres et de Droit. Sur Paris, l'UNEF est progressivement phagocytée par les Camelots du Roi, la jeunesse AF qui contrôlent le grand syndicat étudiant entre 1925 et 1934. Déterminés à préserver la Faculté de Droit parisienne de la pénétration des idées républicaines, les étudiants nationalistes s'emploient à en chasser systématiquement les enseignants progressistes, à l'occasion de campagnes extrêmement violentes et souvent teintées de racisme ou d'antisémitisme, comme en 1909-1912, contre le doyen Charles Lyon-Caen. Affaires Scelle (1925), Giffard (1927), Jèze (1936).[2] Chaque fois, le scénario est le même, et se reproduira tel quel avec les étudiants du GUD : campagne d'affichage, chahuts, agressions physiques, grève, interventions policières assorties d'affrontement, et finalement retour au calme, après que les autorités politiques aient cédé

---

[1] Doctorant en sciences politiques à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Communication lors de la séance du groupe de travail GERME-CHEVS du 4 décembre 2001.

[2] Marc Millet, *La faculté de droit de Paris face à la vie politique, de l'affaire Scelle à l'affaire Jèze, 1925-1936* (Compte-rendu par Alain Monchablon, *Les cahiers du germe trimestriels* N° 20 – 4° trim 2001).

devant les étudiants. Et toujours, les autorités de la Faculté se montrent solidaires des étudiants nationalistes, dont ils partagent les revendications.

Après la guerre, l'extrême droite étudiante est davantage sur la défensive, mais toujours active à la Faculté de Droit. C'est la Corpo, première association de l'établissement, liée à l'UNEF, qui sert de refuge aux nationalistes et leur permet de conserver une certaine hégémonie culturelle dans la Faculté. Fondée en 1934 par l'un des leurs, elle est dotée de statuts qui réservent la présidence aux "Français de sang". Jean-Marie Le Pen en devient président en juin 1949. Il le reste jusqu'en 1951, officiellement, jusqu'en 1953 en fait.

Si la Corpo se donne l'apparence d'un club de copains chahuteurs (surtout des garçons) mais se révèle une association politique lorsqu'il s'agit de prêter main-forte aux militants d'Action Française, du MRP ou du RPF, contre les étudiants catholiques de gauche ou communistes. C'est en tant que telle, d'ailleurs, qu'elle reçoit le soutien de nombreux professeurs.

Les étudiants nationalistes, et notamment ceux de la Faculté de Droit parisienne, jouent un rôle important dans les débats et conflits qui traversent l'UNEF et provoquent son éclatement (avec la FNEF, la FEN, le Mouvement des Etudiants Français) au moment de la guerre d'Algérie. Au milieu des années 1960, la constitution du mouvement Occident, qui multiplie les actions violentes contre les gauchistes, accroît les tensions au Quartier Latin et au nouveau centre Assas, ouvert en 1963, où la Corpo ouvre ses rangs aux nationalistes de ce mouvement. C'est finalement la perspective d'un affrontement entre les membres d'Occident et les gauchistes rassemblés à la Sorbonne qui sert de prétexte à l'intervention de la police dans les locaux de l'université, intervention qui déclenche la première émeute de mai 68.

Une Sociologie des étudiants et enseignants juristes parisiens favorable

Une rapide étude sociologique de la composition de la Faculté de Droit de Paris après la guerre montre qu'elle bénéficie avec la Faculté de Médecine, du recrutement étudiant le plus privilégié. L'association du Droit et de Paris désigne un public étudiant favorisé socialement et culturellement. Cette particularité de la Faculté de Droit de Paris ne se dément pas lorsque la réforme d'Edgar Faure vient remodeler les universités françaises, et que la Faculté de Droit de Paris est transformée en Université Panthéon-Assas (Paris II).[1] A partir de 1993-94, la sectorisation permettra une certaine démocratisation, Assas s'ouvrant à la proche banlieue. La proportion de fils et filles de la CSP supérieure (professions intellectuelles supérieures) se réduit, et passe en dessous de celle de Nanterre-Droit, tout en restant supérieure à la moyenne nationale.[2]

---

[1] Pour la décennie 1960, l'écart entre les représentativités de la Catégorie SocioProfessionnelle (CSP) "ouvriers" et de la CSP "professions libérales et cadres supérieurs" est considérable. En droit et sciences économiques, il est de 1 à 53 en 1962, et encore 1 à 30 en 1968, contre 1 à 31 en 1962 et 1 à 20 pour les lettres, 1 à 29 en 1962 et 1 à 17 en 68 pour les sciences. Les étudiants en droit et sciences économiques sont parmi les étudiants socialement les plus privilégiés (avec les étudiants en médecine). En 1975, l'écart s'est réduit, mais reste très important : il est encore de 1 à 16 en droit et sciences économiques, contre 1 à 11 en lettres et sciences. Les sociologues remarquent dès lors que les fils et filles de cadres supérieurs ont deux fois plus de chances d'aller en droit, médecine ou pharmacie que les fils et filles d'ouvriers ou de salariés agricoles.
Si on compare maintenant, après l'éclatement de la Faculté de Droit en 1970, la situation de Paris I et Paris II, qui peuvent attirer le même type de population de par leur proximité géographique, on retrouve ces différences d'origines sociales entre étudiants de lettre et de droit. Pour l'année 1975-76, on dénombre 46 % d'étudiants appartenant à la CSP "cadres et professions intellectuelles supérieures" à Paris I (toutes disciplines), et 54 % à Paris II (toutes disciplines). Il faut regretter que les chiffres fournis par la Direction Générale de la Prévision et de la Prospective de l'Education nationale ne concernent pas les différentes matières, ce qui aurait permis de distinguer le déterminant "discipline" du déterminant "implantation géographique du lieu". Pour l'année 1983-84, et toutes matières confondues, on dénombre 44 % d'étudiants appartenant à la CSP "cadres et professions intellectuelles supérieures" à Paris I, et 56 % à Paris II. Il est intéressant de constater que les évolutions sont différentes pour ces deux universités, l'une amorçant une démocratisation timide, l'autre renforçant au contraire sa sélectivité. S'agit-il d'une politique délibérée de l'administration de Paris II, ou d'une sélection naturelle qui s'opérerait en raison de la réputation d'excellence d'Assas, qui attire toujours plus de candidats ?

[2] Il faut cependant rester prudent dans l'analyse à cause de la distinction par discipline, qui fausse les comparaisons avec les chiffres antérieurs. On dénombre encore 32 % d'étudiants appartenant à la CSP supérieure à Paris I en droit et sciences économiques, et 39 % à Paris II, soit un peu plus que la moyenne nationale, qui est de 33% d'étudiants en droit et sciences économiques originaires de familles dont le père appartient à la CSP supérieure.

Le profil sociologique de ces étudiants est un bon indicateur de leurs valeurs probables. Des origines sociales privilégiées se traduisent généralement par des opinions plus conservatrices, par un respect plus grand pour l'ordre, considéré comme juste et naturel, comme allant de soi.

Pour autant, si cette sociologie n'est sans doute pas défavorable à l'implantation d'une extrême droite militante, de par la proximité possible entre les valeurs conservatrices des étudiants et celles, ultra conservatrices, des militants nationalistes, il importe de ne pas faire de déductions trop rapides. Après tout, Assas comme la Faculté de Droit ne sont pas les seules universités à bénéficier d'effectifs étudiants socialement privilégiés.

Le choix des études de droit est un signe supplémentaire de conservatisme. Comme le montre Robert Francès,[1] de tous les déterminants possibles de l'idéologie des étudiants (profession du père, de la mère, lieu de naissance, sexe, l'âge, études précédentes, année d'étude, etc.), l'appartenance à une discipline est le facteur qui distingue le plus nettement les étudiants les uns des autres au plan de l'idéologie. Classant les disciplines sur un axe conservatisme/radicalisme, il constate que le Droit arrive en deuxième position du côté conservateur, après... l'Allemand.

Si les étudiants en droit sont parmi les moins syndiqués et les moins inscrits dans des partis politiques, ils sont cependant, pour ce qui concerne ceux des leurs qui sont adhérents à de telles formations, parmi les plus militants, les plus actifs.

Les enseignants de droit ont logiquement un profil comparable à celui de leurs étudiants. Hostiles aux réformes, à l'ouverture de la Faculté, à la démocratisation de l'enseignement, à la pluridisciplinarité, aux nouvelles pédagogies, à l'abandon des traditions de type vestimentaire par exemple, des rites pendant les conseils (les éloges funèbres), ils sont à la fois historiquement, socialement et culturellement amoureux de l'ordre et proches du pouvoir, surtout lorsque celui-ci promeut des valeurs conservatrices. Catégorie traditionnellement " dominante ", le corps des professeurs de droit connaît une remise en question rapide dans les années 1960, à mesure que la démocratisation du recrutement, la captation de la formation des élites politiques par les Grandes Ecoles ou encore l'émergence de nouvelles disciplines sociales concurrentes viennent entamer leur légitimité.

Ce contexte favorable explique que les responsables du mouvement Occident, confrontés au lendemain de Mai à l'hégémonie gauchiste et à la dissolution de leur mouvement, donnent la consigne à leurs maigres troupes de se regrouper et éventuellement de s'inscrire au centre Assas.

La bataille de l'Université : la constitution du bastion

La réforme du Ministre de l'Education Edgar Faure, qui prend ses fonctions aux lendemains de Mai, va renforcer le caractère politiquement conservateur du centre Assas en déclenchant bien involontairement une véritable bataille dont l'enjeu va être la recomposition politique des universités françaises. Devant la contestation qui perdure, et qui a montré sa force, les enseignants et étudiants conservateurs, minoritaires, sont bien décidés à faire front, en défendant des établissements universitaires transformés en bastions hostiles à la réforme. La loi Faure cristallise ainsi les oppositions dans l'Université. A droite, on lui reproche d'introduire les élections et la politique dans l'Université, c'est-à-dire, mathématiquement, la domination de la gauche et de l'extrême gauche. Et l'on s'emploie par conséquent à rejeter la pluridisciplinarité, au fondement de la loi, dans la mesure où celle-ci risque d'attirer les étudiants des disciplines moins conservatrices au sein des facultés de droit.

La bataille de l'Université est particulièrement vive au sein du Quartier Latin, et notamment à l'occasion de l'éclatement de la Sorbonne et de la Faculté de Droit, partagées entre Paris I et Paris II. Elle se traduit par de nombreux affrontements entre étudiants de droite et de gauche. Maurice Duverger évoque dans une tribune libre au Monde, en février 1970, le lien objectif qui existerait alors entre la résistance d'une partie du corps professoral de ces deux universités à la loi Faure et l'agitation violente entretenue par l'extrême droite étudiante.

---

[1] Robert Frances, *l'idéologie dans l'université*, PUF, Paris 1980

Finalement, lorsque la séparation-recomposition des deux Facultés s'achève, Paris II s'est constitué en bastion conservateur bien décidé à défendre ses traditions et son unité contre les progressistes. On rencontre donc à Assas un président d'UER de droit privé qui introduit le SAC à Assas, écarte un assistant dont les opinions lui déplaisent, un futur président d'université fervent " anticommuniste " qui ne démentira pas son soutien au Salon du Livre d'extrême droite organisé par des étudiants du FN, un nombre significatif de professeurs royalistes, catholiques intégristes ou membres du FN, un responsable des archives de la faculté, membre dirigeant du SAC, de l'UNI, et président du MIL, d'un trésorier du MIL, d'un responsable d'Ecole doctorale et d'un professeur ancien Ministre de la Justice membres de l'Opus Dei, d'un grand nombre de professeurs signataires de pétition ou militants acharnés contre le droit à l'avortement, de responsables du Club de l'Horloge, d'anciens militants du GUD ou d'Occident, etc....

Comment s'étonner, dès lors, qu'un rapport récent du Conseil National d'Evaluation des universités constate qu'à Assas, "la majorité des professeurs souhaitent que l'avenir ressemble au passé" ?

II/ La stratégie et les difficultés de PSA

Quand le GUD s'implante à Assas en 1968-69, à la suite de la dissolution d'Occident, il se heurte aux étudiants gauchistes, nombreux à la fois dans l'université de droit et dans le Quartier Latin. Presque quotidiennement, les uns et les autres s'efforcent de prendre le contrôle physique des lieux. Les étudiants sont alors régulièrement témoins de bagarres impressionnantes.

Peu à peu cependant, les adversaires du GUD perdent du terrain, et partent s'inscrire dans d'autres d'établissements. Ceux qui restent sont victimes d'une violence difficile à soutenir qui explique la disparition totale de l'opposition de gauche au tournant des années 1970 et 1980.

Aussi l'apparition d'une section de PSA, branche étudiante de la CFDT, à Assas en 1985, manifeste-t-elle le retour historique de la gauche dans l'établissement d'enseignement, ce qui ne saurait être accepté par les étudiants nationalistes, et pas davantage, d'ailleurs, par les autorités de la faculté.

Un contexte de mobilisation défavorable : l'indifférence des étudiants.

L'étude des années de présence du GUD à Assas révèle une forte apathie chez les étudiants de l'Université de Panthéon-Assas, qui ne sont que marginalement intervenus contre les violences de cette extrême droite. Cette apathie relève de deux explications liées : la dépolitisation massive de la jeunesse en général et des étudiants en particulier, d'une part, qui se traduit par une forte indifférence aux exactions de l'extrême droite, surtout dans les années 1980 et 1990, et l'ignorance, le manque d'information, due en partie à cette indifférence.

Si l'on excepte le cas particulier des militants de gauche, l'étudiant inscrit à Assas a fait le choix de faire abstraction de la mauvaise image, politiquement parlant, de Paris II, pour n'en retenir que le prestige. Il se tient à l'écart de la vie politique agitée de l'établissement, ce qui lui permet pour ce qui concerne les années 1980 et 1990, d'en ignorer l'essentiel. Un étudiant qui n'accorde aucune attention aux tracts distribués à l'entrée, et ne lit pas régulièrement la presse, a dans ces années peu de chances d'assister à des violences dans sa faculté, qui sont sporadiques, brèves, se déroulent devant peu de témoins, et peuvent se produire n'importe où dans un centre universitaire qui comprend 7 étages et des centaines de mètres de couloirs. L'étudiant d'Assas n'est donc pas a priori sensibilisé à la question des violences d'extrême droite à Assas.

L'apparition de PSA et les effets de la violence du GUD

Lorsqu'une poignée d'étudiants proches de la CFDT décident d'ouvrir une section PSA (branche jeune du syndicat ouvrier) à Assas, ils savent qu'ils auront affaire à forte partie. Le petit groupe accueille donc sans exclusive des militants issus de toute la gauche, socialiste, communiste ou gauchiste. Dans l'atmosphère de " camp retranché " caractéristique de ce militantisme, l'unité n'est pas un problème : la violence de l'adversaire soude les volontés, renforce les amitiés.

L'unité du groupe est d'autant plus forte que les effectifs sont faibles. Soumis à une pression extrêmement forte de la part de son environnement extérieur, le groupe resserre ses liens, ses militants se coupent peu à peu de leurs autres relations pour ne plus vivre que par le groupe. Un responsable de l'époque, Xavier, se souvient : "*nous on était dans notre trip, on était en permanence sous pression, on vivait beaucoup les uns sur les autres*". Des relations fortes naissent, des couples se forment aussi. La violence de l'adversaire joue un rôle structurant considérable, en agissant directement sur la psychologie du militant, qui se sent menacé constamment, isolé du reste des étudiants par la nature toute particulière qui le lie à son université, milieu hostile ou terrain de conquête. "*On avait développé un peu le mythe du petit village gaulois assiégé, et personne ne nous aidait, ça renforçait le groupe*".

L'appartenance au groupe, au "petit village gaulois" se traduit pour le militant par une forte identification à l'organisation, et surtout par une réelle fierté. "*Avec le recul, c'était vraiment flippant, on était vraiment dans un état de tension... C'était très dur pour les militants. C'est pour ça que quand tu discutes avec eux, ils sont très fiers : c'est plus fort pour eux que le simple fait d'avoir milité, c'est vraiment le sentiment du devoir accompli, il y a un vrai sentiment identitaire par rapport à tout ça.*" Et de réelle fierté.

La dépolitisation croissante des militants antifascistes : une génération morale ?

La génération de militants qui apparaît dans les années 1980 avec PSA est très différente de celle qui l'a précédée. La première génération antifasciste, celle des années 1970, est marquée par une forte légitimité de l'engagement militant, et par une forte politisation des militants eux-mêmes. Les étudiants de PSA sont au contraire directement touchés par le reflux des idées révolutionnaires et la déconsidération de la politique caractéristiques de cette décennie. Il faut bien parler en ce qui les concerne d'une " génération morale ", qui s'engage par aversion morale ou par réflexe, parce que " quand on est de gauche, on s'oppose à l'extrême droite ". Le combat de ces nouveaux militants ne s'inscrit pas dans une perspective de renversement du capitalisme, ni même de transformation de la société. Le fascisme n'est pas considéré comme menaçant l'ensemble de la société (le Front National commence à peine à décoller sur le plan national). Non, pour ces militants, il s'agit de lutter contre la violence, de défendre des valeurs post-matérialistes floues (la tolérance...), de réagir à des incidents dont on a été témoin. Il y a une vraie dimension d'immédiateté : l'ennemi est là, on ne se pose pas de questions, il faut le combattre, point. L'engagement des militants antifascistes du centre Assas exprime avant tout une réaction relevant plus du sentiment que du raisonnement : il s'agit pour eux de témoigner de leur aversion sentimentale, presque viscérale à l'extrême-droite, plus que de construire un avenir meilleur ou de comprendre le phénomène extrémiste.

Les étudiants de PSA sont d'ailleurs dans la majorité des cas des étudiants jeunes, inscrits en première ou deuxième année de Deug, et primo-militants. La plupart n'ont aucune autre appartenance politique. Peu à peu pourtant, et notamment au moment de l'adhésion de la section à l'UNEF-ID, quelques-uns des militants de PSA (qui conservera son nom à titre usuel) se rapprocheront des différentes tendances du syndicat national, voire du parti socialiste. Pourtant, l'écrasante majorité de ces militants antifascistes abandonne toute activité politique en quittant l'université. Comme le dit l'un des militants interrogés, "*quand tu quittes Assas, tu as vécu le militantisme comme un héroïsme, tu as pris des risques... Après ça tu vas à un meeting de Georges Sarre dans le 12ème, on te parle des caniveaux de la rue machin...*". Ainsi l'étudiant adhérent à PSA ne peut-il retrouver ailleurs ce type particulier de militantisme, marqué par des relations interpersonnelles fortes (caractéristiques des formations aux effectifs extrêmement réduits), et par une pression et une terreur très intenses en provenance de l'adversaire.

Cette faible politisation des militants de PSA est sans doute à l'origine de l'absence de revues, bulletins, journaux, ou encore de débats théoriques au sein de la section. Signalons une unique publication sur l'extrême droite, d'une centaine de pages photocopiées regroupant des documents et analyses divers sur l'extrême droite au centre Assas, paru en 1988.

Exister à l'université

Les militants de PSA, lorsqu'ils arrivent à Panthéon-Assas, sont considérés par une grande partie des étudiants et autorités de la faculté comme des militants d'extrême gauche, ce qui ne leur donne

pas bonne presse, et notamment auprès des autres associations du 4ème étage, qui ont noué entre elles des contacts privilégiés et voient d'un mauvais œil s'installer cette nouvelle association, qui introduit une nouvelle concurrence.

Il s'agit donc à la fois de " se fondre dans le décor ", de banaliser la présence du nouveau syndicat, mais aussi de faire entendre sa différence, de montrer qu'il faut désormais compter avec PSA, quoiqu'en dise l'adversaire. Les militants s'efforçent ainsi d'ouvrir le local aussi souvent que possible. Ce n'est pas seulement une question de prosélytisme. Il faut s'afficher, montrer qu'on est là pour de bon, et définitivement, qu'on n'a pas peur, mais qu'on n'est pas non plus agressif, ou trop prosélyte. En signe d'assurance, la porte est laissée grande ouverte, et les militants stationnent parfois devant l'entrée pour prouver qu'ils ne craignent pas le GUD, mais aussi, il est vrai, pour repérer les signes de tension avant une attaque.

Cette volonté d'apparaître se traduit aussi par l'envoi de lettres au Président de l'université, chaque fois qu'un incident se produit. A destination des étudiants, PSA recourt aux ressources classiques du militantisme : distributions de tracts, tenue de conférences et autres réunions publiques, appels et participations à des manifestations, pétitions. Il s'agit là d'une véritable " bataille de l'information ", l'administration s'efforçant au contraire de minimiser la réalité des incidents mêlant des membres du GUD.

Les enseignants sont aussi visés par les militants démocrates, mais ceux-ci se heurtent à l'indifférence, la peur ou l'hostilité de cette catégorie du personnel d'Assas.

Le syndicat étudiant s'emploie également à mobiliser la presse autour des violences qui le frappent, ce qui ne fonctionne vraiment que lorsque la section rejoint, en 1990, l'Unef-Id, une structure dont la notoriété est beaucoup plus forte.

Par la suite, lorsque la légitimité du petit syndicat étudiant s'affirmera et commencera à se traduire en scores électoraux importants, des étudiants de PSA prendront l'initiative de faire vivre un périodique de qualité, Assas Autrement, qui se fera l'organe officieux de la section syndicale et focalisera sur le combat contre l'extrême droite.

Faire pression

Exister est une chose, lutter en est une autre. PSA, fidèle à sa stratégie légaliste, va s'évertuer à forcer l'administration à appliquer le règlement intérieur contre le GUD ou en faveur de PSA, notamment pour ce qui a trait à la sécurité des militants et étudiants et à la liberté d'expression. Pour ce faire, les antifascistes vont multiplier les pressions sur les autorités de l'université, de l'intérieur, et essayer dans le même temps d'attirer l'attention de l'extérieur sur la situation particulière du centre Assas. Par des actions en faveur de revendications précises, comme l'ouverture d'une procédure de dissolution du GUD, l'exclusion des étudiants responsables de violences, ou l'introduction de mesures de sécurité pour protéger la liberté d'expression dans l'établissement, les étudiants de PSA ont pu contraindre l'administration à prendre ses responsabilités.

PSA s'emploie en outre à élargir autant que possible la mobilisation à l'extérieur, en multipliant les démarches auprès de personnalités politiques, de journalistes, de syndicats, d'associations de défense des droits de l'Homme, etc. La démarche qui a mené la section PSA-Assas à rejoindre l'UNEF-ID, en 1991, doit être comprise comme une tentative supplémentaire de poser la question de Panthéon-Assas sur un plan plus large. La disparition brutale de PSA national, auto-dissout cette année-là, pose la question de l'intégration à une autre structure de gauche. En rejoignant une structure nationale puissante, les étudiants démocrates se donnent une chance supplémentaire de triompher de leur adversaire.

Cette stratégie globale va commencer à fonctionner, sur le plan interne et strictement électoral, évidemment, mais aussi sur le plan national, avec le relais des médias, qui n'hésitent pas à consacrer des pages entières à la situation politique du centre Assas. Le contexte est favorable, puisqu'il s'inscrit dans le cadre plus large de la mobilisation contre le Front National. Il est probable que l'intervention de la grande presse dans le débat a joué un grand rôle dans la décision d'exclure le GUD prise par le conseil d'université. Les développements des journaux représentent des désagréments certains pour les autorités de l'université, qui passent pour incompétentes et peut-être

complaisantes, et pour l'image de la faculté dans son ensemble, qui devient le territoire de non-droit où l'extrême droite fait régner sa loi.

Les élections plutôt que la violence

Confrontés à la violence de l'extrême droite comme à la banalisation de sa présence au nom d'une " tradition " d'Assas, les militants antifascistes avaient à choisir les moyens de lutte appropriés à leur combat. Il leur fallait choisir, en premier lieu, entre deux réponses possibles au GUD, électorale et intellectuelle, ou violente, l'une et l'autre forme étant peu compatibles en raison des impératifs liés au jeu électoral.

Les années 70 avaient vu les formations d'extrême gauche recourir à la violence pour tenter de reprendre Assas au GUD et aux autres formations d'extrême droite étudiantes. Fortement marqués par la Résistance et la lutte contre le fascisme, nourris d'une culture révolutionnaire légitimant la violence populaire, les étudiants antifascistes n'hésitaient pas à organiser avec leurs relais extérieurs des raids spectaculaires contre le GUD. Pourtant, avec le recul du gauchisme, c'est aussi une méthode, la violence, qui perd de sa légitimité à gauche. Les partisans des réponses musclées aux attaques du GUD sont à PSA très minoritaires, et beaucoup moins assurés de leur bon droit que ne l'étaient leurs prédécesseurs. D'autant que des raisons de bon sens militent en faveur du choix d'une stratégie non-violente. Les démocrates ne sont en effet plus en mesure de " tenir le terrain ", c'est-à-dire de faire face en cas de représailles provoquées par une attaque qu'ils auraient eux-mêmes organisée.

C'est cependant le contexte de dégoût général de la violence qui convainc les militants de PSA d'axer leur discours sur le rejet de la violence extrémiste et d'inciter les étudiants à voter contre elle, en votant PSA. De cette façon, PSA discrédite l'argument des " violences entre extrémistes " souvent opposé par ceux qui cherchent à renvoyer dos à dos l'extrême droite et la gauche.

Le choix des élections comme moyen d'opposition au GUD s'avère très vite le bon, puisqu'il libère les étudiants hostiles au GUD de leur peur. Seuls dans l'isoloir, ils peuvent sans craintes faire le geste de résistance élémentaire. Démultiplié, ce geste devient extrêmement symbolique, et confère une portée médiatique à la mobilisation. La presse ne manquera pas de titrer " Assas passe à gauche " lorsque PSA deviendra à partir de 1993 la première formation de la faculté.

Enfin, les militants de PSA s'investiront sur le terrain culturel, également propice à changer à la fois l'image d'Assas et la conscience de ses étudiants, en soutenant l'initiative d'étudiants extérieurs désireux de mettre fin au Salon du Livre français, manifestation annuelle organisée à Assas par une association culturelle d'extrême droite.

De l'utilisation des élections pour lutter contre l'extrême droite à l'utilisation de l'extrême droite pour remporter les élections.

La victoire électorale de PSA, et le recul réel du GUD à la fin des années 1990, pose la question de la pertinence du maintien de la thématique antifasciste dans les campagnes électorales du syndicat. Les tracts de PSA mentionnent systématiquement la lutte passée et présente contre le GUD, ce qui est cohérent, mais qui semble remplir une fonction autre que de mobilisation. Héritier d'une histoire particulière du fait de son unité d'origine, constituée en formation unique de la gauche par la violence du GUD et l'image d'Assas, qui empêchent l'émergence d'une force à la gauche de PSA (type Sud-étudiants), PSA est pourtant partie prenante des luttes intestines à l'UNEF-ID. Celles-ci, qui répondent à des logiques de carrières militantes, fragilisent le syndicat et rendent sa section Assas vulnérable. De fait, celle-ci est régulièrement traversée de conflits de personnes ou de courants, et tend à perdre son caractère unitaire d'autrefois. Dans ce contexte, la priorité donnée à la lutte antifasciste remplit plusieurs fonctions : elle permet de faire l'impasse sur la définition de revendications susceptibles de diviser les militants, elle rappelle un passé récent et unitaire, en même temps qu'elle représente un fond de commerce électoral très rentable.

III/ Une institution hostile contrainte de se transformer

Une institution conservatrice et hyper centralisée

On a vu plus haut certaines caractéristiques sociologiques et politiques propres à la Faculté de Droit et à Paris II, et la façon dont cette dernière s'était constituée en bastion conservateur au cœur du Quartier Latin. Ce caractère ne se dément pas avec le temps, puisque Paris II est l'une des dernières facultés à se soumettre à la loi Savary de janvier 1984, appliquée seulement à la rentrée 1988. Un rapport du milieu des années 1990 du Conseil National d'Evaluation de l'Université dénonce d'ailleurs une participation relevant de l'apparence, et masquant la réalité d'un pouvoir concentré dans les mains d'une seule personne, le président de l'université, en un " régime quasi monarchique ". Le même rapport s'alarme ainsi de la trop grande centralisation de la prise de décision, de l'excès de formalisme qui marque la gestion administrative de l'institution, et le conservatisme d'un corps enseignant qui souhaite " dans son ensemble que l'avenir ressemble au passé ".

Les discours de l'administration

L'administration est prise ici comme un tout qui comprend principalement les différents présidents de l'université, les membres du conseil d'administration qui l'ont élu et des chefs des différents services, les derniers disposant d'une marge de manœuvre faible en matière de discours. Pour ces acteurs, le discours sur le GUD, tenu sur près d'une trentaine d'années, épouse 4 argumentations. Le choix de l'argumentation dépend de l'interlocuteur, de son degré de connaissance du problème, mais peuvent être tenus simultanément si besoin.

Dans le premier argumentaire, il s'agit de minimiser le problème, de démontrer qu'il est sans gravité, qu'il relève du passé ou n'existe, ne se maintient que parce que l'on parle de lui, justement. Ainsi, le GUD est-il disqualifié du fait de sa non-représentativité, et les incidents qui l'impliquent jugés sans conséquences, semblables à des formes de chahuts, d'excitation propres à cet âge. N'est-il pas inéluctable que se produisent des actes de violence isolés dans une société de milliers d'âmes ? La liberté d'expression des étudiants n'est heureusement pas menacée. Ce qui est menacé, c'est l'image de la faculté, du fait de ce rappel constant de l'existence de l'extrême droite en son sein.

Second registre, celui du renvoi dos-à-dos des violences, qui seraient le fait " d'extrémistes des deux bords ". Il s'agit encore de minimiser l'action du GUD, au détriment cette fois de ses adversaires, considérés dans ce schéma comme aussi nuisibles, aussi dangereux que lui, puisqu'ils sont accusés injustement de perpétrer de semblables violences.

Ce que suggère ce deuxième argumentaire, c'est une complaisance véritable pour le GUD. Celle-ci est parfois avouée, à demi-mot, lorsqu'un responsable estime non seulement qu'une violence chasse l'autre, mais surtout que s'il n'y avait pas la violence minime du GUD, Assas devrait faire face à la violence plus importante de l'extrême gauche, une situation qui prévaudrait " dans les autres facultés ".

Enfin, lorsqu'elle ne peut ouvertement tenir les discours précédents, et que le degré de violence s'accroît, l'administration se retranche derrière un argumentaire de l'impuissance. Elle manquerait de moyens, ou serait trop respectueuse des libertés des étudiants pour prendre des mesures autoritaires pour les protéger " malgré eux ".

Ce dernier discours est plus pernicieux, parce qu'il est marqué au sceau du bon sens. Il relève pourtant de la tromperie, dans la mesure où l'administration dispose de pouvoirs réels, qu'elle utilise à l'occasion, mais rarement à l'encontre des militants du GUD.

Les pouvoirs de l'administration et leur application à sens unique

L'administration d'une faculté, et son président, disposent en effet de nombreux pouvoirs. Un président peut décider de s'interposer lui-même lorsque des incidents se produisent. Il peut interpeller la presse, les pouvoirs publics, pour réclamer, par exemple, des sanctions, voire la dissolution d'une organisation. Il peut mobiliser ses confrères de la Conférence des présidents. Celle-ci a d'ailleurs été saisie au moins une fois de la question des violences du GUD, mais par le

président d'une autre faculté. Son collègue d'Assas s'était alors refusé à voter une motion appelant à sanctionner les agissements du GUD. En interne, la faculté dispose de pouvoirs disciplinaires qui l'autorisent à sanctionner les membres d'une association, voire l'association elle-même. Cela fut fait, mais de façon tellement indulgente que jamais la crainte de sanction ne devait dissuader les militants nationalistes. L'administration de Paris II aurait pu faire le choix d'une large mobilisation du corps enseignant, ou des étudiants, autour du rejet des idées et pratiques des militants du GUD. Cela aurait assurément contribué à la construction d'une image nouvelle de Paris II.

Au lieu de cela, l'administration s'est employée à maintenir les étudiants et enseignants sous-informés et donc à l'écart de la toute prise de décision sur le sujet. Le verrouillage des conseils d'administration, la rétention d'information, le refus de sanctionner des actes qui le méritaient, ou de s'en prendre à une association constituée pour nuire caractérisent une politique résolument hostile au changement. Les sanctions sont rarement collectives, les plaintes sont rarement déposées, la police rarement convoquée. Quand sanction il y a, l'indulgence est la règle, la sévérité l'exception. Les décisions ne sont d'ailleurs pas toujours appliquées. La sécurité des étudiants démocrates n'est-elle plus assurée dans les locaux de l'université ? On leur propose d'aller s'inscrire ailleurs, ou de leur accorder des dispenses de cours. La liberté d'association est sacro-sainte lorsqu'il s'agit de refuser des sanctions contre le GUD, mais elle devient secondaire devant les impératifs de la sécurité lorsque les étudiants démocrates font la demande de locaux pour tenir des réunions publiques d'information. Et quand ces derniers décident de s'affranchir temporairement des contraintes du règlement, la sanction est systématique, et sévère. Deux poids deux mesures ?

Une illustration de la lutte de PSA et de l'administration autour de l'image d'Assas : les deux Salons du Livre d'Assas et la transformation progressive de l'administration

Un exemple illustre remarquablement la lutte menée par les étudiants démocrates contre le GUD et l'administration qui le protège. Depuis 1969, fait unique dans l'Université française, un Salon du Livre d'extrême droite, dit " Français ", se tient dans les locaux de la Faculté, à l'initiative d'une association étudiante passée au milieu des années 1980 dans l'orbite du FN. Lorsqu'en 1994-1995 des étudiants proposent à l'administration la tenue d'un Salon pluraliste à Assas, en lieu et place du premier, ou, à défaut, après lui, le président en titre de la faculté paraît d'abord encourager le projet, avant de lui ôter tout impact en imposant une délocalisation au Panthéon au dernier moment qui manque de faire échouer le Salon, et réduit considérablement l'affluence prévue. L'année suivante, échaudés, les étudiants font appel aux associations démocrates sur Paris II, et notamment à PSA.

L'administration demande cette fois une entente avec les militants du Salon du livre d'extrême droite, et la tenue d'un Salon conjoint. Le pluralisme est ici interprété comme la possibilité offerte aux ennemis de la démocratie et de l'humanisme de diffuser leurs ouvrages aux côtés de ceux qui les combattent, mais en profitant quand même de la notoriété des derniers, beaucoup plus grande, et de la caution que représente leur présence. Un comble. Le conflit est permanent, et l'administration se trouve donc légitimée dans sa décision d'annuler le projet à deux jours de sa tenue. Croyant certainement retirer toute chance aux démocrates de tenir leur salon, elle répète la manœuvre de l'année précédente. Pourtant cette fois, les étudiants ont prévu une solution de repli, et vont tenir leur salon quelques jours plus tard au théâtre du Lucernaire, situé juste derrière Paris II. Fortement médiatisé, marqué par une forte affluence, le Salon est un succès. Aussi l'administration refuse-t-elle tout net la perspective d'un Salon pluraliste dans la faculté l'année suivante (1996-1997).

Le troisième salon démocratique se tient de nouveau au Lucernaire, et prend encore de l'ampleur. Le Salon d'extrême droite a cependant toujours lieu dans le hall duc entre Assas. La minorité extrémiste conserve donc son monopole sur la culture dans l'établissement, en l'absence de toute autre manifestation culturelle de la même importance. L'abcès formé par le Salon démocratique, dit des " Refusés d'Assas ", nuit cependant à l'image d'Assas et contredit le discours de son administration. Il y a bien toujours un problème de liberté d'expression à Paris II.

En décembre 1997, le nouveau président d'Assas accepte donc de faire entrer le Salon démocratique dans le hall. Le succès est total, mais de courte durée, puisqu'une décision de la Préfecture de police vient interdire la tenue de toute manifestation publique d'importance dans le

hall d'Assas, pour cause de non-conformité du site aux règles de sécurité en vigueur. La décision intervient après la tenue du Salon des Refusés, mais avant celui de l'extrême droite, qui avait été autorisé par l'administration et se trouve donc annulé. Il n'y aura plus par la suite de Salons du livre à Assas. La culture n'est plus le monopole de personne, elle n'a plus sa place dans l'établissement. Mais la légitimité des étudiants démocrates, qui représentent quand même la majorité des inscrits à Paris II, a finalement été reconnue au plus haut niveau.

Conclusion

Du fait du combat courageux mené par les étudiants démocrates de PSA, mais aussi d'autres, la situation politique de l'université d'Assas s'est peu à peu assainie. De confortables majorités sont données aux listes antifascistes, et les nationalistes contraints de tenir leurs réunions à la cafétéria et non plus dans un local. L'administration a infléchi son discours dans le sens d'une plus grande fermeté à l'encontre des auteurs de violence, et n'hésite plus à porter plainte contre eux devant les tribunaux. La réalité d'Assas, et l'image de cette faculté, ont donc changé progressivement. L'avenir dira si cette inflexion est définitive ou non.

Manifestation étudiante devant la faculté de droit (Affaire Jèze). Photographie extraite de Fortunat Strowski, *Etudiants et Etudiantes*, Flammarion 1935.,

LES ARCHITECTES ET LE *MYTHE* DE MAI 68[1]

Jean-Louis Violeau

Le travail de thèse s'est plus particulièrement attaché aux composantes sociales de la production architecturale en partant du constat que l'objet architectural est le fruit, certes, de conceptions, de parti-pris individuels, mais aussi du fonctionnement d'un *champ architectural.*

Il a d'abord fallu isoler les instances spécifiques d'*affiliation* des architectes (des ateliers des Beaux-Arts aux lieux de sociabilité en passant par les groupes politiques ou les UP contemporaines...), de *légitimation* (revues, recherche, prodution théorique...) et de *consécration* (concours, expositions, prix divers...), de 1968 au début de la décennie 1980 essentiellement, en s'interrogeant sur les modalités de constitution d'une *signature.*

En s'attachant plus particulièrement aux "architectes-intellectuels" (définis comme producteurs de biens symboliques élaborant une réflexion sur leur travail qui oriente des prises de position publiques), il s'agissait d'identifier les modalités de constitution et d'évolution d'un espace de production (écrite, dessinée et construite) spécifique qui conditionne l'autonomie de la production architecturale. Se retrouvait en outre, toute proche, au cœur de ma démarche, l'idée gramscienne d'un intellectuel pensé comme l'émanation critique d'un milieu auquel il donne les moyens de se penser.

L'affirmation que le collectif et l'individu sont coproduits par l'action sociale et qu'ils sont donc historiquement variables a par ailleurs contribué à fixer le cadre d'une démarche socio-historique. L'objet social se construit donc aux frontières d'actions collectives et individuelles, entre *dispositifs* et *dispositions*, et les modalités de cette construction évoluent dans le temps.

Et c'est là, au carrefour de ces logiques que s'est progressivement dessinée la silhouette presque écrasante des "événements" de 68. Ce moment de crise, en les exacerbant, offrait en effet une excellente lisibilité des positions et permettait de mieux comprendre les logiques à l'œuvre au sein du champ architectural. Repérée à travers la quarantaine d'entretiens menés auprès des acteurs ou témoins de ces années-là, mais aussi au fil du travail bibliographique préliminaire, cette silhouette s'est nettement affinée par la suite grâce à la lecture des archives, administratives essentiellement, qui se sont ouvertes une fois expiré le délai légal des trente années. Des archives qui m'ont notamment montré que contrairement au caractère *mythique* qu'ont revêtu les "événements" au gré de la sédimentation, depuis 30 ans, des récits d'acteurs, pas grand chose en fin de compte n'avait réellement eu lieu au cours du mois de Mai, tout du moins pour ce qui concernait l'architecture. Beaucoup de choses se sont en effet passées en Mai, très importantes, essentielles, mais la teneur des événements chez les architectes a plutôt à voir avec une "sortie du ghetto", une évasion hors du champ de l'architecture, qu'avec un réel moment de transformation de leur monde. De nombreuses transformations avaient en effet déjà profondément transformé l'enseignement, et ce sont les années qui suivent immédiatement 68 qui vont chambouler la division du travail et le rapport à la commande qui régissait jusqu'ici l'activité des architectes.

Lorsque les porte-paroles plus ou moins autorisés de cette génération reviennent sur ces années-là, ils ont l'habitude, surtout pour ceux d'entre eux qui se sont le plus intensément engagés, de dire que cette génération qui voulait changer le monde n'a pour finir pas changé grand-chose, sinon rien du tout. En reprenant les termes sur lesquels s'achève notre introduction, on pourrait leur objecter de manière provocante et pour ce qui concerne notre objet qu'ils trompent et surtout qu'ils *se* trompent.

---

[1] Résumé de la thèse de doctorat en Urbanisme et aménagement, *Ville et environnement* Doctorat *Le projet architectural et urbain,* soutenue le 10 décembre 2002 Directeur : Monique Eleb Jury : Jean-Louis Cohen, Jean-Charles Depaule, Gérard Mauger, Michelle Zancarini.

En fait, il faudrait dire plus précisément en quoi ils *se* trompent. Nous l'avons en effet assez dit pour les architectes, cette génération a changé énormément de choses. Il est vrai cependant que ces changements ne répondaient pas toujours aux revendications originelles (encore que, nous l'avons vu, la chose se révèle bien plus complexe et lutter contre les "féodalités" n'a rien d'anodin). Mais pour finir, cette génération n'aurait-elle instauré qu'une nouvelle division du travail, se superposant à l'ancienne, qu'elle aurait au bout du compte changé énormément de choses. C'est vrai, le travail est donc toujours divisé, contrairement à ce que cette génération désirait à ses origines, mais une nouvelle division du travail, ce n'est pas rien. Plus rien ne sera comme avant, c'est faux, mais tout est un peu changé et ça compte. Cette nouvelle division du travail a partie liée avec le morcellement des opérations et surtout la généralisation du concours sur invitations qui revient tout au long de ce travail comme un miroir, en négatif, des revendications de 68, contre les "féodalités", contre les "mandarins", contre le déclassement, contre la qualité, pour la qualité, pour la conception et le projet, pour le versant intellectuel, pour l'apport des compétences et la pluridisciplinarité, comme une réponse - partielle - aux questions d'abord confusément posées dès 1965-1966.

Dire que tout cela découle en droite ligne des "événements" de 68 est certainement abusif, mais omettre ce lien causal est une erreur. Ce lien est donc complexe, j'ai assez essayé de l'isoler au fil des pages de ma thèse, mais il existe, c'est certain.

Jean-Louis Violeau

LES LYCEES DE PARIS ET DE LA REGION PARISIENNE DE 1938 A 1947[1]

Cécile Hochard

INTRODUCTION

De 1938 à 1947, les lycées de Paris et de la région parisienne, à l'image de la société française dans son ensemble, subissent les répercussions des tensions internationales, de la guerre, de l'occupation allemande et du régime de Vichy. Pourtant, même aux heures les plus sombres des années 1940 à 1944, ces établissements d'enseignement secondaire continuent à fonctionner, à assurer les cours, à préparer leurs élèves aux baccalauréats et aux concours d'entrée aux Grandes Écoles. Mais cette apparente normalité est partiellement trompeuse. Cette thèse se propose d'étudier la vie des lycées parisiens[2] confrontés à une situation de crise et d'analyser cette situation de crise vue de l'intérieur même des établissements. Il s'agit de montrer aussi bien l'impact des dix années 1938-1947 sur ces institutions scolaires que leurs capacités de réaction, d'adaptation, de gestion des bouleversements engendrés par la guerre et par l'occupation allemande. Les lycées seront appréhendés à la fois dans leur existence matérielle, en tant qu'institution d'Etat, et comme collectivités d'individus, fonctionnaires et élèves, soumis aux contraintes de la période.

La double perspective envisagée s'inscrit à la confluence du temps long et du temps court et de deux champs historiographiques, celui de l'histoire de l'école et celui de l'histoire de la deuxième guerre mondiale et des années qui l'encadrent. La réunion de ces deux objets a déjà donné lieu à un certain nombre de travaux universitaires et d'ouvrages de synthèse[3].

Parmi ces recherches, l'enseignement secondaire et ses établissements les plus prestigieux, les lycées, apparaissent à certains égards comme le parent pauvre. On sait pourtant l'importance des lycées dans l'histoire de l'enseignement français, par leur ancienneté et par leur rôle de formation des élites du pays. Des études générales ont replacé les lycées dans la longue durée de l'histoire de l'école[4] ; par ailleurs, des recherches ont été effectuées sur des établissements particuliers, retraçant

---

[1] Thèse de doctorat d'histoire, soutenue le 21 mars 2002 à l'Université Paris 7, sous la direction de M. André Guesclin, Jury composé de MM. Laurent Douzou, Pierre Laborie, Jean-Noel Luc et Jean-François Sirinelli.

[2] Dans tout ce qui suit, par souci d'allégement de la présentation, on appellera " lycées parisiens " l'ensemble des lycées de Paris et de la région parisienne. On ne précisera plus avant la localisation géographique que lorsqu'on voudra parler spécifiquement des lycées de Paris *intra muros*, de la Seine ou de la Seine-et-Oise.

[3] Les thèmes de l'école et la guerre, de l'école dans la guerre, apparaissent tout d'abord dans des ouvrages consacrés au sujet plus large de la jeunesse. On citera en particulier le livre pionnier de w. D. HALLS, *Les jeunes et la politique de Vichy,* Paris, Syros Alternatives, 1988, (lère édition anglaise 1981), ainsi que l'ouvrage de P. GIOLITTO, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* Paris, Perrin, 1991. Par ailleurs, dès 1982, Rémy Handourtzel a consacré un mémoire de maîtrise à *La Révolution nationale contre l'école républicaine: la politique scolaire de Vichy (été* 1940- *automne* 1942), R. Rémond dir., Université Paris x. Cette première approche a donné lieu à un ouvrage de synthèse *Vichy et l'école,* Paris, Noêsis, 1997, qui traite essentiellement de l'enseignement primaire. Plus récemment Jean-Michel Barreau, dans *Vichy contre l'école de la République. Théoriciens et théories scolaires de la Révolution nationale,* Paris, Flammarion, 2000, s'intéresse principalement à l'idéologie vichyssoise en matière d'enseignement et à ses origines, aux projets et à l'application des réformes élaborées par les tenants de la Révolution nationale.

[4] Se reporter aux histoires de l'éducation et de l'enseignement français aux XIX" et XX" siècles, en particulier A. PROST, *Histoire de l'enseignement en France* 1800-1967, Paris, Armand Colin, 1968 et *L'école et la Famille dans une société en mutation,* Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981, tome IV de L.-H. PARIAS (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France;* P. ALBERTINI, *L'école en France XIX° -XX° siècles, de la maternelle à l'université,* Paris, Hachette, 1992 ; P. CHEVALLIER, B. GROSPERRIN, I. MIALLET, *L'Enseignement français de la Révolution à nos jours,* Paris -La Haye, Mouton, 1968; Cl. LELIEVRE, *Histoire des Institutions scolaires* (1789-1989), Paris, Nathan, 1989. Peu de travaux traitent uniquement de renseignement secondaire. On peut pourtant citer les actes du colloque tenu à Béziers en 1994 et publiés sous la direction de *I.* SAGNES, *L'enseignement du second degré en France au X)(' siècle,* Béziers, Presses Universitaires de Perpignan, 1995. La particularité de renseignement secondaire destiné aux jeunes filles a fait l'objet de publications spécifiques; en premier lieu Fr. MAYEUR, *L'Enseignement Secondaire des Jeunes Filles*

des périodes plus ou moins longues de leur histoire[1]. En revanche, il n'existe aucun travail qui ait pris pour objet l'ensemble des établissements dans les années 30 et 40, époque charnière à la fois dans 1 'histoire des lycées, marquée en particulier par les débuts de la démocratisation, et dans 1 'histoire de la France. On tente ici de combler partiellement cette lacune, en s'attachant aux lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947. Il nous faut expliciter ces choix.

Les bornes chronologiques retenues méritent tout d'abord quelques explications. Dans le cadre de la confrontation des temporalités, il est apparu nécessaire de ne pas limiter cette étude aux seules années d'occupation ou encore de guerre, mais d'englober les années qui ont précédé et celles qui ont suivi le conflit. Entamer la recherche à la veille du déclenchement des hostilités permet d'offrir les éléments de comparaison indispensables pour comprendre ensuite les modifications, bouleversements, ruptures et continuités visibles dans la période suivante, et de dresser en même temps un tableau d'ensemble des lycées parisiens à la fin des années 1930. À l'autre extrémité, la poursuite de l'étude jusqu'en 1947 permet d'inclure et de traiter de l'importante question de l'épuration mais aussi d'analyser les modalités, les formes, les effets du retour à la légalité républicaine. Ce terme fournit également la possibilité d'envisager , une nouvelle fois, la question des ruptures et des permanences par rapport au gouvernement de Vichy, mais aussi par rapport à l'avant-guerre. L'impact réel, concret, quantifiable des années noires n'est pas, dans ce cadre, une conclusion mais un objet d'étude à part entière. Les années 1938-1947 permettent de s'inscrire plus aisément dans le temps long de 1 'histoire des lycées, de le confronter au temps court de la guerre et de l'occupation, même si la période 1940-1944 constitue le coeur de cette recherche. Cette périodisation nous a paru enfin propice à une analyse plus dynamique, moins statique que ne l'aurait été un travail centré sur l'événement guerre et occupation.

Le choix des limites géographiques obéit à une logique différente. Le cadre national est rapidement apparu beaucoup trop large, eu égard aux buts et aux moyens de cette étude : pénétrer au coeur des établissements, étudier de l'intérieur les effets de la période. La barrière de la collecte d'archives s'est révélée infranchissable. Par ailleurs, la nécessaire prise en compte du découpage de la France en zones de statuts différents pendant l'occupation, ainsi que le cas des lycées algériens, auraient multiplié et dilué les angles d'attaque. Le choix s'est porté sur les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise et ce, pour plusieurs raisons. Le nombre des lycées (31 puis 32 établissements) demeure fonctionnel tant pour la consultation des archives que pour le maniement des documents trouvés. De plus, dans l'organisation interne de l'Académie de Paris, les lycées de ces deux départements forment un tout, qu'il a paru important de restituer. Leur unité est clairement visible. Ces établissements constituent une agglomération de lycées unique en France, qui laisse un vide géographique important autour d'elle. Enfin, étudier les lycées de Paris et de la région parisienne

---

Sous la Troisième République, Paris, PFNSP, 1977. L'enseignement féminin dans son ensemble a été traité par Fr. et Cl. LELIEVRE, *Histoire de la scolarisation des filles,* Paris, Nathan, 1991.

[1] On peut citer ici la thèse de *I.* ROUX, *Le lycée Lamartine,* 1891-1996. *Histoire d'un lycée parisien de jeunes filles,* thèse pour le doctorat d'histoire, A. Prost dir., Université Paris I, 1997, 2 volumes, ou encore M. GONTARD *et alii, Histoire des lycées de Marseille,* Aix-en-Provence, Edisud, 1982 ; *I.* BARREAU, *Un grand lycée de province: le lycée Clemenceau de Nantes dans l'histoire et la littérature depuis le Premier Empire,* Thonon-les-Bains, L ' Albaron, 1992. On trouve des ouvrages équivalents pour les lycées de la région parisienne tels que: X. RENARD, *Le château et le lycée de Vanves:* 1698- 1798-1998, *histoire du lycée Michelet,* Fontenay-sous-Bois, SIDES, 1997; *I.* BOUILLON, I. BRIAN *et alii, Le lycée Henri IV,* Thionville, Gérard Klopp, 1996 et P. DEHEUVELS *et alii, Le lycée Louis-le-Grand,* Thionville, Gérard Klopp, 1997. Tous ces travaux consacrent un chapitre, plus ou moins développé, à la période 1939-1945. L'histoire des lycées pendant la guerre a donné lieu à des recherches universitaires spécifiques. La première est l'oeuvre de Michèle Brison, qui, dès 1976, a consacré son mémoire de maîtrise à *La vie du lycée du Parc* (1939-1944), G. Garrier dir., Université Lyon II,2 volumes. On peut signaler également N. GAUME, *Le lycée de Victor Hugo de Besançon pendant l'occupation allemande,* 1940-1944, mémoire de maîtrise, F. Marcot dir., Université de Franche-Comté, 1990 (je remercie Dominique Kalifa de m'avoir signalé ce mémoire de maîtrise) ou encore plus proche de notre sujet *I.* MARTIN, *Les lycées parisiens et Vichy* (1940-1943), mémoire de maîtrise, J. Girault dir., Université Paris I, 1990. Ce dernier travail s'appuie sur l'exemple de 4 lycées de la capitale et sur une séquence chronologique limitée. On peut également se reporter, à titre comparatif, à l'ouvrage sur l'Ecole primaire supérieure parisienne Iean-Baptiste Say, J-P. LEVERT, T. GOMART, A. MERVILLE, *Un lycée dans la tourmente. Jean-Baptiste Say* 1934-1944, Paris, Calmann-Lévy, 1994. Il existe par ailleurs de nombreuses plaquettes commémoratives et des historiques des lycées rédigés et publiés par les établissements eux-mêmes. Une liste exhaustive en est donnée dans la bibliographie de cette thèse.

permet d'accéder à quelques-unes des institutions scolaires les plus renommées du pays.

Il faut préciser également que seuls les lycées publics sont pris en compte ici. L'enseignement en France est fortement marqué par l'opposition du privé et du public, par la stricte séparation des établissements correspondants. Les lycées publics forment un ensemble homogène, ils sont les descendants directs de la création napoléonienne de 1802. En revanche, les établissements privés sont plus diversifiés, par leur caractère confessionnel ou non, par les motivations qui ont présidé à leur ouverture. Les inclure dans le cadre de cette étude aurait, là aussi, nécessité de prendre en compte des problèmes rompant l'unité du propos envisagé. Les seuls lycées d'État ont donc été retenus, en tant qu'institution centrale, objet d'une attention constante et soutenue de la part des autorités depuis un siècle et demi.

On s'attachera donc à montrer les effets de la période sur les lycées mais aussi les réactions des lycées face aux événements des années 1938 à 1947. Il faut préciser de prime abord que les analyses dépendent largement du point de vue adopté et de la temporalité envisagée. La continuité de l'institution est un fait. L'existence même des lycées, en tant que composante du système scolaire, n'est jamais menacée ou remise en cause. Cette situation est à rapprocher de celle de l' administration française dans son ensemble qui perdure, continue à fonctionner, en dépit des troubles et malgré les bouleversements politiques et les changements de régime[1]. De plus, les lycées sont, par tradition, des institutions fermées sur elles-mêmes et sur leurs missions de transmission des savoirs, de formation des futures élites du pays, peu sensibles aux variations conjoncturelles. On peut se demander jusqu'à quel point cette tradition de clôture leur offre une protection contre les difficultés matérielles de l'époque ou contre d'éventuelles mesures du gouvernement de Vichy et des occupants allemands qui iraient à l'encontre de leur rôle traditionnel.

Derrière la continuité apparente de l'institution, en effet, des ruptures sensibles sont visibles qui tiennent à la fois au déclenchement de la guerre, en septembre 1939, à la situation d'occupation à laquelle est soumis le pays à partir de juin 1940 et à l'existence d'un régime nouveau, né de la défaite militaire. Dans l'ensemble, les Allemands s'intéressent peu à l'enseignement et laissent à Vichy le soin de faire fonctionner les lycées et l'opportunité de procéder à des réformes. Cette relative liberté rencontre pourtant deux obstacles: elle n' est accordée qu'à la condition de maintenir l'ordre dans les établissements scolaires; elle se heurte par ailleurs aux occupations de bâtiments effectuées par les autorités allemandes. On sait que les questions scolaires sont une préoccupation majeure du gouvernement de Vichy.

Cet intérêt se manifeste à travers les réformes mises en place, le traitement réservé aux fonctionnaires des lycées, les modifications apportées aux matières enseignées et à leurs programmes respectifs. Il est nécessaire de faire la part entre les projets et les réalisations effectives, de confronter les volontés de rupture du régime avec les continuités lourdes dans le fonctionnement des établissements. On établira dans quelle mesure l'administration des lycées, le personnel enseignant, obéissent ou s'adaptent aux instructions qui leur sont données. La question de l' obéissance est cruciale, en particulier quand celle-ci oblige les fonctionnaires à franchir la limite des attributions qui leur sont traditionnellement dévolues. L'ambiguïté de la participation aux oeuvres de solidarité, l'intrusion de la propagande maréchaliste dans les établissements, permettent notamment d'apprécier les attitudes et les réactions des uns et des autres. Les modifications perceptibles dans la vie des lycées ne découlent pourtant pas seulement des effets de la Révolution nationale mais aussi des contraintes matérielles manifestes à partir de l'entrée en guerre. Ces contraintes traversent la période étudiée et possèdent leur chronologie propre. Les lycées sont soumis aux restrictions générales qui atteignent le pays, avec cependant certaines spécificités. On montrera comment ces difficultés influent sur le fonctionnement général des établissements, sur le déroulement des cours, sur les services d'économat et interagissent avec les solutions trouvées pour y faire face. On se demandera à jusqu'à quel point les établissements sont réellement affectés par

---

[1] On se reportera ici aux analyses de M. O. BARUCH sur la haute administration française pendant les années noires, *Servir L'Etat français. L'administration en France de 1 940 à 1 944*, Paris, Fayard, 1997.

l'ensemble des contraintes qui pèsent sur eux. On évaluera, de là, leur capacité à résister aux affres de l'époque.

Il ne suffira pas d'analyser les ruptures et continuités dans le fonctionnement de l'institution, ou même les manières dont sont perçues les contraintes de la période depuis l'intérieur des établissements, mais d'observer, au plus près encore, comment sont atteints, dans leur vie même, les individus qui les composent. Cela implique d'interroger d'abord les inflexions éventuelles dans le recrutement des élèves, la composition du corps professoral et de l'administration. Les individus doivent être appréhendés à la fois dans leur vie de fonctionnaires et d'élèves, mais également dans leur vie "civile", en dehors des lycées. Les engagements politiques des uns et des autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements, manifestent-ils une spécificité propre à la fonction exercée ou à l'âge des individus considérés ? Comment se distinguent les attitudes de refus, de désobéissance, de résistance passive ou encore d'accommodement, de collaboration et de collaborationnisme ? L 'histoire des élèves et des professeurs des lycées parisiens, c'est aussi l'histoire d'hommes et de femmes subissant le froid et la faim au quotidien, et victimes, pour certains, des stigmatisations et de la répression vichyssoises et allemandes.

Quels que soient le point de vue adopté et les réalités abordées, l' étude devra s'accompagner de thèmes transversaux tels que les différences, les variations, les relations entre les lycées situés au coeur de la capitale, leurs proches voisins de la Seine et ceux, plus éloignés, de la Seine-et-Oise. On relèvera les caractères spécifiques induits par la localisation géographique des établissements.

Par ailleurs, la question des rapports et de la différence des sexes, des similitudes ou des écarts entre lycées de filles et lycées de garçons constitue un objet à part entière de ce travail. Depuis 1924, jeunes gens et jeunes filles reçoivent des enseignements identiques, même si leurs finalités diffèrent, eu égard notamment à la place dévolue aux femmes dans la société et dans la vie publique. On analysera les effets des discours sur " I ' éternel féminin "[1], prôné par Vichy, dans les lycées de filles, les répercussions différentes de la période selon les types d'établissements. Ces interrogations embrassent aussi bien les programmes scolaires, le quotidien matériel que les engagements politiques, aussi bien la vie lycéenne que l'existence en dehors des établissements.

Cette étude des lycées de Paris et de la région parisienne de 1938 à 1947 s'effectuera en cinq grands moments, qui mêlent des approches chronologique et thématique. On souhaite tout d'abord s'arrêter sur le moment précis des années 1938 à 1940 afin de brosser le tableau des établissements à la veille du déclenchement de la guerre et analyser ensuite les effets du conflit sur leur fonctionnement interne. Une première rupture, très nette, apparaît alors, qui révèle une forte capacité des lycées à s'adapter aux événements. Les trois parties centrales de ce travail sont consacrées aux années 1940 à 1944, marquées par la fin de la République, l'occupation allemande et l'instauration de l'État français. Une analyse des difficultés matérielles provoquées par la situation nouvelle s'impose en premier lieu. Les contraintes pèsent à la fois sur les bâtiments et sur la vie quotidienne, tant des lycées que des individus qui les composent. En second lieu, l'étude de la vie scolaire permettra de pointer les permanences et les inflexions perceptibles dans le fonctionnement des lycées. On abordera les effets de la reprise en main des établissements par Vichy, le sort réservé aux personnels et aux élèves, les évolutions dans les enseignements dispensés. Enfin, les années 1940 à 1944 ne peuvent être étudiées sans se référer aux questions de la propagande et des engagements politiques. Les lycées n'échappent pas à l'emprise idéologique du régime de Vichy et doivent participer aux campagnes de solidarité et aux célébrations de la Révolution nationale. Les lycées n'échappent pas, non plus, aux diverses manifestations des activités résistantes et collaboratrices. Leur analyse visera à préciser les types d'engagement, les modalités d'action, présents aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements. La dernière partie de cette thèse sera consacrée aux années 1944 à 1947 et centrée autour de la question du retour à la normale. L'épuration des fonctionnaires

[1] On reprend ici le titre de l'ouvrage de Fr. MUEL-DREYFUS, *Vichy et l'éternel féminin*, Paris, Le Seuil, 1996.

compromis sous Vichy ne tend pas seulement à châtier les coupables, mais à réinscrire les autres dans une communauté nationale retrouvée et apaisée. Les personnels des lycées n'échappent pas au châtiment. Par ailleurs, la fin de l'occupation et de la guerre, la réadaptation à des conditions de vie ordinaires provoquent des situations parfois difficiles à gérer tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements: aux pénuries toujours prégnantes, à l'accroissement des faits d'indiscipline, s'ajoutent les difficultés liées aux retours des prisonniers et déportés. Enfin, dès l'année scolaire 1944-1945, le travail de mémoire commence, impulsé à la fois par l'État -et par des initiatives locales, propres à chaque établissement.

CONCLUSION

De 1938 à 1947, les lycées de Paris et de la région parisienne continuent à exister, à assurer leurs missions d'enseignement; le fonctionnement global des établissements n'en est pas moins modifié, perturbé, par les contraintes de la période. Leur poids varie sensiblement selon le point de vue adopté, que l'on observe l'institution ou les individus. La nécessité de prêter une attention soutenue à la chronologie fine des années concernées, mais aussi aux pesanteurs de la longue durée, a été soulignée.

Les lycées, en tant qu'institution d'État, ont une longue histoire, une fonction sociale que les régimes qui se succèdent entre 1938 et 1947 ne tiennent nullement à remettre en cause. Ces établissements prestigieux servent à former les élites indispensables au pays. Après juin 1940, le maintien des lycées dans leurs attributions antérieures découle de l'accord des occupants, mais surtout de la volonté vichyssoise d'affirmer la continuité et la présence de l'État français, d'assurer le bon fonctionnement de son administration et, comme le précise Marc Olivier Baruch, de " disposer de la souveraineté nécessaire à la crédibilité et à l'efficacité de la Révolution nationale, en considérant la contrainte allemande comme négociable))[1]. Dans ce cadre, les relations ordinaires des établissements avec l'administration rectorale et ministérielle se déroulent selon des modalités et des canaux inchangés, les inspections générales se poursuivent sans interruption. Pourtant, l'institution est affectée, comme l'ensemble de la fonction publique, par les lois d'exclusion promulguées en 1940 et 1941. Le régime de Vichy tient à disposer de fonctionnaires qu'il juge dignes de servir et capables d'obéir au nouvel État français. L'épuration des "indésirables" est menée avec une vigueur certaine dans les lycées. Le nombre total des " réprouvés))[2] n'influe cependant que marginalement sur leur fonctionnement. L'épuration de l'administration s'accompagne d'un accroissement de la surveillance et d'un renforcement de l'obéissance exigée des personnels. Il semble que l'administration applique les mesures vichyssoises, aussi longtemps en tout cas qu'elles ne mettent pas en danger la bonne marche de l'institution. De 1944 à 1947, la continuité juridique des lycées est de nouveau assurée, quand bien même des changements s'effectuent dans leur personnel.

Les lycées perdurent non seulement en tant qu'institution d'État, mais également dans leur existence matérielle. Face aux occupations de bâtiments opérées par les autorités allemandes, auxquelles le gouvernement de Vichy ne peut qu'opposer de vaines protestations, l'administration de l'Éducation nationale trouve des solutions de repli; aucun lycée ne disparaît. Cette situation résulte d'un faible nombre d'occupations totales et de la possibilité laissée, dans les établissements occupés partiellement, de poursuivre les activités d'enseignement. Paradoxalement, c'est au cours de l'année 1939-1940 qu'apparaissent les bouleversements matériels les plus importants. Il se produit alors la rupture la plus visible dans l'histoire des lycées parisiens au cours de la période étudiée. Le déclenchement de la guerre provoque la fermeture complète ou la réorganisation administrative de nombreux établissements. De plus, les sections enfantines et primaires sont supprimées, les classes préparatoires aux Grandes Écoles transférées en province. À l'autre extrémité de la période, la fin de l'occupation allemande et du régime de Vichy ne signifie pas, pour tous les lycées, un retour immédiat dans leurs propres bâtiments. Des réquisitions nouvelles de locaux ont lieu jusqu'en octobre 1945.

---

[1] M. O. BARUCH, *Servir l'Etat français. L'administration en France de* 1940 *à* 1944, Paris, Fayard, 1997, p. 577.

[2] .Pour reprendre le terme utilisé par M. 0. BARUCH, *ibid.*, pp. 115 et s.

L'aspect matériel doit être également envisagé du point de vue des difficultés quotidiennes qu'affrontent les lycées. Les résultats sont ici nuancés: si les établissements scolaires sont soumis aux restrictions communes de chauffage et de nourriture, leur statut de collectivité leur permet pourtant d'atténuer quelque peu certaines de ces contraintes. De même, les alertes et les bombardements perturbent incontestablement les cours mais, par chance, aucun établissement n'est touché, en présence des élèves, par les bombes alliées. L'efficacité des mesures de défense passive, préoccupation fondamentale depuis l'avant- guerre, n'est jamais véritablement mise à l'épreuve. La continuité de la mission d'enseignement a été également rendue possible grâce à un personnel enseignant et administratif suffisant. En dépit des ponctions provoquées par la captivité, les lois d'exclusion
et, dans une moindre mesure, le STO, les lycées de Paris et de la région parisienne ne manquent pas de professeurs. On a vu que cette situation résulte en grande partie de la diminution parallèle du nombre des élèves scolarisés dans ces établissements, mais aussi de la volonté et de l'action ministérielle et rectorale de fournir, aux lycées les plus prestigieux de France, un corps professoral complet, si ce n'est aussi qualifié qu'avant-guerre. Il en va de même après la Libération, où le nombre des exclusions prononcées par le ministre au titre de l'épuration administrative est trop faible pour avoir des répercussions directes; il est d'autre part largement compensé par le retour des prisonniers et des déportés.

Les aspects proprement scolaires de la vie des lycées ne subissent pas, eux non plus, de bouleversements majeurs. Des modifications dans les matières scolaires, les programmes, le contenu des enseignements, trouvent un début d'application et de mise en oeuvre. Elles se heurtent pourtant à des obstacles infranchissables. Tout d'abord, le manque de temps. Les différents ministres de l'Éducation nationale du gouvernement de Vichy ne disposent pas d'une durée suffisante pour faire aboutir leurs réformes. Les échecs sont d'autre part provoqués par les difficultés matérielles: les nouvelles disciplines incluses dans l'Éducation générale et sportive se heurtent rapidement au manque d'équipements sportifs, à la sous- alimentation et à la fatigue des élèves qui ne peuvent fournir des efforts physiques soutenus. Il ne faut pas négliger par ailleurs les oppositions rencontrées aussi bien au sein des administrations collégiales et des professeurs, que de la part des élèves eux-mêmes et de leurs parents. Les réformes sont acceptées et appliquées, dans la mesure où elles ne remettent pas en cause le rôle traditionnel des lycées: la transmission d'une culture et d'un savoir intellectuel. Ce point est particulièrement visible dans la participation des élèves aux oeuvres de solidarité et à la célébration des valeurs de la Révolution nationale. On admet que les lycéens et les lycéennes apportent leur aide aux populations démunies, adressent leurs louanges au maréchal Pétain, à condition que ces activités n'empiètent pas démesurément sur le temps scolaire. Il ne faut pas négliger, enfin, le poids des évolutions de longue durée: si les tentatives pour contrer le processus de démocratisation de l'enseignement sont un échec, certains aspects des réformes vichyssoises en matière d'activités dirigées ou de changement des structures scolaires s'inscrivent dans un mouvement plus large et sont poursuivis après guerre.

Les lycées, dans leurs aspects institutionnels, matériels et scolaires, traversent la période 1938-1947 sans subir de bouleversements majeurs. Le fonctionnement des institutions scolaires est globalement assuré. Une forte capacité d'adaptation aux circonstances leur permet de surmonter les difficultés. Les habitudes administratives, la force d'inertie du fonctionnement interne des établissements, des relations routinières avec la hiérarchie participent de cette adaptation. Le cours ordinaire de la vie des lycées n'est modifié qu'à la marge, les contraintes émanant de l'administration de l'Éducation nationale ne produisent pas de véritables changements. C'est sans doute dans le domaine de la propagande politique que les établissements, malgré leur volonté de fermeture, en dépit des traditions de neutralité, échappent le moins aux perturbations de l'extérieur. On a vu, en la matière, l'importance de la personnalité et de l'idéologie du ministre en charge de l'Éducation nationale. Les formes diverses de désobéissance, de résistance, mais aussi certains aspects de la collaboration, pénètrent à l'intérieur des lycées. Pour autant, ces pressions externes restent marginales et ne provoquent pas, là encore, de crise importante au sein des établissements.

En revanche, la situation est bien différente si l'on change de point de vue et qu'on se place du côté des individus qui constituent la communauté scolaire. L'étude de ces individus a été envisagée de deux façons concomitantes. Ils apparaissent, en effet, à la fois en tant que professeurs, élèves, personnels administratifs ou de surveillance, à l'intérieur des lycées, mais également en tant que "civils" dans la vie courante, en dehors de leur activité professionnelle et scolaire. Dans les deux cas, la majorité d'entre eux suit le sort commun et réagit, à l'image de l'ensemble de la population française, en s'adaptant, en s'accommodant aux circonstances. Ces attitudes peuvent varier selon le degré de confiance et d'attachement accordé au régime de Vichy, suivant l'espoir d'une victoire alliée, mais aussi selon la période considérée. À l'intérieur des lycées, l'ensemble des fonctionnaires doit faire face à un accroissement des charges de travail. L'administration, en particulier, doit assurer la gestion des difficultés matérielles. Ce qui allait de soi et n'était que routine, bouleverse, à partir de 1940, la vie des établissements et prend, dans leur fonctionnement interne, des proportions inconnues jusque là. En dehors des lycées, tout le monde subit les conséquences des pénuries. Les répercussions sur les capacités de travail, sur la santé des uns et des autres ne sont pas négligeables. Parallèlement, la vie des enseignants exclus de leurs fonctions à partir de la rentrée d'octobre 1940 ou celle des élèves juifs, soumis aux contraintes françaises et allemandes, au danger permanent d'une rafle, constituent autant d'existences profondément modifiées, bouleversées et même anéanties par les circonstances. À la Libération, les fonctionnaires épurés subissent à leur tour, quoique dans une toute autre mesure, l'effet des sanctions. La combinaison d'une étude de l'institution et de celle des individus qui la composent permet par ailleurs de nuancer les jugements portés sur l' obéissance des fonctionnaires. Les chefs d'établissements obéissent à leur hiérarchie, mais on a vu les marges de manoeuvre parfois subtiles dont ils disposent et que certains utilisent. Le même constat peut être fait pour les professeurs, soumis à l' obligation de réserve, mais qui peuvent, par des allusions explicites ou non, faire connaître leurs sentiments et leurs opinions à leurs élèves. D'autre part, le choix de la résistance, de la clandestinité fait par un nombre important d'enseignants et d'élèves, entraîne une modification des repères, un déplacement, parfois un dédoublement du quotidien. L' action résistante engendre également de nouvelles sociabilités. Les élèves peuvent se retrouver aux côtés de leurs professeurs dans le combat clandestin. Ils sont également amenés à rencontrer d'autres jeunes gens, issus de milieux sociaux différents, qu'une vie "ordinaire" aurait maintenus dans des mondes séparés du leur .Hommes et femmes, enfin, sont réunis dans des mouvements communs.

Les répercussions et les prolongements du sentiment de liberté, parfois d'impunité, acquis au cours de la lutte clandestine, de la mise en danger de sa propre existence, se font ressentir, après la Libération, dans les comportements, peu conformes à la discipline scolaire, qu'adoptent certains élèves. D'une façon plus générale, la fin de l'occupation allemande produit des effets ambivalents: la liberté de parole, les revendications catégorielles, syndicales et politiques réapparaissent massivement chez les enseignants et même chez les élèves. La participation commune à la résistance doit se traduire, une fois la paix revenue, dans une modification des rapports et des responsabilités de chacun à l'intérieur des lycées. Si le droit de vote est accordé aux femmes, leur place dans la résistance est largement occultée par une mémoire officielle en construction. Les élèves, de leur côté, commencent à bénéficier d'une représentation dans les conseils des lycées, quoique sous une forme encore mineure. Les principales structures des établissements ne sont modifiées qu'à la marge. Les décennies suivantes verront le modèle de l'école unique s'imposer, la démocratisation des recrutements s'amplifier, mais il faudra attendre mai 68 et ses effets pour assister à des évolutions significatives dans les modes de fonctionnement des lycées.

LES COMITES D'ACTION LYCEENS[1]

Robi Morder

Des lycéens en mouvement au(x) mouvement(s) lycéens : de la dépendance à l'autonomie.

D'abord, il conviendra de définir l'objet "mouvement lycéen", sans tomber dans le piège de l'anachronisme. Le lycéen du dernier tiers du XX° siècle n'est pas celui de la troisième république, et ne peut être assimilé avec l'élève de lycée du XIX°, facilement intégré (comme l'étudiant) dans la " jeunesse des écoles ". Il y a t'il – selon qu'on dégage une continuité ou non - un seul objet, ou plusieurs, selon les périodes ? il faut en tout état de cause examiner sous toutes ses coutures l'élève de l'enseignement secondaire, ce que le colloque "Lycées et Lyéens en France" a commencé à faire.

Des lycéens en action, et parfois nombreux, il y en a eu, et ce dès le XIX° siècle. Mais un mouvement lycéen ? Dès qu'il s'agit de nommer non les individus mais la collectivité, c'est le vocable étudiant qui est d'abord utilisé, comme s'il s'agissait du seul légitime. Ainsi, par exemple, la "manifestation étudiante" du 11 novembre 1940 à l'Etoile est à 80-90% composée de lycéens[2], et chaque année, l'association "Mémoire des **Etudiants** Résistants" en célèbre l'anniversaire devant le monument des six **lycéens** fusillés du lycée Buffon. Pendant la guerre d'Algérie, des actions (et affrontements) ont lieu dans les lycées, mais c'est de l'UNEF et des étudiants qu'il est fait état en tant que groupe social, tant dans l'histoire " mythique " véhiculée par les organisations, que dans la recherche scientifique elle-même[3].

De grandes mobilisations d'élèves de l'enseignement secondaire vont ponctuer ce dernier tiers du siècle en deux grandes vagues, celle des " années 1968 " et celle postérieure au mouvement " Devaquet ". Ce sont des mouvements soit spécifiquement lycéens (Affaire Guiot 1971, Loi Debré 1973, Réformes Fontanet et Haby 1974 et 1975, mouvements des lycées professionnels en 1979/1980, mouvements sur les budgets et les droits en 1990, 1998 et 1999), soit avec participation lycéenne importante (derrière le mouvement étudiant en 1976, 1986 et 1994)[4].

Jusqu'alors confondus avec les étudiants pour leur action collective, et avec les " jeunes " dans d'autres domaines, on peut considérer que c'est à partir du milieu des années 1960 qu'est affirmé un mouvement spécifique avec la formation des Comités d'action lycéens (CAL).

Aux sources des C.A.L.

Les CAL sont nés de la confluence de groupes de militants politisés d'une part, et de militants d'organisations confessionnelles, dans un contexte de mutations profondes du système scolaire[5].

---

[1] Résumé de la communication au séminaire du GERME du 20 novembre 2003, dans le cadre du cycle consacré aux mouvements lycéens : Jacques Varin le 27/11/2001 (" résistances lycéennes "), Karel Yon le 10/4/2002("le mouvement lycéen contre la Loi Debré" de 1973), Laurence Courroy et Thomas Rogé le 16/1/2002 (" l'expression lycéenne ") et Alain Borredon le 22/5/2002 (les mouvements des années 1990).

[2] Introduction Jacques Varin et témoignages au séminaire du GERME, 27 novembre 2001 tenu à la BDIC.

[3] Les colloques consacrés à cette période traitent des " intellectuels " ou des " étudiants ". Le GERME a tenté dans son séminaire du 27 novembre 2001 de commencer à se pencher sur la spécificité lycéenne, avec des témoignages d'acteurs de " comités antifascistes " d'un lycée parisien et d'un lycée de Rouen. Compte-rendu dans nos *Cahiers* N° 21, 1° trim 2002..

[4] Je développe la comparaison entre ces deux vagues de mobilisations et mouvements dans " le lycéen, nouvel acteur collectif de la fin du XX° siècle ", communication au colloque . *" Lycées et lycéens en France, 1802-2002 ", Paris IV Sorbonne, 9 et 10 juillet 2002.*

[5] De presque deux millions de scolarisés de plus de 14 ans en 1962, on passe à trois millions en 1968.

D'une part, la crise qui affecte l'Union des Etudiants Communistes en 1965 avec l'exclusion du secteur lettres de l'UEC[1] a évidemment des conséquences au sein des cercles lycéens du Mouvement des Jeunesses Communistes[2]. Les " oppositionnels " lycéens – avant d'être à leur tour mis à la porte – mènent campagne pour la mixité des cercles, une autre presse, " l'éducation théorique " et la critique d'un MJCF plutôt " patronage " que mouvement politique d'avant-garde[3]. Quand en septembre 1966 ils creéent un " Comité d'information et d'action pour le soutien à la lutte du peuple Viet namien " à Decour, Turgot, Henri IV, ils sont exclus du MJCF. Ces comités adhèrent au " Comité Vietnam National " (CVN) mais de manière groupée et autonome : les Comités Vietnam Lycéens (CVL), qui organisent avec un millier de participants un meeting le 28 février 1967.

Du côté des mouvements confessionnels, les crises qui ont affecté tant la Jeunesse Etudiante Chrétienne que les protestants de l'Alliance des Equipes Unionistes à la même période[4] concernent aussi les équipes lycéennes qui se tournent plutôt vers les conditions de vie des élèves. Par exemple, autour du journal *Labyrinthe 606,* les jeunes unionistes animent des groupes de discussion sur la pédagogie, le contenu des cours, la sexualité.

Il faudrait également rechercher dans quelle mesure dans les lycées des animateurs de " clubs UNESCO ", de ciné-clubs, de l'éducation populaire, ont réinvesti leurs expérience et savoir-faire dans un militantisme spécifiquement lycéen ou, du moins, si ces activités ont eu des effets sur l'action des élèves du secondaire.

La convergence se fait d'abord sur le thème de la " liberté d'expression ", puisqu'elle concerne aussi bien l'activité politique, que la " condition lycéenne ".

La naissance des CAL[5]

En 1966/1967, une classe de Maths Sup au lycée Condorcet, après l'envoi au service militaire d'un de leurs professeurs, envoie une lettre au " Monde " et sort un tract. Une manifestation réunit 300 élèves, le professeur est libéré de ses obligations militaires. Quelque temps plus tard, un tract dénonçant les sanctions menaçant des élèves aux cheveux trop longs lance le mot d'ordre : " non au lycée caserne ". Le 13 décembre 1967, à Decour, Turgot, Lavoisier, Louis Le Grand, Camille See, Condorcet, lycées parisiens où existent des " Comités Viet Nam Lycéens " (CVL) des militants arrivent à entraîner dans la grève une majorité des classes de terminale et participent dans les cortèges de l'UNEF aux manifestations intersyndicales.[6] A la suite de cette journée, et des tensions avec l'administration naissent un, puis plusieurs CAL. C'est d'abord à Jacques Decour que les militants " pablistes "[7] ont – avec des militants protestants - l'idée de créer une structure spécifique

---

[1] La J.C.R. (Jeunesse Communiste Révolutionnaire) se crée à partir notamment des secteurs et cercles exclus.

[2] Les cercles lycéens – de surcroît séparés entre filles (UJFF) et garçons (UJCF) – sont séparés des étudiants de l'UEC, à tradition plus " contestataire ", le " Parti " craignant les contagions.

[3] Contribution des cercles Colbert, Lavoisier, Carnot, Voltaire, Decour, Louis-Le-Grand, Condorcet, Charlemagne, Henri IV, Turgot au congrès fédéral parisien de mars 1966.

[4] Le GERME a consacré une série de séminaires aux " temps des crises " en 1997/1998, dont un à la crise des organisations confessionnelles (Robi Morder, 11 mars 1998).

[5] La revue *Partisans* N° 49 de septembre-octobre 1969 est consacrée au " mouvement des lycéens " et donne un historique détaillé avec un volume intéressant de documents et textes des CAL. Il convient également de se référer à la filmographie et notamment au film de Romain Goupil, " mourir à trente ans " qui comporte de nombreuses séquences sur les CAL, y compris une reconstitution d'une assemblée des CAL.

[6] Il s'agit d'une journée de grèves et de manifestations appelées par la CGT, la CFDT et la FEN contre les ordonnances sur la Sécurité Sociale.

[7] Ce courant, bien qu'issu du même groupe, refuse de construire la JCR au nom d'une perspective de rassemblement plus large. Il fonde néanmoins l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire) en 1969. Pour plus de précisions, voir la communication de René Mouriaux, Sophie Béroud, Patrick Silberstein au colloque " l'autogestion, la dernière utopie " tenu les 14 et 15 juin 2001 et dont les actes doivent paraître courant 2003.

d'action lycéenne indépendante. Puis, ils sont suivis par les " Jeunes Anarchistes Communistes ", et enfin par la JCR. Un bulletin est édité dont la fonction est dans le titre : *Liaisons*. Le thème le plus mobilisateur, au délà des questions pédagogiques et du problème de la sélection, est d'abord la luttre pour la " liberté d'expression " et contre " le lycée caserne ".

Les CAL, refusant de se fondre dans l'UNEF comme l'y invitent certains[1], participent aux initiatives prises par l'UNEF et le SNESUP sur les questions scolaires,

A la veille de mai 68, il y a une cinquantaine de CAL, dont une trentaine en Province.

Les CAL en mai 1968

Après la première manifestation étudiante du vendredi 3 mai 1968, l'assemblée générale des CAL réunie le 5 mai appelle à la mobilisation générale. Durant toute la semaine, la mobilisation lycéenne va crescendo. Lundi 6 mai, par exemple dans le centre de Paris, des cortèges de lycéens se forment à partir d'un lycée et grossissent en passant d'établissement en établissement. Au fil des jours, ces " Micro-manifestations "[2], permettent de " tester " la combativité, et de faire l'apprentissage de la rue. Le 10 mai 68 elles convergent vers Denfert Rochereau, rejoignant les étudiants à la veille de la " nuit des barricades ". On compte 10 000 manifestants lycéens.

En mai 1968, dans 400 lycées occupés, le sigle CAL est adopté partout, mais peut aussi bien correspondre à une assemblée générale, un comité de grève, qu'à un groupe plus restreint. Les CAL ont leur propre structure, et participent en tant que tels au mouvement de mai 1968. Des commissions se mettent en place dans les établissements pour, certes, organiser l'occupation (information, liaisons avec l'extérieur, service d'ordre, intendance....) mais aussi la discussion. Le bureau national des CAL a regroupé des cahiers de revendications, des rapports, des journaux émanant de 250 lycées. Le bureau national des CAL en livre une synthèse avec un livre qui paraît à la rentrée de septembre : *Les lycéens gardent la parole*[3] . On y compte 6 pages de critique de l'enseignement, 58 pages de propositions pédagogiques (nouvelles structures, organisation des études, disciplines enseignées), 14 pages consacrées à l'enseignement technique, autant sur le contrôle des connaissances, à nouveau 14 pages pour de " nouveaux rapports sociaux au lycée ", 20 pages enfin plus " politiques " sur l'ouverture au monde extérieur et la liberté d'expression. Ainsi, alors même que le bureau des CAL, se situe à l'extrême-gauche, ce qui prédomine n'est pas le discours révolutionnariste, mais les critiques et les propositions de réforme. Comme pour l'Université[4], nous sommes ainsi loin de l'image mythique du lycéen " soixante-huitard " ultra-politisé et désintéressé des revendications immédiates et quotidiennes.

La fin des CAL

On pourrait dire qu'en une année, les CAL ont vécu ce que l'UNEF a connu en une trentaine d'années : naissance, convergences, succès, divisions et scissions. Mais les CAL, eux, ont connu plus que la dispersion, la disparition.
Après le 10 mai 1968, les Jeunesses Communistes décident d'intégrer les C.A.L. tout en refusant de reconnaître leur Bureau National. Lors du premier congrès des CAL (19 et 20 juin 1968 à la Sorbonne) ils tentent de leur donner une orientation qualifiée de " réformiste " par leurs adversaires/concurrents d'extrême-gauche. La scission est consommée : à côté des CAL, qui se

---

[1] La Fédération des étudiants révolutionnaires, (trotskystes, de tendance dite " lambertiste ") le propose lors du meeting parisien des CAL du 26 février 1968).

[2] pour reprendre l'expression de Michel Dobry à propos du mouvement de 1986 dans sa contribution à l'ouvrage collectif, *La Manifestation*, FNSP, 1988.

[3] Le Seuil, 1968.

[4] Voir " Nouveaux regards sur le mai étudiant et jeune ", III° rencontres du Germe, 1998, à paraître.

considèrent comme un mouvement politique et élisent un bureau pluri-tendanciel, les Jeunes communistes créent l'UNCAL, proclament explicitement une vocation syndicale[1].

Après la rentrée 1968/1969, au bout de deux trimestres de campagnes pour le " maintien des acquis de mai ", la liberté d'expression[2] et pour les réintégrations d'élèves exclus, les CAL éclatent. Dès le congrès de l'automne 1968 – qui représente encore 150 CAL en lien avec le bureau national - les conceptions diverses s'expriment. Entre ceux qui, refusant de donner une perspective syndicale et proposent d'abord un " mouvement politique de masse " avant de proposer l'adhésion à leur mouvement politique, estiment qu'un mouvement lycéen indépendant ne peut durer et ceux qui militent pour une forme que l'on peut qualifier plutôt de syndicale (mais qui n'employant pas le terme, laisse le monopole du vocable " syndical " à " l'UNCAL ") , les premiers sont majoritaires. Ils ne sont en toute cohérence guère enclins à maintenir un mouvement qu'ils estiment inutile et non viable. Quant aux seconds, ils sont trop faibles pour assumer la permanence d'une telle organisation de type syndicale[3]. C'est à leur initiative qu'une dernière conférence nationale en avril 1969 réunit 30 comités parisiens et 15 provinciaux. Dernière tentative de " recentrer " les CAL par une dynamique plus revendicative, une " campagne baccalauréat " est décidée. La presse a beau relayer l'information, ce qui demeure des CAL se trouve dans l'incapacité de sortir le matériel et ne peut imprimer le N° 4 de leur journal (*Barricades*) faute de moyens. Le symptôme est révélateur. En tant qu'organisation nationale, au printemps 1969, il n'y a plus de CAL.

La postérité

En tant qu'organisation de type syndicale, c'est l'UNCAL qui survit, bien que minoritaire dans toutes les mobilisations. En effet, l'extrême-gauche y est dominante et, faute d'outil syndical, elle invente les " coordinations "[4]. Néanmoins, AMR, JEC et quelques autres tentent de maintenir une autre perspective en créant en 1969/1970 un " Centre de luttes lycéens " (CLL) qui se réunit au local de la JEC, rue Linné, et édite un bulletin de liaisons, mais ce n'est pas une organisation. En 1974, ayant compris l'enjeu pour son propre renouvellement, la CGT se lance directement dans la constitution d'un syndicat d'élèves du Technique, la CP-CET[5], retirant ainsi la compétence de cette " branche CET " aux lycéens de l'UNCAL. En 1979, c'est la création de la " Coordination permanente lycéenne ", syndicat anti-capitaliste et autogestionnaire[6], puis en 1981 le " syndicat lycéen " à l'initiative de l'UNEF-ID. Après le mouvement anti-Devaquet la FIDL apparaît, concurrencée par l'Union Nationale des Lycéens (UNL). Mais tout cela, ce sont justement d'autres histoires...

Pour une recherche sur les mouvements lycéens.

La légitimité d'une spécificité des mobilisations et organisations lycéennes a été reconnue par les acteurs eux-mêmes (mouvements étudiants, syndicats enseignants), par les médias, puis enfin par

---

[1] Les CAL n'ont pas déposé de statuts en Préfecture. Romain Goupil, mineur à l'époque, s'y est pourtant rendu pour le compte de la JCR, mais en réalité ce sont les Renseignements Généraux qui le reçoivent, et non les fonctionnaires du bureau des associations, ce qu'il ignore (entretien téléphonique avec Romain Goupil). En revanche, on trouve trace d'un dépôt des statuts de l'UNCAL mais en 1972.

[2] Une campagne des " cent meetings " vise à imposer dans les lycées la liberté de réunion politique, fut-ce au prix d'affrontements avec les administrations et la police.

[3] L'UNCAL bénéficie peu ou prou de l'appui humain et matériel du SNES, des Jeunesses Communistes, d'unions locales CGT, puis du courant renouveau de l'UNEF. Paul Aries, dans " requiem pour un syndicalisme lycéen " (*Le Mouvement* social N° 168, 1994) traite de l'UNCAL à Lyon de 1973 à 1979.

[4] Didier Leschi, " Mai 68 et le mouvement lycéen ", *Matériaux* N° 11-12-13, BDIC Nanterre, 1988.

[5] . C'est le " syndicat du 25 novembre " qui est crée par des élèves du CET Villemomble qui prend le nom de Coordination Permanente des CET (Collège d'enseignement technique) , devenue ensuite CP-LEP (lycées d'enseignement profesionnel).

[6] La CPL obtient le soutien du SGEN et de la CFDT. Voir Robi Morder, " l'autogestion dans les mouvements étudiants et lycéens " colloque " l'autogestion, la dernière utopie " 14 et 15 juin 2001.

l'institution administrative et l'Etat. Mais qu'en est-il du point de vue scientifique ? Les sciences de l'éducation ont produit des travaux sur les lycéens, leur vie, leurs études, et les sociologues avec leurs enquêtes, nombreuses dès qu'il s'est agi de se pencher sur les mouvements des "années 68"[1] ou des années 1990, ont rassemblé des données qui - quoiqu'on pense des conclusions tirées par les auteurs - s'avèrent fort utiles. Néanmoins, ces travaux sociologiques souffrent de l'extrême rareté de travaux prenant en compte au moins une approche historique. Or, faute de disposer de cette profondeur historique, certains chercheurs et auteurs vont trouver de la nouveauté là où nous avons parfois répétition, reproduction et ainsi passer à côté de ce qui est soit ancien mais réinvesti, soit effectivement inédit.

On ne saurait faire une sociologie ni une histoire des lycées sans prendre en compte, en tous cas au moins évoquer, les élèves en mouvement. Or, les travaux en la matière sont extrêmement rares[2], du moins si l'on prend comme élément de comparaison ce qui touche aux mouvements, associations et syndicalismes enseignants. Cette rareté est néanmoins aisément explicable, tant les difficultés sont évidentes. La rareté des sources est liée aux faibles ressources des élèves et de leurs mouvements. Au contraire des enseignants et de leurs organisations, la situation du lycéen en tant que lycéen est précaire : il ne reste que quelques années, les mouvements sont plutôt sporadiques, d'une brève durée et à la quasi-absence d'organisation durable correspond une quasi-inexistence d'archives constituées par ces groupements[3]. Néanmoins, et cela exige un effort d'autant plus important, on peut s'appuyer sur des sources éparpillées, de nature diversifiée. Il faut bien sûr utiliser - avec les réserves et la distance scientifique d'usage, d'autant qu'il s'agit d'une histoire proche - la presse, comme les rapports administratifs et policiers. Sans oublier la fiction littéraire, cinématographique, audiovisuelle, les témoignages (notamment dans les autobiographies même romancées), mais aussi des documents indigènes d'autant plus importants qu'on se rapproche de la fin du XX° siècle, permettent de traiter le point de vue des acteurs eux-mêmes[4].

Manifestation de lycéens en mai 68 à Lorient.

Phoographie Gaby Le Cam (sur le site lorient.maville.com)

[1] Pour reprendre les termes du colloque IHTP " les années 68 ", tenu à l'ENS Cachan en novembre 1998.

[2]Pour la période des années 1968, on retiendra Claude Zaidman, *Le mouvement lycéen en mai 1968,* Thèse de 3° cycle, Paris V, 1978 ; Didier Leschi *1968-1973, 5 ans de contestation dans les lycées. Contribution à l'étude des mouvements lycéens des CAL à la Loi Debré,* maîtrise d'histoire contemporaine, Paris X, 1986, ainsi que le travail du sociologue Gérard Vincent, *Le Peuple Lycéen (enquête sur les élèves de l'enseignement secondaire),* Gallimard 1974. Pour les mouvements de 1986, 1990, 1991 et 1994 voir Alain Borredon, *Une jeunesse dans la crise, les nouveaux acteurs lycéens,* L'Harmattan 1995. Il s'agit de la publication, actualisée, d'une thèse en sciences de l'éducation soutenue à Grenoble en 1992.

[3]La difficulté a été la même pour les mouvements étudiants, mais dans une moindre proportion puisque les organisations étudiantes, les universités elles-mêmes et notamment les bibliothèques ou centres de recherche ont conservé archives, documents, entretiens.

[4]D'où la nécessité d'une politique de collecte et de traitement des archives des mouvements lycéens et de repérage de ce qui les concerne dans les divers fonds.

MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE LA VIE LYCEENNE
(Note de présentation)

Valérie Becquet[1]

Répondant au désir de reconnaissance exprimé par les lycéens à l'occasion de la consultation nationale *" Quels savoirs enseigner au lycée ? "*, les conseils des délégués pour la vie lycéenne (CVL) ont été mis en place, de façon expérimentale, en octobre 1998. Moins de deux ans plus tard, leur existence est officialisée par la modification du décret relatif aux EPLE (décret n°2000-620 du 5 juillet 2000 modifiant le n°85-924 du 30 août 1985). Une circulaire (n°2000 du 11 juillet 2000) vient préciser la composition et les attributions de cette nouvelle instance et les modalités d'organisation des élections. L'objectif des conseils est ainsi précisé : "*impulser une dynamique de dialogue nouvelle dans les établissements et de favoriser une meilleure prise en compte des questions touchant à la vie et au travail scolaire dans les lycées*".

En janvier 2002, la Direction de l'enseignement scolaire a souhaité réaliser une enquête sur *" la mise en place et le fonctionnement des CVL "* afin de dresser un premier bilan de l'existence de ce nouveau dispositif. Pour ce faire, une enquête qualitative a été réalisée au sein de neuf établissements répartis dans trois académies : un lycée d'enseignement général, trois lycées d'enseignement général et technologique, deux lycées professionnels et trois lycées polyvalents. Cent trente entretiens semi-directifs d'une heure ont été réalisés au cours du premier trimestre 2002 auprès des différentes catégories de personnes siégeant au sein du CVL. Elles ont été interrogées sur des thèmes identiques afin de comparer leurs propos et leurs représentations du fonctionnement du CVL dans leur établissement : accueil du dispositif, jugement sur ses caractéristiques, déroulement des élections, fonctionnement et apports.

L'accueil du CVL dans l'établissement et le jugement sur le dispositif dépendent très nettement de la position occupée dans l'établissement par la personne interrogée, de la conception du rôle que l'on doit y jouer et des conditions de travail. Les discours des personnels (proviseur, enseignants, CPE et ATOSS) renvoient plus souvent à l'exercice de leur métier qu'à une conception argumentée des modalités de participation des élèves. Les proviseurs insistent davantage sur des problèmes d'emploi du temps (multiplication des réunion) qu'ils ne critiquent le principe d'une démarche de dialogue avec les élèves qui leur semble désormais indispensable au bon fonctionnement de leur établissement. Les enseignants accueillent favorablement le CVL tout en s'interrogeant sur le rôle qu'ils peuvent y jouer. Quant aux personnels ATOSS et aux parents d'élèves, leur présence au CVL est perçue comme une reconnaissance de leur rôle dans l'établissement.

La composition du CVL n'est généralement pas contestée, seuls les lycéens estiment que le nombre d'adultes est parfois trop élevé, augmentant la difficulté à prendre la parole.

Les élections au suffrage direct ont créé une réelle dynamique dans les établissements. Néanmoins, un calendrier trop serré et une inégale mobilisation de l'ensemble de la communauté scolaire ont eu des effets sur la qualité de l'information transmise et, par conséquent, sur les candidatures des lycéens. De plus, la trop faible valorisation dans les établissements de la " traditionnelle " élection des délégués de classe a eu un effet sur l'intérêt porté par les lycéens sur cette nouvelle instance. Il est très clair que le développement du dialogue avec les élèves, comme de nombreux lycéens le

[1] rapport remis à Monsieur le Directeur de l'enseignement scolaire le 30 juin 2002 par Mlle Valérie Becquet Docteur en sciences de l'Education

soulignent, doit se faire à tous les échelons, la fonction de délégué de classe méritant à ce titre de faire l'objet d'une plus grande attention.

Le fonctionnement des CVL est jugé positif par les participants. Ils reconnaissent qu'un dialogue se noue, l'ambiance des réunions étant souvent qualifiée de conviviale. Certes, les lycéens éprouvent parfois quelques difficultés à prendre la parole. Celles-ci résultent principalement de la nouveauté de la situation, du sentiment d'être moins compétent que les adultes et de la peur d'être jugé, ce qu'ils vivent très souvent lors des conseils de classe s'ils sont délégués. Les adultes estiment les aider dans leur rôle, la majorité des proviseurs affirmant s'attacher à favoriser la discussion. Tous s'accordent à dire que l'attitude du chef d'établissement durant les réunions est fondamentale.

Le rôle consultatif du conseil de la vie lycéenne est accepté de tous à partir du moment où les questions posées en réunion font l'objet de réponses précises et où les projets présentés sont soumis au conseil d'administration. Les lycéens remettent en cause le rôle du CVL lorsqu'ils estiment que leur proviseur ne tient pas compte de leurs demandes. A bien des égards, des décisions sont prises et des réponses apportées au cours des réunions.

L'apport du CVL est délicat à juger compte tenu de sa jeunesse. Les adultes insistent sur la nouveauté de l'instance et estiment que seule son inscription dans la durée permettra d'en apprécier réellement les apports pour l'établissement. A ce stade, tous constatent une modification des relations entre les participants ainsi qu'une découverte des manières de penser et de travailler des uns et des autres. Des solutions ont été apportées aux problèmes des lycéens. Ces dernières touchent principalement le cadre de vie. Les membres des CVL ont également apprécié la discussion provoquée par la refonte des règlements intérieurs. En revanche, les questions liées à l'enseignement ou aux emplois du temps sont inégalement abordées. Les lycéens ont souvent le sentiment qu'ils ne peuvent induire de changements dans ces domaines. Pourtant, concernant les emplois du temps, il est clair que leur agencement n'a pas seulement un effet sur la qualité du travail scolaire mais aussi sur les possibilités de participer à la vie du lycée.

D'une manière générale, l'enquête a mis en évidence que, compte tenu de leur jeunesse et des changements dans les relations interindividuelles dont ils sont porteurs, les CVL fonctionnent plutôt bien même si des différences ont été constatées d'un établissement à l'autre témoignant d'une période de rodage de l'instance. Comparés à d'autres structures de dialogue (conseil de quartier, conseil de jeune, etc.), les CVL produisent des effets positifs et rencontrent des difficultés très analogues.

les cahiers du *GERME*

Édité par l'association GERME, 42, rue Faidherbe 75011 PARIS
Fax : 01 44 93 07 32
www.germe.info Adresse : germe@germe.info
Imprimerie spéciale de l'éditeur.
CPPAP en cours. ISSN 1277-247X

Directeur de Publication : Robi MORDER
Comité de lecture : Valérie BECQUET, David COULON, Lionel CHRISTIEN, Didier FISCHER, Joël KOTEK, Jean Philippe LEGOIS, Stéphane MERCERON, Alain MONCHABLON, Robi MORDER, Jean-Quentin POINDRON, Nathalie RAOUX, Jean Yves SABOT, Claudie WEILL

AU SECRETARIAT A PRAGUE[1].

Tom Madden[2]

Lors de mes retrouvailles avec Joza Grohman en 1990 (à l'époque même de l'entretien qu'il avait accordé à Joël Kotek) , nous fûmes invités à visiter le Secrétariat de l'UIE. C'était le moment où la Révolution de Velours avait expulsé l'UIE de Prague, et le secrétariat attendait l'ordre de quitter l'immeuble[3], ce qui advint quelque mois plus tard.

Les conditions de travail.

Le local dans lequel nous sommes arrivés était un véritable Palais, arborant l'emblème traditionnel de l'UIE. C'était un immeuble moderne situé dans la partie la plus prospère de la ville, près de l'hôtel le plus cher de Prague, équipé d'un système informationnel à jour et d'archives splendides[4].

Nous avons pris l'ascenseur pour monter à un étage supérieur, fûmes introduits dans une salle d'attente, salon assez vaste pouvant convenir au siège d'une grande compagnie internationale, par des garçons en livrée, portant uniforme marron et épaulettes, qui nous servirent le café avec des couverts en argent pendant que nous attendions d'être reçus au Secrétariat. Comment les étudiants pouvaient-ils ressentir cette opulence?

Là se situe la différence la plus tranchée entre ce style *petit bourgeois*, typique de l'ère de la bureaucratie soviétique, et les sacrifices consentis par notre génération en termes de carrière, niveau de vie, confort domestique et parfois même y laissant la santé, dans l'intérêt des étudiants du monde.

A l'époque, notre siège occupait trois étages de pièces avec parquet, grandes mais simples, de l'immeuble de l'union étudiante ("Studensky Dum") dans la rue Jan Opletal. J'y avais, avec d'autres, un bureau, tout à fait adéquat mais avec beaucoup de monde. En dessous, la cantine étudiante, ce qui nous permettait de bénéficier d'une nourriture correcte à prix modique. L'aménagement du bureau était simple, le style de vie égalitaire et personne ne faisait attention à ses horaires. Ensemble, nous faisions tout, y compris le travail technique et administratif[5].

Au bout de deux ans, nous fûmes capables d'acquérir au fur et à mesure un peu d'espace supplémentaire dans un immeuble occupant des appartements au dessus de boutiques, au N° 12 de la Vojtesska . A chaque départ d'un locataire nous nous étendions graduellement, occupant les modestes espaces ainsi libérés. Ces petites chambres étaient contigues, sur un seul et même étage (une pièces pour le Président et le Secrétaire Général, un espace ouvert pour les activités administratives). Les secteurs des Voyages, Etudes médicales, Colonies et Editions/Presse se situaient dans les étages inférieurs, à un ou deux niveaux en dessous. La Trésorerie et les autres départements étaient encore ailleurs. L'aménagement y était, comme à Opletalova, fonctionnel et simple. Nulle part des visiteurs, des étudiants, n'auraient trouvé des personnes profitant de conditions supérieures de vie[6].

---

[1]Extrait du recueil remis par Tom Madden lors de son passage à Paris le 13 décembre, dont nous avons déjà publié des textes dans les N° 18 en 2001 et 21en 2002. Traduction Robi Morder.

[2]Ce que je raconte ici peut être confirmé par Jarmila Marsalkova.

[3] Les membres de l'UIE désiraient avoir nos commentaires sur les erreurs et les occasions ratées de notre époque. Ils sollicitaient également des conseils, et notre avis était qu'il fallait réunir sans conditions, dans une totale égalité les organisations formellement membres ou non de l'UIE en se basant sur les statuts originels, qui avaient été amendés par la suite.

[4]Nous avons ainsi pu voir nombre de documents de notre époque, procès-verbaux, compte-rendus, correspondances, ordre-du jour, etc.

[5]Je collectais les matériaux pour les bulletins d'information, rédigeais des articles pour "Etudiants du Monde", répondais au courrier, faisais les photocopies, et balayais les lieux.

[6]Les étudiants de l'UNEF qui y venaient n'ont jamais été frappés par l'élégance ou le luxe du siège où nous travaillions.

Le personnel du "staff"

Il est regrettable que cette question n'ait été traitée qu'en termes partisans par Joël Kotek, qui laisse entendre que la direction était pleine de communistes et de disciples. Les lecteurs de *Students in cold war* auront ainsi l'impression d'une véritable bureaucratie bien installée dans son confort dans des bureaux où seuls les vrais fidèles étaient admis.

Le secrétariat à l'époque était loin de ressembler à une telle petite boutique ne regroupant que des personnes pensant de manière identique. La plupart de ceux qui vinrent y travailler au cours de ces années étaient mûs par un grand enthousiasme, et la possession d'une carte de parti n'était pas un critère de rejet ou d'admission. Ce qui importait c'était la volonté et la capacité d'apporter sa contribution. Un grand nombre des jeunes au siège et dans les départements étaient des volontaires, bénévoles. Tout étudiant qui voulait faire une petite visite donner un coup de main était le bienvenu[1]. Les étudiants de Prague ou d'une autre partie du monde étaient d'ailleurs invités à se mettre au travail, et ils l'ont souvent fait. Parmi eux, je me souviens en particulier d'étudiants du DISC, l'école d'art dramatique, Vera Bublikova ("Biblice"), et plus tard son ami et acteur Sarka (Suri).

L'ambiance était décontractée : on pouvait travailler pour pas plus d'un ticket-repas à la cantine étudiante, pour être avec une bande de copains, pour trouver un voyage ou un endroit où loger (une part significative de mon travail ressemblait à celle d'un Consulat, à la différence que les interlocteurs provenaient de tous les pays). Ce n'est que plus tard (à partir du congrès de 1950) que quelques uns ont commencé à s'intéresser de plus en plus à leur salaire, ce qu'on pourrait décrire comme la "perte de l'innocence"[2].

Au début, le noyau initial était issu des Tchèques avec leur expérience d'organisations des deux premiers congrès de 45 et 46[3]. Il y avait les survivants du ghetto de Terezin (Anna U) et des camps de concentration[4]. Dans le contingent venant de Londres, il y avait deux lycéennes en permission qui étaient venues par le train des congressistes Londres-Prague de 1945, revenues ensuite à l'école tchèque de Hampstead.[5]

Pour apporter son aide, il fallait de la volonté, mais aussi des capacités. Pour les différentes tâches, comme dans sa vie, Joza fit appel au concours des aptitudes des amis des années de jeunesse, sans considération de leurs opinions politiques : artistes et illustrateurs des écoles d'art graphique, organisateurs d'évènements culturels et sociaux, dont beaucoup n'était pas politisés. Le personnel du staff technique et administratif que j'ai connu à partir de janvier 1947 (Groll, Grohmanova, Mastnik, Vonkova et d'autres) n'étaient pas là en raison d'opinions pro-communistes, pour la plupart ils n'en étaient pas membres et étaient apolitiques, mais parce qu'ils étaient compétents.

---

[1]Après chaque réunion internationale, il y avait des jeunes qui désiraient rester un moment à Prague, le plus souvent par sentiment "romantique". La représentants d'un collège de Madison (Wisconsin) au congrès de 1946 était resté car sa famille était Américano-Tchèque, comme le fit plus tard une jeune femme de Californie. En 1948, l'Américano-Tchèque ramena en Allemagne de l'Ouest son petit ami (nous résidions dans le même collège) dans le coffre de sa voiture pour traverser la frontière.

[2]J'ai souvent senti que ma vie a été bien plus remplie que je n'avais pu l'espérer si j'avais suivi les désirs de mes parents qui auraient préféré m'orienter vers les services Consulaires que vers la Médecine. A Prague, sauf quand je dictais le courrier, ma porte était toujours ouverte pour assurer les services : adresses de logement, organisation de voyages, aides financières, offres d'emploi...

[3]Une grande partie provenait de l'émigration Londonienne (qui grandit depuis les accords de Munich jusqu'à la victoire des Alliés). Avec la consolidation de la dictature stalinienne dans leur pays, ils ont à nouveau du émigrer, précisément parce qu'ils avaient vécu et étudié à Londres. La "London connection" ("cosmopolitisme") provoqua leur expulsion, et beaucoup s'installèrent en Allemagne Fédérale.

[4]F.D. , étudiant en Arts hollandais, responsable du graphisme des publications de l'UIE, était un rescapé du Camp de Dachau.

[5]Suzanne et Sonja furent nos premières traductrices. Elles étaient (et sont encore) de merveilleuses traductrices en Tchèque, Allemand, Anglais, saisissant tant le style de l'orateur, le sens des commentaires, que ses rires et gestes. Plus tard, elles ont utilisé ces remarquables atouts professionnellement dans les réunions internationales.

Pour les besoins du secrétariat, le bureau des voyages, des publications, etc..., vint de Londres Margaret Richards, Secrétaire du NUS, organisatrice de premier ordre de cette union[1]. Sur les quatre secrétaires qui ont travaillé chacune avec moi pendant un an (Mavis, Mme Morris, épouse d'un des membres du Conseil du NUS, Diane et Kathy), seule cette dernière était engagée, et c'était l'indépendance de l'Irlande qui la préoccupait. Pendant toutes ces années, aucun des responsables (DS et LS) de l'édition anglaise d'*Etudiants du Monde* n'a été membre ou sympathisant du Parti communiste. Le second (pour un temps camarade de chambre) était même très critique vis à vis des communistes.

Pour ce qui est des Français, il y avait un même type d'organisation du travail avec la direction de la rue Soufflot, siège de l'UNEF, et pas une seconde je n'ai pensé qu'ils aient rempli de gens d'extrême-gauche leur direction et représentation. Kotek décrit le Vice-Président français de l'UIE, Pierre Trouvat, avec son franc-parler.[2] Malgré cela, Pierre se sentait très à l'aise au secrétariat. Quant il y eut une place vacante, Pierre proposa sa soeur, et elle fut embauchée. Je n'ai jamais entendu l'expression d'une position politique de Melle Trouvat, mais elle était à coup sûr dans une position où elle pouvait rendre-compte à l'organisation française, et à Pierre personnellement, d'une cabale à son encontre si elle avait eu lieu. Or, il y avait une réunion hebdomadaire informelle ouverte à tous les membres, personnels et bénévoles, de l'UIE à Prague[3].

Encore aujourd'hui, malgré ce qui est arrivé plus tard, je serais heureux de m'asseoir et de passer une journée de travail avec tous mes équipiers de l'époque, frères et soeurs dont je serais heureux de - main dans la main - réaliser d'autres projets, pour tenter de rendre le monde meilleur.

Mode de vie.

Tous les étudiants "permanents" acceptaient une condition de simple subistance. En cela, je veux dire que nous voulions garantir que leurs conditions matérielles ne soient pas privilégiée, meilleures que celles des étudiants dont ils souhaitaient être les représentants. Si l'on met de côté les travailleurs professionnels de Prague (comptables par exemple), les autres étaient indemnisés au niveau moyen de l'étudiant pragois. Au début de 1947, le budget étudiant (et donc celui du secrétariat) était de 1 500 Couronnes tchèques par mois (soit 7 à 10 livres selon le cours de change du jour)[4].

Durant toute mon époque - à l'exception tardive de la représentation soviétique[5] - tous nous vivions au même niveau et, comme les tchèques et autres étudiants, dans des résidences. Pour moi, ce fut le Roosevelt College (devenu ensuite, et aujourd'hui encore, le Dimitrov College)[6].

Jusqu'à mon mariage, je partageais ma chambre d'abord avec un Français (PB), puis avec un Anglais (LS) responsable de l'édition anglaise. Il y avait la place pour deux lits simples, une table, deux chaises, une petite étagère pour les livres. A chaque étage il y avait des douches et une cuisine communes. Les couples mariés partageaient des chambres plus grandes, avec une douche dans la chambre et un chauffage.

Nous vivions parmi les étudiants, entourés et constamment exposés à eux, à leurs expressions d'espoir ou de consternation, la déception de certains et leur tentation de partir, l'enthousiasme des autres. Nous partagions le même minimum de nourriture, de tickets de rationnement pour le beurre,

---

[1]Je ne me souviens pas que Margaret (encore une des possibles "communistes" selon Joël Kotek), organisatrice de première classe, ait été politiquement active quelque part. Elle votait probablement pour les travaillistes, mais je n'ai jamais eu de discussion politique avec elle.

[2]Il ne mâchait effectivement pas ses mots, et je ne l'ai jamais entendu critiquer Joza ou moi, et durant toute cette période nous étions bons amis.

[3]Dans ma pratique médicale, j'ai gardé l'habitude de ce type de réunion hebdomadaire ouverte à toute l'équipe.

[4]Ceci valait pour les étudiants qui n'avait ni travail, ni aide familiale. Les chambres coûtaient 1 Livre par mois (par exemple au Roosevelt College), et les repas à la cantine étudiante étaient d'un prix oscillant entre 8 pence à 1 shilling.

[5]Cette personne (VV), venue vers la fin de mon séjour, a insisté auprès de Grohman (qui m'en a parlé ensuite) pour que les représentants soviétiques soient mieux traités. C'était aussi le représentant d'une ligne "plus dure". Grohman le considérait comme un agent du KGB.

[6] J'ai pu à nouveau le visiter au printemps 1999.

la viande, lait, oeufs, fruits et attendant l'heure d'ouverture de la boulangerie. Quand nous devions nous procurer des vêtements (afin d'être présentables lors de voyages, rencontres et réunions), cela nous était difficile. Pour ma part, un ami de Joza, tailleur de son état, me fit un costume pour le prix du tissu. Nous prenions le tram.

Dans les week-ends, quand on ne travaillait pas, on se promenait, ou on participait au travail bénévole volontaire, ou on jouait au volley-ball.

Le prix à payer.

Le coût de telles conditions en termes de santé et de bien-être est souvent élevé. Cela fut le cas, car il y avait plus que la simple acceptation d'un confort minimum : la maladie et les pertes personnelles.

Je pense être bien placé pour affirmer que ce coût a été considérable. Ce que chacun d'entre nous avait choisi, juste après notre diplôme, c'était une demi chambre d'étudiant, une carte de rationnement, le retardement d'un accès au travail ou d'un avancement professionnel. C'est là, et à aucun autre moment de ma vie, que le sens du collectif et de la communauté d'objectifs m'apparurent, non seulement acceptables, mais nécessaires.

Il y avait les très froids hivers d'Europe centrale (quand le double vitrage de nos chambres ressemblaient à l'intérieur d'un frigidaire. Les hivers duraient jusqu'en avril et les ingénieurs de l'armée devaient dynamiter la glace qui menaçait le Pont Charles.

Il y avait des épidémies de grippe et de gastro-entérite. Il y avait des problèmes – parfois sévères – de malnutrition et osseux. Il restait de sérieuses blessures (pour ma part, une fracture de la colonne vertébrale). Ce n'était pas une blessure minime, elle aurait pu avoir de plus grave conséquences sans l'intervention et les soins de Joza et Jarmila et de leur ami, le Dr Otto Gregor, un physicien. Comme si la vie de l'UIE ne suffisait pas comme souci, ils devaient veiller également sur la santé des représentants étudiants et du secrétariat et même de leurs familles.[1]

Le responsable de l'édition russe, Juri Mamrikin, un survivant du siège de Leningrad, devait être suivi dans sa rémission ; Billi Ellis, Vice-Président américain, tomba malade et on dut l'admettre d'abord au sanatorium de l'UIE, puis dans un sanatorium des Alpes Suisses, Leysin.[2] Notre graphiste hollandais, Freek Driessen, se remettait d'une maladie contractée à Dachau. Il y avait des risques parmi tout notre entourage.

Le fardeau des femmes était particulièrement lourd. Le jeune couple australien (K. et M.T.), qui voyagèrent en bateau par étapes (le trajet prenait 13 semaines) pour rejoindre la rédaction du magazine, perdirent leur premier enfant, mort-né. La femme du remplaçant de Bill Ellis fit une fausse couche. Une autre femme passa trois mois à l'hôpital pour sa premiere grossesse. Nous devions aussi partager la tristesse de ces évènements.

Le changement

Ce n'est qu'en 1950 que l'atmosphère changea. Une ami (JW-N, critique du communisme) m'en avait écrit une description. Venant d'un collège féminin américain connu, elle a demandé à travailler au congrès de 1950. C'était un job temporaire, mais elle fut soumise par Joza à un long interrogatoire d'embauche, sur son passé, ses motivations (qui étaient en fait romantiques). Il lui donna le travail, et il lui expliqua la crainte d'avoir parmi le personnel des " agents " . Il y avait désormais de telles négociations délicates entre des points de vue si opposés que leur dévoilement pouvait causer de grands dommages. C'était la fin du climat d'ouverture des premières années de l'UIE, mais cette école d'ouverture a continué d'inspirer ceux qui l'ont connue, vieux amis qui ont continué à se faire confiance autant qu'à cette première époque.

---

[1] Et comme si cela ne suffisait pas, Joza et Djarmila étaient responsables, au même âge que nous, de nos bien-être, nourriture, habillement, loisirs et santé.

[2] Le sanatorium de l'UIE a été le premier d'Europe à utiliser la streptomycin, rendant obsolètes certaines pratiques chirurgicales antérieures.

Documents

L'APPRENTISSAGE DES ETUDIANTS SAGES : LES JEUNES GAULLISTES A LA DECOUVERTE DE LA CONDITION ETUDIANTE.

Marseille 16-17 avril 1948. Premières assises nationales du R.P.F

Document présenté par Philippe Péchoux.

Le président de la République a mis un terme, après une fin de non recevoir, aux travaux de la commission nationale pour l'autonomie des jeunes. Cette dernière travaillait sur un statut social de la jeunesse scolarisée. C'est pourtant le même Jacques Chirac, qui candidat en 1995, avait évoqué la possibilité d'une allocation d'étude, aide universelle pour tous les étudiants, qui dénonce aujourd'hui une mesure qui assisterait les étudiants au détriment du reste de la jeunesse et dédouanerait les familles de leurs obligations. Le débat n'est pas nouveau.

Dès l'origine, le mouvement gaulliste s'est interrogé sur la faisabilité de l'aide sociale aux étudiants, dans un contexte alors marqué par la reconstruction de la France et la naissance de la Guerre froide . Ce n'est donc pas le moindre intérêt du document présenté ci-dessous de faire le tour d'horizon des revendications étudiantes passées au crible d'un nouvel acteur politique dans la jeune IVe République : la gaullisme.

Issu du compte-rendu des premières assises nationales du Rassemblement du Peuple Français tenues à Marseille en avril 1948, ce document occupe une place non négligeable dans le cadre des travaux des congressistes consacrés à l'action professionnelle et sociale.

Nous sommes d'une part, dans un contexte international marquée par l'affrontement est-ouest et les prémices de la décolonisation et d'autre part, dans une situation d'affrontement social en France (grèves de 1947, scission de la CGT). Les jeunes gaullistes oscillent entre la reprise des mots d'ordre unifiants du syndicalisme étudiant incarné par l'UNEF et l'affirmation politique d'une nécessaire réalisme en vue de l'exercice attendu du pouvoir. Exercice périlleux...Le pré-salaire, enfant de " la charte de Grenoble " et des réflexions de la JEC, sort singulièrement réduit de ce débat qui oppose direction et responsables syndicaux. D'autres sujets, tout aussi brûlants dans la France de 1948, comme le logement, la sécurité sociale, la décentralisation font l'objet d'une attention toute particulière des jeunes congressistes gaullistes.

Au final, tout autant que sur les revendications étudiants au lendemain de la guerre, ce texte est révélateur des ambiguïtés ou des ambivalences du gaullisme. Cette nouvelle matrice politique hésite entre démarche progressiste (à l'exemple du modèle social suédois...) et affirmation libérale contre un Etat omniscient. Cette attention calculée et calculatrice sur les conditions de vie de l'élite en formation n'explique-t-elle pas, tout autant que les vicissitudes de la Guerre froide, le succès de l'OPA gaulliste sur la direction de l'UNEF en 1950 ?

Bibliographie sommaire

AUDIGIER, François. "Les Cadets du RPF". In : Fondation Charles de Gaulle et Université de Bordeaux 3. *De Gaulle et le RPF*. Paris : A. Colin, 1999. P. 364-376. Etude pionnière sur le sujet par le spécialiste des jeunes gaullistes " progressistes ", voir du même auteur :

AUDIGIER, François. "L'Union des Jeunes pour le Progrès, une école de formation politique", *Revue historique*, n° 618, avril-juin 2001, p. 451-489.

CHARLOT, Jean. *Le Gaullisme*. Paris : A. Colin, 1970. Textes fondateurs et petite synthèse lumineuse.

DARD, Olivier. "Jalons pour une histoire des étudiants nationalistes sous la IVe République". *Historiens et Géographes*, n° 338, juillet août 1997, p. 249-263. Sur la renaissance de la droite " extrême " étudiante.

FISCHER, Didier. *L'histoire des étudiants en France*. Paris : Flammarion, 2000. P. 68-77. Historique précis et distancié des succès et des limites des jeunesses gaullistes. MONTCHABLON, Alain. "L'Union nationale des étudiants de France. Un mouvement typique de la IVe République ?" *Historiens et Géographes*, n° 338, juillet août 1997, p. 185-189. Par Le spécialiste de l'UNEF.

PREMIERES ASSISES NATIONALES DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS MARSEILLE 16-17 AVRIL 1948[1].

SOUS-SECTION " ETUDIANTS"

La Sous-Section " Etudiants ", réunie à Marseille, le 16 avril au soir et le 17 au matin, sous la présidence de Ginot (Lyon), prit pour base de discussion un avant-projet élaboré par le Secrétariat National et discuté déjà par ceux des membres du Conseil National du Groupement qui résident à Paris.

AVANT-PROJET

L'avant-projet élaboré par le Secrétariat National était ainsi conçu :

" Le Groupement des Etudiants du R.P.F. estime que dans l'Université française doivent se fondre en une commune amitié les Etudiants de toutes origines.

" L'Union Française évoluant vers la fédération, il est indispensable que les élites de tous les territoires qui la composent soient unies. Il faut aussi que les Etudiants de toutes conditions préparent à l'Université la future collaboration des classes. "

Pour cela, le Groupement des Etudiants réclame :

1) L'extension à toutes les Universités de France du système des cités universitaires au sein desquelles, par une vie commune, étudiants d'Outre-mer et de la Métropole apprendront à se connaître. Ce sera en même temps le moyen de résoudre le problème social de la vie des Etudiants.

Les Etudiants devront participer à la gestion.

2) La création par l'Etat d'un fonds autonome destiné à consentir aux Etudiants des prêts d'honneur[2], remboursables par annuités, afin que les Etudes Supérieures soient accessibles aux Etudiants de toutes conditions.

3) Extension des pouvoirs des Délégués Etudiants dans les Conseils de Faculté, fin que revive le corps social de l'Université.

Le Groupement des Etudiants du R.P.F. préconise par ailleurs une réorganisation de l'Université comportant notamment :

1° *La décentralisation.*

Il paraît nécessaire de décongestionner Paris et de faire revivre les Universités de Province. Ce but peut être atteint par une double spécialisation :

a) Répartition des Etudiants Etrangers. Exemple : LILLE – Belgique. AIX - ITALIE.

b) Spécialisation de l'Enseignement dans les Universités de Province qui pourraient aussi disposer d'un équipement et d'un personnel enseignant excellents.

2° *Réforme de l'enseignement tendant*

a) à dégager la personnalité et former les caractères. (par la réforme des examens). (développer la pratique des thèses).

b) à utiliser les aptitudes des Etudiants. Orientation dès l'enseignement secondaire.

REUNION DU COMITE NATIONAL.

Convoqués par Pierre Dumas, Secrétaire National, les membres du Comité National résidant à Paris (ceux de Province devaient tous être à Marseille) se sont réunis le Mardi 13 Avril, à 20 h. 30 dans la salle des Conférences du Centre National, 5, rue de Solférino.

A cette réunion présidée par Pierre Dumas, étaient présents

---

[1] Extrait de : Rassemblement du Peuple Français. Premières assises nationales (Marseille, 16 et 17 avril 1948). Paris : R. P. F. , [1948]. P. 153-162. (Edition numérotée réservée aux congressistes, n° 26/1525)

[2] Sur la question du prêt d'honneur créé en 1924, géré par l'Etat, voir le décret du 01. 09. 1934.

De Préaumont, Skarbeck, Berges, Roches et Kevran, du Secrétariat National ; Bart (Responsable de la Section de Paris) ; Monique Biot (Responsable de l'Ecole des Orateurs) ; Fontaine (Responsable du Groupe Médecine) ; Labat (Responsable de la Cité Universitaire) ; Bernard de Gaulle, Vincent Grob (Vice-Président de l'Union des Grandes Ecoles[1], Organisme Corporatif) et Docteur Raymond Gérard.

S'étaient fait excuser : Creppy (Etudiants d'Outre-Mer) ; Seigneurin (Président de la Fédération des Etudiants de Paris).

Dumas donna lecture de l'avant-projet qui est ensuite discuté point par point.

1° L'accord se fait aussitôt sur le principe du développement des Maisons Communautaires et de leur regroupement ultérieur en Cités Universitaires.

Vincent Grob rend compte de nombreuses expériences réussies de maisons communautaires gérées par les Etudiants. Roger Lebas, se fondant sur l'expérience de la Cité Universitaire de Paris, estime que c'est le Pavillon qui doit être la base de la communauté étudiante et que cette communauté n'est possible que si le pavillon comporte *moins de 100 résidents*.

On discute longuement sur le point se savoir quel sera le critère du regroupement des Etudiants (discipline, province, nationalité, etc...)

Le Comité National, estimant que l'esprit de corps est moins dangereux que celui de caste et de race, finit par accepter le principe d'un regroupement par discipline, après l'intervention de Bernard de Gaulle.

D'une intervention substantielle de Vincent Grob, qui bénéficie d'une longue expérience et d'une connaissance approfondie de ces questions, il ressort que la gestion de ces Maisons communautaires pourrait faire apparaître un bénéfice qui permettrait de rembourser par annuités l'emprunt (garanti par l'Etat) d'où proviendrait les fonds nécessaires à la création de ces Maisons.

2° Comme prévu, le second point (Réforme du système des bourses) donne lieu à des discussions passionnées et à de nombreuses interventions très documentées. Les mêmes arguments s'étant retrouvés dans la discussion de Marseille, le Comité National ayant dû se borner à définir rigoureusement les deux solutions possibles (Prêt d'honneur ou pré-salaire) on voudra bien se reporter sur le point du compte-rendu de Marseille.

3° Un accord intervient aussitôt et sans difficulté sur le troisième point. Toutes les expériences concourent à établir que la loi Capitant[2] est très mal appliquée et que les pouvoirs des délégués étudiants sont insignifiants.

Rencontrant sur ce point toutes les associations étudiantes, le Comité National réclame la révision de cette loi.

La seconde série de propositions du Secrétariat National est, à son tour, discutée.

1° Le Comité National approuve le projet de décentralisation après intervention de Bernard de Gaulle (sur les Universités de Province) et après que Fontaine ait déclaré que cette proposition rejoint le projet de réforme de l'Enseignement Médical établi par les médecins du R.P. F.

2° La même unanimité se retrouve sur le principe de la réforme de l'Enseignement. Mais les différences apparaissent entre juristes et médecins. Le Comité National, estimant que la question mérite une étude plus approfondie, souhaite la création d'une Commission.

La séance est levée à 0 h. 30.

La section " Etudiants " à Marseille

La section se réunit le 16 Avril, à 21 heures, à l'Hôtel Terminus. Outre les membres du Secrétariat présents à Marseille, elle comprend :

Marie Gloaguen ; Monique Biot ; Combeau ; Latcha (Paris) ; Coppolani ; Humbert (Marseille) ; Ginot (Lyon) ; Gillot (Strasbourg) ; Santoni (Clermont) ; Hostache et Lecocq (Aix) ; Françoise Laubies (Nice) ; Michaud et Durin (Toulouse) ; Richard (Nancy).

---

[1] Sur l'Union des Grandes Ecoles, composante de l'UNEF, voir les travaux de :
POINDRON (J. Q.). L'Union des grandes Ecoles de 1947 à 1971. Cahiers du GERME, spécial n° 3, février 1998, p. 73-79.

[2] Sur l 'application du décret Capitant :
MORDER, Robi. L'UNEF et la question de la participation étudiante. La Revue de l'Université, n° 13. Consultable sur : http://www.transfac.fr/quotidien/RU/RU13/histoire.htm

Pierre Dumas ouvre la séance et demande qu'un Président, un rapporteur et deux vice-présidents soient élus, hors les membres du Secrétariat National. Sont élus :

Roger Ginot (Lyon), président ; Michel Coppolani (Marseille), rapporteur ; Santoni (Clermont) et Gillot (Strasbourg), vice-présidents.

Pierre Dumas définit alors l'esprit dans lequel doivent travailler les membres de la section. Il ne s'agit pas de rédiger la liste des revendications étudiantes, mais d'envisager, en même temps, que ce qui est souhaitable, *ce qui est réalisable.* " Notre point de vue, dit-il, doit être en quelque sorte gouvernemental. Le Congrès nous fait confiance et nous charge d'étudier un aspect de la politique de redressement qu'il faudra appliquer demain. Il s'agit de définir la politique étudiante d'un éventuel gouvernement R. P. F. "

Le Secrétaire National rend compte ensuite des travaux préliminaires du Secrétariat National et du Comité National. L'avant-projet reproduit ci-dessus est adopté comme base de débats. On procède à la discussion des articles. Sur chaque point, avant la discussion, Dumas résume les débats préliminaires.

1° - La Section d'études estime qu'il est essentiel pour l'avenir de l'Union Française et pour la réussite de l'expérience d'association, que veut entreprendre le Rassemblement, que tous les étudiants de toutes origines (raciales et sociales) apprennent à mieux se connaître au cours de leur passage à l'Université. Ils constatent après avoir entendu des étudiants de Paris et de Province, que l'état actuel des choses ne favorise en rien ces contacts.

La section unanime approuve le projet de maisons communautaires gérées par les étudiants et réunissant des étudiants de toutes conditions unis par des études communes. Ginot (Lyon) et Gillot (Strasbourg) fournissent de nouveaux exemples de réussite de semblables expériences. La section réclame donc qu'à ces expériences fragmentaires succède une politique systématique. Une telle politique réclame un effort financier, mais Coppolani (Marseille), rappelle que les crédits accordés par l'Education Nationale, en France, sont dérisoires, en regard de l'effort consenti par les gouvernements étrangers (*Cf* rapport déposé par Coppolani, ci-joint).

La section en appelle donc aux Pouvoirs Publics pour qu'un effort exceptionnel soit fourni. Les faits rapportés par les délégués attestent qu'un emprunt garanti par l'Etat, émis pour couvrir les frais de cette politique, serait aisément couvert par les bénéfices réalisés dans la gestion de maisons communautaires.

Il est indispensable que les étudiants vérifient la gestion pour réaliser des économies (*Cf.* : Expérience de la Cité Universitaire de Paris).

Enfin ils estiment qu'il serait grave d'expulser les étudiants des maisons closes réquisitionnées[1].

2°- Le problème le plus difficile à résoudre est sans doute celui de la réforme du système des bourses. Il est pourtant indispensable que les étudiants de toutes origines sociales et de toutes conditions de fortune puissent accéder à l'enseignement supérieur, afin que l'Université prépare la collaboration des classes dont le R.P.F. attend le relèvement de notre pays.

Or les bourses sont aujourd'hui insuffisantes et trop peu nombreuses. Les délégués estiment que le système lui-même est vicieux. Il contraint les étudiants à réclamer des augmentations qui sont déjà accordées par le gouvernement que lorsqu'elles sont devenues déjà insuffisantes. Toute amélioration de la politique gouvernementale, en ce domaine, doit donc comporter, d'autre part, une augmentation des ressources.

a) Les délégués ont alors à choisir entre deux systèmes proposés. Le premier, proposé par le Secrétariat National et inspiré par l'exemple des pays scandinaves et plus spécialement de la Suède consiste en la création d'un fonds autonome destiné à consentir aux étudiants qui le réclament des prêts d'honneur remboursables par annuités après que l'étudiant bénéficiaire se soit établi. Il suffirait donc que L'Etat consente un effort important une seule fois, lors de la création du fonds. Cette donation pourrait être consentie par les pouvoirs publics à l'occasion d'une opération monétaire faisant apparaître des ressources nouvelles, par exemple. Mais le fonds devrait être autonome, c'est-à-dire géré par des administrateurs indépendants du gouvernement afin qu'aucun dirigisme ne puisse peser sur le choix des carrières des étudiants.

b) Le système du pré-salaire[1] qui se trouvait opposé au précédent, a été élaboré par les associations corporatives étudiantes et plus spécialement par l'Union des Grandes écoles. Les auteurs de ce projet et

---

[1] A la suite de la fermeture des maisons closes en application de la loi Marthe Richard (1946), environ quatre cents chambres ont été réquisitionnées pour loger les étudiants, voir :
FISCHER, Didier. Oper.cit., p. 36.

notamment notre compagnon, Vincent Grob, estiment que l'étudiant, comme tout autre travailleur, accomplit une fonction sociale qui doit être rétribuée comme telle par la Société. Il serait, d'autre part, désirable que l'étudiant souvent âgé de 25 ou 27 ans soit matériellement indépendant de sa famille et par là libre de choisir la carrière qui lui plaît et de fonder un foyer. En conséquence, tous les étudiants, quelle que soit la condition de fortune de leur famille (la famille n'étant plus prise en considération dès l'instant où l'étudiant est individualisé dans la Société) toucheraient un salaire.

Les délégués redoutent qu'avec le deuxième système le gouvernement ne prétende orienter les étudiants et limiter leur nombre. Ceci supposerait de la part du Gouvernement une parfaite connaissance des besoins de chaque profession et par conséquent une planification de l'économie. Les Délégués rejettent ce dirigisme qu'ils estiment écrasant, malfaisant et aveugle.

Un aménagement proposé aux termes duquel le soin de déterminer les besoins de chaque profession serait confié au Conseil de l'Ordre (médecins, avocats, etc...) est également rejeté parce que trop évidemment apparenté au régime des corporations, des privilèges et par là, nuisible à l'intérêt général et dangereuse pour la justice sociale.

Ce projet de pré-salaire prévoit par ailleurs que les fonds nécessaires seraient procurés par une taxe analogue à la taxe de pré-apprentissage, prélevée sur les membres des Professions auxquelles se préparent les étudiants bénéficiaires.

A la lumière de ces dispositions, il apparaît qu'il faut distinguer le cas des grandes Ecoles et Ecoles Techniques et celui des Facultés. Il est en effet aisé de déterminer quelles sont les carrières qui bénéficieront de l'apport de nouvelles énergies des étudiants de l'Ecole des Mines, par exemple. La chose paraît, au contraire, impossible lorsqu'il s'agit de la Faculté de Droit.

En conséquence, se ralliant au point de vue de Michel Coppolani qui, entre un système de moindre justice sociale mais d'absolue liberté (fonds autonome) et un système de plus grande justice sociale dangereux pour les libertés (pré-salaire), préfère la liberté, la section décide de proposer :

- la création d'un fonds autonome destiné à consentir des prêts d'honneur aux Etudiants des Facultés;

- l'adoption du système du pré-salaire en ce qui concerne les élèves des Grandes Ecoles privées nettement spécialisées. (Il s'agit des écoles privées puisque les Grandes Ecoles d'Etat assurent déjà des études et un internat gratuits).

3° - Les témoignages de nos Compagnons de province confirment ceux des étudiants de Paris, en ce qui concerne le " Décret Capitant " introduisant dans des conseils de facultés les délégués étudiants. Ce système est partout mal appliqué. Les délégués étudiants sont rarement convoqués. Ils sont, dans ces Conseils, une infime minorité et par là leur présence n'est d'aucune utilité. Aussi la section, unanime, réclame-t-elle :

a) dès aujourd'hui la stricte application du décret du 16 Mai 1945 visé.

b) dès que possible la révision de ce décret dans le sens d'un élargissement des attributions et d'une augmentation du nombre des délégués étudiants.

Ainsi les étudiants pourront-ils s'entraîner à l'exercice d'importantes responsabilités et mettre en pratique le principe d'Association préconisé par le Rassemblement.

La section ayant pris connaissance du projet de décentralisation et de spécialisation des Universités de province élaboré par le Secrétariat National le juge extrêmement intéressant, mais estime ne pas disposer d'une documentation suffisante pour prendre une décision sur ce point. Il est décidé que toutes les sections du groupement des étudiants ouvriront une enquête et feront parvenir au Secrétariat National un rapport et des statistiques sur leur propre Université afin de faciliter l'étude d'une semblable réforme.

4° - Sur proposition de Jean de Préaumont, la section décide d'étudier le projet d'intégration des étudiants dans le plan de sécurité sociale. Jean de Préaumont apporte sur le projet élaboré par l'Union Nationale des Etudiants (Organisme corporatif) une ample documentation fournie par Vincent Grob.

---

[1] Sur le pré-salaire, revendication de l'UNEF, voir le rôle décisif de Paul Bouchet au congrès de Grenoble :
" 1946, la Charte de Grenoble, naissance d'un syndicalisme étudiant ? " Cahiers du Germe, n° 1, mars 1996.
Sans oublier de rendre la paternité du terme à la J. E. C., en suivant en cela René Rémond :
REMOND, René. Vivre notre histoire. Paris : Le Centurion, 1976. P. 57.
Qu'on me pardonne de renvoyer aussi à notre travail, ébauche à compléter d'une périodisation d'un débat récurent :
PECHOUX, Philippe. Les avatars du statut social de l' étudiant (de 1945 à nos jours). Informations sociales, n° 99, 2002. (Revue de la Caisse Nationale des Allocations familiales consacrée aux étudiants avec les contributions des membres du GERME)

Les délégués redoutent que les étudiants, à l'occasion des élections au conseil d'administration des caisses de sécurité sociale ne soient contraints de prendre partie pour tel ou tel syndicat politisé. Ils tiennent à l'indépendance syndicale des étudiants. Enfin ils n'ont aucune confiance dans la gestion actuelle des organismes de la Sécurité Sociale. En conséquence, ils se rallient au plan de sécurité sociale mutualiste élaboré par la sous-commission de la Sécurité Sociale et des Allocations familiales du R.P. F. et ils demandent que les étudiants soient compris dans ce système.

5° - La section discute longuement du problème de la réforme de l'enseignement. Comprenant quelle est l'importance du problème et désireuse de ne prendre aucune décision avant d'avoir consulté d'autres groupements sociaux qualifiés, elle se contente de proposer au sein de R. P. F. d'abord, et sur le plan gouvernemental ensuite, la création d'une Commission de réforme de l'enseignement, composée de représentants du corps enseignant, des associations familiales et des étudiants.

Les membres de la section estiment que des problèmes semblables à celui de la politique étudiante qu'ils viennent d'étudier sont trop techniques et d'un trop faible rendement électoral pour intéresser les parlementaires. Aussi expriment-ils leur conviction que de tels problèmes ne seront résolus qu'après l'institution de la 2me Chambre, représentative des groupes sociaux et professionnels, prévus dans la constitution définie par Charles de Gaulle à Bayeux.

MOTION SUR LES ETUDIANTS RAPPORTE PAR MICHEL COPPOLANI, DE MARSEILLE

LE GROUPEMENT DES ETUDIANTS R.P.F.,

considérant que l'Université accueille des étudiants d'origine ethnique, confessionnelle, régionale et sociale différentes et, comme telle, peut et doit être l'occasion de nouvelles solidarités et le support d'une connaissance et d'une compréhension réciproques plus grandes,

propose :

1° - La création dans tous les Centres universitaires de nombreuses maisons communautaires où les étudiants pourraient être groupés par discipline,

fait appel aux Pouvoirs Publics

a) dans l'immédiat, pour l'aménagement de locaux libérables ou vacants,

b) pour la construction de Maisons Communautaires groupées en Cités Universitaires dont le financement pourrait être assuré par un emprunt garanti par l'Etat et amorti par les bénéfices réalisés.

2° - Afin de permettre à tous ceux qui le méritent quelles que soient leurs conditions de fortune, d'accéder à l'Université et, considérant d'autre part, l'insuffisance notoire du système actuel des bourses,

propose :

La création d'un fonds autonome destiné à consentir aux étudiants des prêts d'honneur remboursables par annuités, ce fonds étant constitué par une dotation des pouvoirs publics et par des dons et legs.

Vu la situation particulière des élèves des grandes Ecoles privées nettement spécialisées,

propose :

à leur égard l'adoption d'un système de pré-salaire assorti d'une caisse autonome financée par les entreprises et les organismes professionnels correspondants en respectant le principe de non-affectation des fonds ainsi versés.

3° - Considérant qu'il est nécessaire qu'une représentation existe au sein de l'Université,

demande :

a) la stricte application du décret du 16 Mai 1945 (décret Capitant) ;

b) l'augmentation du nombre et l'élargissement des attributions des délégués institués par ce décret.

Ayant pris connaissance du rapport de la sous-commission de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales,

demande :

que soit prévue l'intégration des étudiants au plan de la Sécurité Sociale (mutualiste envisagée) et que ces représentants soient entendus par cette sous-commission.

4° - Dans l'espoir d'une réforme de l'Enseignement,

souhaite :

La création d'une Commission groupant des représentants des étudiants, des associations familiales et des membres du corps enseignant.

Estime enfin que l'application d'une telle politique de l'Etudiant est liée à l'institution de la 2me Chambre Représentative des Groupes sociaux et professionnels prévus par la Constitution de Bayeux[1].

---

[1] Discours célèbre du général de Gaulle prononcé à Bayeux le 16 juin 1946, voir le texte reproduit : CHARLOT, Jean. Oper.cit. , p. 26-31.

Livres – thèses - mémoires

CODHOS, ***Congrès du monde ouvrier*** – France, 1870-1940. Guide des sources, Paris, CODHOS éditions, 2002, 169 p.

Le CODHOS (Collectif des Centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale), qui regroupe plusieurs services d'archives, bibliothèques et centres de recherche conservant des sources utiles pour l'histoire sociale, a présenté [1] et publié sa première réalisation collective : l'inventaire des congrès du monde ouvrier. Après une brève présentation du et des projet(s) du CODHOS, ce guide des sources est structuré en deux grandes parties : une brève présentation pratique de chaque institution patrimoniale , puis, congrès par congrès, de 1870 à 1940, la recension des documents imprimés disponibles pour chacun de ceux-ci. Ces congrès sont répartis en quatre grandes catégories : les premiers " congrès ouvriers et socialistes " [2], les congrès syndicaux [3], ceux des " partis ouvriers " [4] puis ceux des mouvements coopératifs, mutualistes et associatifs [5].

Chaque organisation fait l'objet d'une brève présentation. Chaque congrès est caractérisé, outre le sigle du mouvement concerné, par son numéro, le lieu et l'année de son déroulement. Suivent, pour chaque congrès, les documents disponibles (compte-rendu sténographique, rapports, documents préparatoires et, si ceux-ci font défaut, discours, documents manuscrits, dossiers de presse ...), avec, chacun, leur intitulé, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, la date de publication, le nombre de pages, d'autres indications encore (Débats, ronéotypé, manuscrit, ...) et, bien évidemment la localisation et la cote de ces documents. Un index des lieux et des salles complète ce bel instrument de recherche.

Véritable outil de travail, ce guide des sources est complété et mis à jour sous forme de base de données disponible sur Internet.

Aussi ce guide a-t-il bien atteint son objectif d'aide à la recherche et cela de manière originale, puisqu'il nous propose une recension de sources, non pas vraiment thématique ou chronologique, mais surtout typologique, faisant le point sur ce type de documents particulier qu'est un document de congrès, tout en ayant bien pris le soin, en introduction, d'en souligner la complexité.

C'est une expérience et une réalisation fort enthousiasmantes dont le GERME pourra s'inspirer afin d'enrichir son propre guide des sources sur les mouvements étudiants et l'enseignement supérieur et auxquelles nous pourrions apporter notre petite pierre concernant les congrès étudiants.

Jean-Philippe Legois

J.W. DEREYMEZ (Dir.), préface de François BEDARIDA , ***Etre jeune en France, 1939-1945*** L'Harmattan (collection « mémoires du XXème siècle ») 2001 , 352 p

Fruit d'un colloque tenu à Grenoble en 1997, c'est un recueil d'un grand intérêt : toutes les questions ou presque y sont abordées à travers les témoignages et études d'une trentaine d'auteurs (où manque pourtant l'intervention de Marc Ferro, évoquée pourtant). Laissant de côté le

---

[1] Cf. Annonce de l'initiative dans le précédent numéro des Cahiers du GERME.

[2] Notamment, de 1876 à 1905 : Fédération des travailleurs socialistes de France, Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, Parti ouvrier français, Parti socialiste français, Parti socialiste de France.

[3] Fédération nationale des syndicats, Fédération nationale des bourses du travail, Confédération générale du travail, Confédération générale du travail unitaire, Confédération générale du travail syndicaliste révolutionnaire, Confédération française des travailleurs chrétiens.

[4] Parti socialiste – SFIO, Parti communiste français, Union anarchiste, Union anarchiste communiste, Parti socialiste ouvrier et paysan, Ligue communiste, Jeunesses socialistes révolutionnaires, Groupe bolchevik léniniste, Parti ouvrier internationaliste / Parti communiste internationaliste.

[5] Coopération socialiste, Coopératives de consommation, Fédération nationale des coopératives de consommation, Sociétés coopératives ouvrières de production, Sociétés de secours mutuel, Ligue des droits de l'homme.

découpage suivi qui aborde successivement la jeunesse comme réalité et représentations, puis Vichy et la jeunesse, les organisations de jeunesse, la jeunesse et la résistance pour enfin, assez curieusement traiter à part jeunesse et communisme, retenons deux th èmes majeurs qui parcourent les contributions : la question de l'organisation de la jeunesse, et celle des générations.

J.W. Dereymez souligne en introduction combien la période a constitué la " communauté d'empreinte " décrite par Marc Bloch, d'une jeunesse à la fois réalité multiple et éclatée (celle des camps de prisonniers de guerre, dont la moitié a moins de vingt-sept ans, du rationnement, du STO, des organisations collaborationnistes, qui ne sont pas oubliées) et enjeu unifié (celle des Chantiers de Jeunesse, et de la politique de la Jeunesse du régime de Vichy, mais aussi et par là même, de la Résistance). C'est en effet dès l'été 1940 que Vichy s'engage dans une " politique de la jeunesse " avec un quasi-ministère, le Secrétariat Général, richement doté, mais auquel échappent les Chantiers tandis que les Compagnons de France préservent leur autonomie. Au total les organisations de jeunesse, soit antérieures et " choyées " par Vichy, soit nouvelles et " suscitées " par le pouvoir, selon la formulation de P. Giolitto, n'ont pourtant réuni qu'un tiers de l'ensemble des jeunes, avec un déclin sensible dans les dernières années.

L'angle générationnel est traité principalement au sujet des jeunes et de la Résistance : Renée Poznanski note le caractère militant, plus accentué que chez leurs aînés, des jeunes juifs présents en France en 1939, tandis qu'à l'inverse le thème du STO pourvoyeur de maquis est révisé à la baisse. Olivier Wieviorka relève, phénomène peu étudié, la surreprésentation des jeunes dans la Résistance et les maquis, alors que la Résistance au contraire de Vichy, s'adressait assez peu à la jeunesse en tant que telle. Mais plus que l'âge biologique, c'est l'empreinte de l'événement qui forme la génération, d'où le nom de " génération de la rafle " donné par Annette Wieviorka aux jeunes juifs entrés, quels que soient leurs âges, en résistance au lendemain des rafles de 1942. Ce qui explique le paradoxe apparent, relevé plusieurs fois, qu'au sein des " micro-générations " résistantes, les premiers engagés donc parfois les responsables, étaient plus jeunes que les tard venus.

Parmi les témoignages, citons celui, remarquable à tous points de vue, de P.Broué, " des Eclaireurs de France aux Etudiants communistes, 1940-1944 ".

J.W Dereymez ouvre à l'ensemble une perspective intéressante en supposant qu'au niveau du monde politique la période a engendré une génération de la résistance qui se serait prolongée au long des Trente Glorieuses dans le face à face entre gaullistes et communistes, jusqu'à l'arrivée, autour de 1968, d'une nouvelle génération.

" Toutes les questions ou presque " ai-je écrit plus haut : il 'ne manque qu'une au yeux d'un chercheur du GERME : un examen du cas à aprt que constituait la jeunesse universitaire. Ce sera pour d'autres études.

Alain Monchablon

Gilles MOREAU (coordonné par), ***Les patrons, l'Etat et la formation des jeunes.***La dispute. Paris. 2002.

Comme le souligne dans son introduction Gilles Moreau, *"les historiens nous apprennent que ces transformations récentes ne sont pas nouvelles (...) elles rejouent, sur le theatre contemporain, en habits d'aujourd'hui, une pièce aussi ancienne que l'enseignement professionnel lui-meme, celles des rapports complexes et souvent conflictuels que n'ont jamais cessé d'entretenir à son propos l'école et l'entreprise".* Nous ne saurions rester indifférents à la question de la formation professionnelle et de "l'insertion", question qui est au cœur le plus souvent - que ce soit de manière formulée ou, au contraire, latente - des mobilisations de la jeunesse scolarisée sur les questions de "sélection", de "dévaluation des diplomes", etc... L'intérêt de cet ouvrage collectif[1] c'est qu'il

[1] (Catherine AGULHON, Christian BAUDELOT, Stéphane BEAUD, Jean-Pierre BRIAND, Guy BRUCY, Pascal CAILLAUD, Henri ECKERT, Nathalie FRIGUEL, Prisca KERGOAT, Fabienne MAILLARD, Gilles MOREAU? Antoine PROST, André D. ROBERT, Marc SUTEAU, Daniel TACAILLE, Lucie TANGUY, Anne THEBAUD6MONY, Vincent TROGER).

examine sous différents aspects (et pour diverses périodes) la manière dont l'Etat a été investi par les organisations ouvrières de défendre la formation professionnelle - au travers de l'enseignement public, de diplomes à valeur nationale et reconnus - face au(x) patronat(s), plutot soucieux de rentabilité immédiate.
L'affrontement n'est pas nouveau entre les deux conceptions, qui se dénigrent parfois outrageusement : les diplomes seraient pour les uns "bidons", les connaissances scolaires "inutiles", tandis que pour d'autres la formation sur le tas, y compris apprentissage et stages seraient une surexploitation systématique. Nous avons vu, dans les manifestations étudiantes et lycéennes ces dernières décennies, la dénonciation des "stages-bidon", de la soumission de l'école au marché et au patronat, mobilisations qui se plaçaient sous la bannière de l'indépendance de l'enseignement. Mais nous avons aussi rencontré parmi les acteurs étudiants et lycéens un discours de dénonciation d'une école coupée de la vie réelle (par exemple dans les "années 68"), discours qui a pu etre repris à leur profit par une partie du patronat mais aussi par les autorités administratives et politiques. La multiplication des stages en est une preuve manifeste.

Les formes du conflit ont néanmoins connu une profonde tansformation. Par exemple, l'allongement de la scolarité, la création de nouveaux diplomes tels le BEP, les Bac Pro (voir contribution d'Antoine Prost), ou l'extension de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (Prisca Kergoat). La possibilité d'ouverture concorde avec l'aspiration des couches populaires à des études générales longues qui apparaissent aussi bien de promotion que protectrices face au chomage alors que - effet pervers - des filières sélectives (IUT par exemple) laissent sur le carreau les publics qu'ils étaient censés accueillir. Vincent Troger souligne la perte du "ciment identitaire" qui existait dans l'enseignement professionnel face à la multiplication des diplomes (CAP - BEP - BTS - DUT....), et à la "dilution" dans le système scolaire général

Il est vrai qu'entre allongement de la scolarité d'une part et développement de l'apprentissage de l'autre, il y a t'il encore place - comme ce fut le cas dans les années 70 - à un mouvement spécifique du "technique"? En mai 68, s'étaient multiplié les CAET (Comités d'action de l'enseignement technique). En 1973 et dans les années qui suivent, il y a des coordinations du technique - puis des organisations ("Ceux du Technique", CP-CET puis CP-LEP) - distinctes des lycées généraux. Durant toutes les années 1970, des grèves annuelles touchaient les IUT en février pour la reconnaissance des diplomes dans les conventions collectives. Avec la massification consécutive aux années 1980 et à l'objectif des "80% au niveau bac", il semble bien y avoir eu "dilution" de cette spécificité du technique. Mais on pourrait considérer qu'avec la massification, il y a eu "contagion", car finalement les mouvements étudiants et lycéens vont en partie adopter les revendications "professionnelles et les formes d'expression, alors que les "héritiers" recherchent d'autres filières de distinction.

La définition des programmes, l'organisation des cursus et des stages, les projections dans l'avenir, comptent dans les conditions de vie et d'étude des jeunes scolarisés, et pour leurs mobilisations. De telles recherches ne peuvent en conséquence nous laisser indifférents.

Robi Morder.

Yohanna TALOPP, *Student representation : a study of student unions and the National Union of Students of the United Kingdom,* Maîtrise, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle, 2002, 122 p. (sous la dir. de M. Charlot).

L'ambition principale de cette étude, réalisée à l'Université d'Oxford Brookes grâce à l'échange ERASMUS, est d'analyser la représentation étudiante au Royaume-Uni. Yohanna Talopp observe l'organisation et les activités de l'*Oxford Brookes Student Union* (OBSU), qu'elle décrit comme un '*syndicat étudiant moderne et actif*'. Ensuite, elle situe ce cas local dans le cadre national en analysant le rôle et la trajectoire du *National Union of Students* (NUS). La représentation étudiante au Royaume-Uni s'incarne dans une seule organisation fédérative. La plupart des universités ont un syndicat (*student union*) dont la grande majorité est affiliée au NUS. Aujourd'hui, l'organisation représente plus de 3,5 millions d'étudiants y compris dans l'éducation post-secondaire. Les étudiants deviennent automatiquement membres du syndicat et reçoivent une carte d'adhérent. En

plus de ses observations de l'intérieur, Talopp a utilisé diverses sources : publications ; revue de presse ; documents syndicaux ; entretiens avec des représentants de l'OBSU et des étudiants 'ordinaires'.

Ce travail est divisé en trois parties. La première partie constitue une toile de fond de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante au Royaume-Uni. Talopp souligne quelques transformations récentes qui ressemblent à bien des égards au cas de la France : l'expansion rapide de l'enseignement supérieur ; l'hétérogenéité croissante de la population étudiante ; l'apparition de l'étudiant en tant que 'consommateur'. La transition d'un système autrefois réservé à une élite à l'université de masse suscite de vifs débats. L'université reste-t-elle un privilège ou est-elle devenue un droit ? L'égalité des chances est-elle actuellement garantie ? L'objectif actuel fixé par le gouvernement est d'amener 50% des jeunes âgés de 18 à 30 ans au niveau de l'enseignement supérieur avant 2010. Aujourd'hui, le Royaume-Uni compte déjà presque 2 millions d'étudiants et un jeune sur trois s'inscrit à l'université. Cette politique d'expansion s'accompagne d'une tranformation du financement des études. En 1998, le système des bourses a été abandonné et les frais de scolarité introduits (*tuition fees*). Parmi les propositions plus récentes, on trouve l'introduction des frais de scolarité variables selon le prestige des disciplines et institutions (*top-up fees*) et un impôt destiné aux licenciés (*graduate tax*).

Talopp décrit l'histoire, le rôle et le fonctionnement de l'OBSU, qui se donne comme objectif '*l'enrichissement de l'expérience étudiante en offrant représentation, services sociaux et facilités de divertissement ainsi que la possiblité de s'épanouir à l'intérieur du syndicat, l'université et la communauté locale*'. Les quatorze représentants du syndicat sont élus chaque mois de mars. Ils forment un Comité Exécutif dont le fonctionnement est coordonné par un président. Parmi les tâches spécifiques des représentants sont la gestion des services (recherche de logement et d'emplois, restauration, magasins et bars) et la promotion des intérêts de certains groupes (femmes, minorités ethniques et étudiants étrangers par exemple). De plus, les étudiants peuvent exprimer leurs intérêts académiques dans le syndicat par l'intermédiaire de représentants élus dans chaque discipline.

Aussi, les 66 clubs et sociétés à Oxford Brookes sont affiliés au syndicat, qui assure leur financement. Ceux-là comprennent des activités sportives, politiques, religieuses, charitables, culturelles et artistiques. En outre, le syndicat mène des actions locales au nom des étudiants (en 2001 par exemple, l'OBSU a lancé une campagne contre la réorganisation de l'année académique en semestres) et soutient les campagnes nationales du NUS.

La deuxième partie présente une trajectoire historique de la représentation et participation étudiantes au Royaume-Uni. Talopp cite la formation de la première *Student Representative Council* (SRC) à l'Université d'Edimbourg en 1884 comme la '*source du mouvement étudiant en Grande Bretagne*'. Si le modèle du SRC s'est étendu à d'autres universités, aucune organisation à vocation nationale n'a vu le jour avant 1922 avec la création officielle du NUS. Initialement, l'organisation a promu des voyages étudiants et a mené des études sur les thèmes de la santé des étudiants et de leurs perspectives professionnelles. Autour des années quarante, le NUS a assumé une position plus politique. Le Congrès National Annuel de 1942 a adopté une résolution de '*trouver une réponse au fascisme et poser les fondations d'un monde plus juste et paisible*'. Talopp ne fait pas référence aux mouvements de protestation des années soixante (qui d'ailleurs n'ont jamais été aussi radicaux qu'en France). Elle cite néanmoins qu' à l'époque le NUS était '*un outil, un moteur et une organisation pour les aspirations politiques du mouvement étudiant*'. Les campagnes de la décennie suivante ont porté sur l'autonomie des syndicats et la question des bourses. En 1976, les frais de scolarité ont été abandonnés grâce aux efforts de l'organisation. En même temps, le NUS s'est heurté à une crise financière qui est devenue plus grave après l'élection de Margaret Thatcher en 1979. Depuis, l'organisation a dû faire preuve de plus de dynamisme en matière financière.

Dans la troisième partie, Talopp demande dans quelle mesure les étudiants 'ordinaires' participent aux activités de l'OBSU et du NUS. Ses conclusions semblent comparables au cas des universités françaises : les étudiants à Oxford Brookes méconnaissent ou bien se méfient du syndicat, qui est considéré comme un appareil 'politique', bureaucratique et peu représentatif. Pour diverses raisons,

très peu d'étudiants sont membres d'un club ou d'une société. Ils s'intéressent peu à la structure et au travail de l'OBSU tout en bénéficiant de ses services sociaux et récréatifs. Au niveau national, la majorité des étudiants n'ont pas participé à la campagne pour la réintroduction des bourses. Même si les bourses ont été rétablies en Ecosse et au Pays de Galles, la plupart des étudiants auront des dettes lourdes en quittant l'université. Selon Talopp, '*les vingt dernières années ont vu un déclin de la participation étudiante et le retour de l'apathie*'. Malheureusement, elle ne cherche pas à examiner les causes de cette apathie. Finalement, l'étude analyse les divers conflits qui ont lieu, soit entre le gouvernment et le NUS, les syndicats locaux et le NUS, ou bien les syndicaux locaux et l'administration des universités.

Ce travail constitue un outil précieux pour comprendre la représentation étudiante au Royaume-Uni. Talopp ouvre de nombreuses perspectives pour de futures études qui dépassent les limites de cette maîtrise. Comme en France peut-être, le monde des étudiants est un champ de recherche qui reste largement à découvrir.

Le site internet du NUS se trouve à *www.nusonline.co.uk* Pour des informations sur l'Université d' Oxford Brookes voir *www.brookes.ac.uk*

Suzanne Saito

Anne-Marie SOHN, *Age tendre et têtes de bois. Histoire des jeunes des années 1960,* Paris, Hachette Littérature, 2001, 430 p. (La vie quotidenne)

Rendre compte du livre d'Anne-Marie Sohn relève de la gageure : c'est l'époque de ma propre jeunesse qu'elle met en scène, même si, en fin d'ouvrage, elle signale le fossé qui s'est creusé et que j'avais perçu à l'époque, entre la génération du baby boom qu'elle examine et celle des enfants de la guerre, nés entre 1937 et 1945. Pourtant, les plus jeunes d'entre eux ont eu 20 ans en 1965, sont à la fois dedans et dehors.

Cette histoire d'en bas, de la vie quotidienne est passionnante, même si elle ne donne qu'une image partielle en ce sens qu'en est exclue l'"unité de génération", pour parler comme Karl Mannheim, certes la mieux connue, notamment au GERME, celle des étudiants et lycéens en mouvement. Anne-Marie Sohn se conforme à ses sources : l'enquête sur la jeunesse de François Misoffe de 1966 et les lettres adressées à Menie Grégoire qui a animé de 1967 à 1981 une émission quotidienne sur RTL, parmi lesquelles Anne-Marie Sohn a sélectionné celles émanant de jeunes ou les concernant. L'heure de diffusion - le matin puis en début d'après-midi - restreignait toutefois le nombre des auditeurs à ceux qui n'étaient pas à l'école ou au travail. Autre restriction : RTL ne couvre pas alors le Sud de la France, d'où la prédominance de correspondances en provenance d'Alsace, du Nord, du grand Ouest et de la région parisienne.

Il en ressort le tableau d'une société française en pleine mutation où la jeunesse fait problème. Mais est-ce vraiment la première fois, du moins à ce point, dans l'histoire de la France ? Tous ceux qui ont étudié la jeunesse à partir du XIXe siècle ont tendance à situer dans "leur" période l'émergence de la jeunesse comme catégorie sociale sur la scène publique. La nouveauté consiste peut-être en ce qu'il n'est plus question de "jeunesses" mais tout simplement de "jeunes".

De nombreux thèmes sont passés en revue : la scolarité, l'apprentissage encore faiblement règlementé, source de surexploitation, l'entrée, plus généralement, dans le monde du travail même s'il est peu question des "petits boulots" ; les rapports entre les sexes, l'affectivité, que ce soit avec les parents ou les partenaires ; les codes vestimentaires qui font sens, au chapitre des loisirs, l'importance primordiale de la chanson, du yé-yé aux idoles - mais au début des années soixante, nous chantions un peu partout Ferré et Brassens qui n'apparaissent à aucun moment dans l'ouvrage d'Anne-Marie Sohn.

Ses travaux antérieurs nous y avaient préparés : elle insiste beaucoup sur les "filles" et les jeunes femmes, dans l'entre-deux des schémas traditionnels sur le mariage et la maternité et des nouveaux comportements qu'on ne qualifie cependant plus d'"amour libre".

Tributaire de ses sources qui conditionnent aussi une problématique, elle aborde l'habitat des jeunes comme une des conditions de l'émancipation, mais pas dans un contexte plus général où ce sont les

bidonvilles qui posent problème. C'est pour la même raison que ne sont pas mentionnés les jeunes immigrés et qu'il n'y a que quelques rares allusions au racisme.

Le contexte politique est d'ailleurs le grand absent, en particulier la pesanteur de la France gaullienne qui contraste avec une société qui bouge, de même que la délinquance "juvénile" est abordée avec un brin d'angélisme, destiné, il est vrai, à faire contre-poids aux outrances médiatiques, déjà et toujours promptes à forcer le trait, concernant par exemple cette frange des "classes dangereuses" incarnée par les Blousons noirs, leurs chaînes de vélo et leurs lames de rasoir.

On se situe dans un juste milieu, celui de la France profonde pour laquelle il convenait, en effet, de souligner à quel point elle était travaillée par le changement que, fort heureusement, Anne-Marie Sohn n'aborde pas en termes de "modernisation" : les bouleversements de mai 1968 qu'elle considère comme un point d'orgue y arrivent à maturation.

Claudie Weill

A signaler.

Mémoires. Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissage des pratiques politiques et des identités de genre. SUD Sciences-Po et UNI Sciences-Po,* DEA Sciences sociales, EHESS/ENS, 2002 (F. Matonti Dir.). Célia BOBET, *Les Etudiants socialistes unifiés dans les années 60, une organisation politique étudiante de la guerre d'Algérie à Mai 68,* Maitrise histoire, Paris X Nanterre, 2002, (G. Le Beguec Dir.). Sylvain COATLEVEN, *Mai 68 à Nantes*, Maitrise d'histoire, Rennes 2, 2002 (C. Geslin Dir.). Patrick MICHEL, *Le mouvement étudiant rouennais de 1892 à 1975*, Maîtrise d'histoire, Rouen 2002 (Yannick MAREC dir). François TAVERNIER, *Le discours et la fonction des étudiants dans les conseils d'université. Le cas de Paris XI,* Paris XII-Créteil, 2002 (S. Bonnafous Dir.).

Sur les jeunes. Trois ouvrages de la collection "débats jeunesse"chez l'Harmattan : Geneviève POUJOL (sous la direction de), *Education populaire, le tournant des années 70* (2000), Olivier GALLAND et Bernard ROUDET, *Les valeurs des jeunes, tendances en France depuis 20 ans.* (2001), Alain VULBEAU, *Les Inscriptions de la jeunesse,* (2002) A la documentation française, Jean François MERLET, *Jeunesse et liberté d'association* (2001).

Sur l'Ecole l'Education et les étudiants. Anne-Claire DERE, Jean-Paul MOLINARI, Guy Saupin (coord), Gérard EMPTOZ (dir), *Histoire de l'Université de Nantes 1460-1993*, P.U. de Rennes, 2002. Nico HITT, *L'Ecole prostituée, l'offensive des entreprises sur l'enseignement,* Ed. Labor, Bruxelles, 2001. Institut de Recherche de la FSU, coordonné par C. LAVAL et Louis WEBER, *Le nouvel ordre éducatif mondial,* Syllepse 2002. Stéphane BEAUD, *80% au bac ... et après? Les enfants de la démocratisation scolaire.* La Découverte, 2002. Vincent TROGER, *L'Ecole*, col. "Idées reçues", Ed. Le Cavalier Bleu, 2001. Liliane MIERCZUK, *Réussir à tous prix, la triche à la fac*, Anthropos, 2002.. Pierre MOULINIER, *La naissance de l'étudiant moderne*, Belin 2002. Jean-Paul GAULTIER, *La Restauration Nationale, un mouvement royaliste sous la V° République*, Syllepse 2002. Marco PITZALIS, *Réformes et continuités dans l'Université italienne*, L'Harmattan, 2002. Nora WANG, *Emigration et politique, les étudiants-ouvriers chinois en France (1919-1925),* Les Indes Savantes, 2002. Françoise HIRAUX, Laurent HONNORE, Françoise MIRGUET, *La vie étudiante à Louvain 1425-2000, chronique de l'Université de Louvain.* Academia-Bruylant, Louvain, 2002.

Formation continue, formation permanente et insertion professionnelle.

Michel ARLIAUD et Henri ECKERT (coord.), *Quand les jeunes entrent dans l'emploi*, La dispute, 2002. Roland GUILLON, *Formation continue et mutations de l'emploi.* Harmattan 2002. Instutut de Recherche de la FSU, *Toute la vie pour apprendre*, Syllepse 2002. Il s'agit des actes du colloque tenu au CNRS les 30 novembre et 1er décembre 2001.

Dans les revues

ACTES DE LA RECHERCHE ET DES SCIENCES SOCIALES N° 145 (décembre 2002). Dans cette livraison consacrée à "la circulation internationale des idées", nous retiendrons l'article de Victor Karady : "la migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940". A noter le texte de la conférence prononcée par Pierre Bourdieu en octobre 1989 à l'Université de Fribourg : "les conditions sociales de la circulation internationale des idées".

AGORA. N° 26 (4° trimestre 2001). Outre le dossier " les jeunes dans la société de l'information ", un article de Philippe Lebailly : " violence des jeunes : l'éducation avant le tout sécuritaire " ainsi qu'une contribution de Gérard Mauger à propos d'un entretien avec Pierre

Bourdieu " la jeunesse n'est qu'un mot ". Le thème du N° 27 (1° trimestre 2002) est " les jeunes et le risque ", et celui du N° 28 (2° trimestre) concerne les " rites, seuils, passages et continuités ", dossier introduit par l'article de Marc Bessin " Les transformations des rites de la jeunesse ".

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 206 (sept 2002). " Les études, ça paye ". Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur facilite l'insertion professionnelle, mais la nature de la formation compte également beaucoup. Dans le N° 208 (novembre 2002), Philippe Frémeaux sous le titre : " faut-il brûler les 80% ", se demande si l'objectif de conduire 80% d'une classe d'âge au bac est bien raisonnable ?. Dans le hors-série numéro 52 (2° trimestre 2002) " L'état de l'économie ", un article de Louis Maurin sur l'inégalité scolaire. Au 4° trimestre dans le numéro 54 (" les chiffres de l'économie ") c'est Vincent Marcos qui constate le glissement des inégalités vers l'enseignement supérieur.

BULLETIN DU CHS N° 25 (2002).Comme chaque année, le point sur les recherches menées et les travaux soutenus au Centre d'histoire sociale, avec le descriptif et bref compte-rendus des séminaires et colloques rassemblées sous le titre " de l'individuel au collectif, identités sociales et lien militant " d'un côté, et de l'autre "les représentations : dynamiques et enjeux sociaux ". A ne pas manquer, la liste des thèses, maîtrises soutenues et des ouvrages reçus par la bibliothèque Jean Maitron.

BREF CEREQ N° 191 (novembre 2002). A propos de l'enseignement supérieur court et apprentissage, les évolutions de la formation en régions.

COLLEGIENS-LYCEENS-ETUDIANTS N° 11 (décembre 2002). L'INRP continue à éditer son bulletin d'actualité de la recherche sur la jeunesse scolarisée, très précieux pour etre à jour de la bibliographie et de l'état des recherches et publications.

COMMENTAIRES N° 100 (Hiver 2002-2003) deux chroniques sur les archives : "Sauver les Archives Nationales" d'Alexandre Gady et "mémoire de plomb, sur la crise des archives" de Nicolas Georges.

LE DEBAT N° 119 (mars avril 2002). Sous la rubrique "l'école au quotidien", un entretien avec Marie-Paule Traisnel, "enseigner les mathématiques" et des "notes au jour le jour" au collège, de Mara Goyet. Dans le N° 122 (novembre-décembre 2002) un ensemble de contributions conscarées aux "Mémoires du XX° siècle", notamment autour de *La Mémoire, l'Histoire et l'oubli* de Paul Ricoeur.

DISSIDENCES N° 10 (février 2002) : un dossier sur la " révolution sexuelle ", dans les débats c'est Michel Lequenne qui planche sur " histoire et idéologie " et enfin la description du centre d'archives dijonnais ADIAMOS. N° 11 (juin 2002) : un dossier sur "mémoires de la révolution française ".

ESPRIT (Décembre 2002). C'est sous le thème général de "l'Etat face à la demande de sécurité" que deux articles concernant l'enseignement sont publiés, l'un sous la plume de Thierry Pech, "la discipline : l'école, cas d'école", et l'autre d'Eirick Praitrat : "la lente désacralisation de l'ordre scolaireé.

ETUDES (octobre 2002). De l'économiste et statisticien Claude Thélot " Evaluer l'Ecole ".

FORMATION ET EMPLOI N° 79 (2002). Une série de " regards sur l'insertion après l'université " : le " changement sans réforme " de l'enseignement supérieur, le " devenir profesionnel des diplômés de DESS ", les " logiques d'usage des stages sous statut scolaire ", un article qui se penche sur les inégalités d'accès au marché du travail des jeunes diplômés issus de l'immigration.

FUTURIBLES N° 279 (octobre 2002). De Jean-Luc Heller et Georges Lemaitre, "une évaluation internationale des compétences des élèves de 15 ans"

HISTOIRE ET SOCIETE, revue européenne d'histoire sociale. Cette nouvelle revue trimestrielle a vu le jour en 2002. Editée par *Alternatives Economiques*, l'initiative en revient à l'association « Groupe d'histoire sociale », avec le concours du CHS Paris I, de Paris VIII, de la MIRE, du Musée Social (CEDIAS), des Archives du Monde du Travail (Roubaix), de l'Institut régional du Travail d'Aix-en-Provence et de la MGEN. Nous noterons particulièrement dans le N° 2 (2° trimestre), « L'orientation professionnelle, un instrument de la rationalisation » (J. Martin), dans le N° 3 (3° trimestre), « Italie, les jeunes de 1848 : profil d'une génération » (Roberto Balzani) et dans le N° 4 (4° trimestre) « Des usages politiques de la notoriété scientifique : le cas de Frédéric Joliot-Curie » (M. Pinault) et une présentation de la situation des Archives du Monde du Travail à Roubaix.

INFORMATIONS SOCIALES N° 99 (2002). La revue de la Caisse nationale d'allocations familiales consacre ce numéro aux étudiants, comme elle l'avait fait en 1962 et 1969. Cette fois-ci, le GERME a été particulièrement mis à contribution, avec des articles de V. Becquet, P. Péchoux, J.P. Legois, R. Morder, mais aussi d'autres chercheurs et acteurs avec des points de vue de ka FAGE, de l'UNEF, de l'UNI et de SUD. Une partie est consacrée aux identités étudiantes et aux engagements, une deuxième partie aux conditions de vie et de travail et enfin un dossier à l'autonomie

des étudiants. Vous pouvez retrouver des articles sur le site du GERME.

JOURNAL DE LA BDIC N° 6 (novembre 2002). Un compte-rendu de la 33° conférence de l'IALHI (Association internationale d'histoire du mouvement ouvrier) et de la journée d'études des 2 et 3 octobre 2002 " les droits de l'homme au XX° siècle ", ainsi que la présentation de deux fonds d'archives sur la guerre d'Algérie, dont celles du jeune soldat du contingent, Marc Secail.

LIAISONS SOCIALES Magazine. N° 32 (mai 2002). Un débat entre Dominique de Calan, André Gauron, Jean Wemaëre sur le financement et la mise en œuvre de la formation tout au long de la vie.

LE MONDE DE L'EDUCATION. (Décembre 2002). Sous la plume de Rémi Barroux, une étude sur les bouleversements que l'arrivée des jeunes enseignants et le départ des anciens à la retraite entraîne dans le syndicalisme enseignant. Il y a t'il, comme le dit le titre de l'article, un " péril jeune " en la matière ?

LE MONDE INITIATIVES (décembre 2002). Un fort dossier sur les associations.

LES PETITES AFFICHES N° 238 (28 novembre 2002). Un article de notre ami Paul Bouchet, "L'inégalité par la culture et l'argent"

MOUVEMENTS N° 24 (novembre décembre 2002). Un dossier " Après Bourdieu, le travail de la critique "

REVUE FRANCAISE DES AFFAIRES SOCIALES N° 4 (octobre-décembre 2002). Un dossier spécial sur le " bénévolat ", dont un article de Camille Hamili, " Les raisons de l'engagement associatif, le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine ".

REVUE FRANCAISE DE SCIENCE POLITIQUE. Le N° 2-3 (avril-juin 2002) centré sur les " dimensions de la socialisation politique " comporte un article de Pierre Favre et Michel Offerlé tout à fait intéressant, " Connaissances politiques, compétence politique ? Enquête sur les performances cognitives des étudiants Français ".

REVUE D'HISTOIRE DES SCIENCES HUMAINES. Signalons, dans le N° 5 de cette revue bisannuelle (novembre 2001), un article de nos amies Thérèse Charmasson, Stéphanie Méchine et Françoise Parot sur " les archives d'Henri Wallon ", cotées 360AP aux Archives nationales. Parmi cette trentaine de cartons, comprenant notamment les dossiers du médecin, chercheur et enseignant (à la Sorbonne et au Collège de France), on remarquera plus particulièrement les cartons 4 et 5 concernant la commission d'étude pour la réforme de l'enseignement qui n'aboutira pas, mais lèguera à la communauté éducative le plan dit Langevin-Wallon, horizon indépassable –du moins pour une partie de cette communauté- de la réforme dans les années 50-60.

REVUE DE L'IRES N° 39 (2° trimestre 2002). Parmi les articles publiés de l'Institut de Recherches et d'Etudes Sociales, notons celui de Mouna Viprey : " Les mécanismes de discrimination à l'égard des jeunes dont l'origine étrangère est réelle ou supposée ".

REVUE FRANCAISE DE SOCIOLOGIE N° 43-4 (octobre-décembre 2002). Un article fort intéressant de Lucie Tanguy pour ceux qui travaillent sur les jeunes et les étudiants des " années 68 " : " Formation et emploi dans les IV° et V° Républiques (1962-1970) ".

RIVISTA STORICA DELL'ANARCHISMO N° 2 (juillet-décembre 2002). Dans cette livraison consacrée au colloque " l'âge de la révolte, société de masse, mouvements de protestation et idée de révolution dans les années 60 et 70 ", un article de Gianni Carrozza décrit les fonds de l'histoire de 1968 de la BDIC. Il développe dans cet article une très bonne présentation du GERME et porte ainsi nos objectifs et activités à la connaissance du public italien.

SCIENCES HUMAINES. Dans le N° 127 (mai 2002) un dossier consacré au " monde des jeunes "N° 129 (juillet 2002)A noter l'article de Sebastien Roché traitant de la délinquance des jeunes sous l'angle de l'analyse de " groupes actifs et éphémères ". Les hors-série trimestriels méritent également attention. Ainsi, dans " Qu'est-ce que transmettre " (HS 36, mars-avril-mai 2002 des articles tout à fait intéressants : " capital culturel et reproduction scolaire " (G. Mauger), " L'école ça sert d'abord à faire la société " (J-C. Ruano-Borbalan), " Saint Cyr : des traditions turbulentes " (A. Dirou et A. Thiéblemont). Le HS 39 (" La France en débats ") comporte un article de Stéphane Beaud : " le bac pour tous, et après ". A signaler également, le numéro spécial sur l'œuvre de Pierre Bourdieu.

SOCIETAL N° 38 (4° trimestre 2002). " Grandeur et déclin de l'Université allemande ", Olivier Beaud a fait un compte-rendu du livre d'Arnd Morkel : *Il faut que l'université se défende (Die Universitat muss sich wehren*, Darmstadt 2000).

SOCIOLOGIE DU TRAVAIL N° 4. Vol 44 'Octobre-décembre 2002). D'Anne Barrère : " Pourquoi les enseignants ne travaillent-ils pas en équipe ? ".

VINGTIEME SIECLE N° 75 (juillet-septembre 2002). Dans cette livraison consacrée à " l'histoire des femmes, histoire de genres ", un article de Marie-Françoise Levy : " Le Mouvement Français pour le Planning Familial et les jeunes ".

soulignent, doit se faire à tous les échelons, la fonction de délégué de classe méritant à ce titre de faire l'objet d'une plus grande attention.

Le fonctionnement des CVL est jugé positif par les participants. Ils reconnaissent qu'un dialogue se noue, l'ambiance des réunions étant souvent qualifiée de conviviale. Certes, les lycéens éprouvent parfois quelques difficultés à prendre la parole. Celles-ci résultent principalement de la nouveauté de la situation, du sentiment d'être moins compétent que les adultes et de la peur d'être jugé, ce qu'ils vivent très souvent lors des conseils de classe s'ils sont délégués. Les adultes estiment les aider dans leur rôle, la majorité des proviseurs affirmant s'attacher à favoriser la discussion. Tous s'accordent à dire que l'attitude du chef d'établissement durant les réunions est fondamentale.

Le rôle consultatif du conseil de la vie lycéenne est accepté de tous à partir du moment où les questions posées en réunion font l'objet de réponses précises et où les projets présentés sont soumis au conseil d'administration. Les lycéens remettent en cause le rôle du CVL lorsqu'ils estiment que leur proviseur ne tient pas compte de leurs demandes. A bien des égards, des décisions sont prises et des réponses apportées au cours des réunions.

L'apport du CVL est délicat à juger compte tenu de sa jeunesse. Les adultes insistent sur la nouveauté de l'instance et estiment que seule son inscription dans la durée permettra d'en apprécier réellement les apports pour l'établissement. A ce stade, tous constatent une modification des relations entre les participants ainsi qu'une découverte des manières de penser et de travailler des uns et des autres. Des solutions ont été apportées aux problèmes des lycéens. Ces dernières touchent principalement le cadre de vie. Les membres des CVL ont également apprécié la discussion provoquée par la refonte des règlements intérieurs. En revanche, les questions liées à l'enseignement ou aux emplois du temps sont inégalement abordées. Les lycéens ont souvent le sentiment qu'ils ne peuvent induire de changements dans ces domaines. Pourtant, concernant les emplois du temps, il est clair que leur agencement n'a pas seulement un effet sur la qualité du travail scolaire mais aussi sur les possibilités de participer à la vie du lycée.

D'une manière générale, l'enquête a mis en évidence que, compte tenu de leur jeunesse et des changements dans les relations interindividuelles dont ils sont porteurs, les CVL fonctionnent plutôt bien même si des différences ont été constatées d'un établissement à l'autre témoignant d'une période de rodage de l'instance. Comparés à d'autres structures de dialogue (conseil de quartier, conseil de jeune, etc.), les CVL produisent des effets positifs et rencontrent des difficultés très analogues.

les cahiers du *GERME*

Edité par l'association GERME, 42, rue Baudherbe 75011 PARIS
Fax : 01 44 93 07 32
www.germe.info Adresse : germe@germe.info
Imprimerie spéciale de l'éditeur
CPPAP en cours. ISSN 1277-247X

Directeur de Publication : Robi MORDER
Comité de lecture : Valérie BECQUET, David COULON, Lionel CHRISTIEN, Didier FISCHER, Joël KOTEK, Jean-Philippe LEGOIS, Stéphane MERCERON, Alain MONCHABLON, Robi MORDER, Jean-Quentin POINDRON, Nathalie RAOUX, Jean Yves SABOT, Claude WEILL

les cahiers du
GERME
trimestriel- N° 22-23-24 - 2°,3°,4° trimestres 2002

Affiche pour les jeux universitaires d'hiver organisés par l'U.I.E. et l'Union nationale des étudiants de Suisse en janvier 1947.

Remerciements à Tom Madden qui nous a fourni des illustrations accompagnant ses mémoires.

INTERNATIONAL UNION OF STUDENTS • NATIONAL UNION OF STUDENTS OF SWITZERLAND

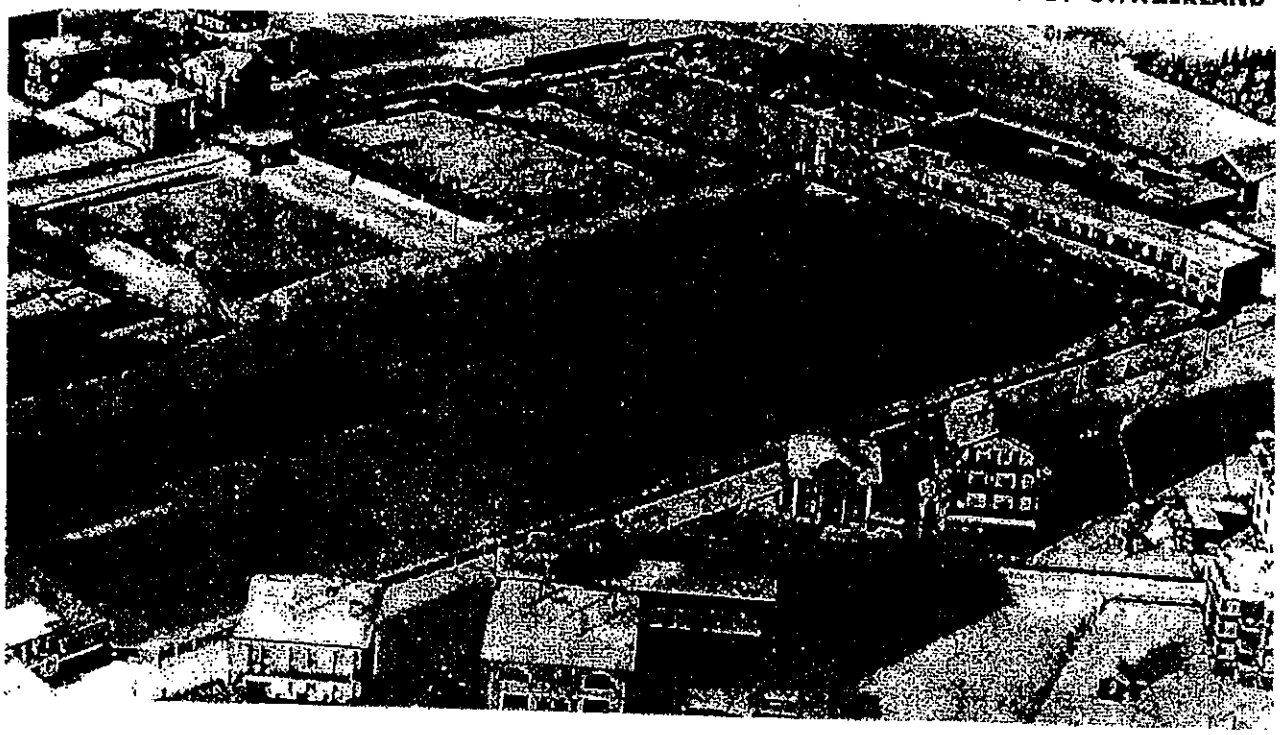

VIIth INTERNATIONAL UNIVERSITY WINTER GAMES

JANUARY 16-22, 1947 • DAVOS-SWITZERLAND

ORGANISING COMMITTEE: Dr C. SCHNEITER, PRESIDENT OF THE ORGANISING COMMITTEE OF THE VIIth INTERNATIONAL UNIVERSITY WINTER GAMES - HANDLAUBSTRASSE 36 - ZURICH 6 - SWITZERLAND

BULLETIN DE CONTACT

(à renvoyer à GERME 42, rue Faidherbe 75011 ou par courriel à germe.info)

NOM **Prénom**
Adresse
Télephone **Fax** **Mel**
Profession - Centre d'intéret - Recherches :